



Département de  
l'urbanisme

Office du patrimoine  
et des sites

Service cantonal  
d'archéologie

République et  
canton de Genève

# Découvertes archéologiques dans le canton de Genève 2010-2011

Patrimoine et  
architecture  
Série archéologie  
**n° 1**

## Préface

**R**esponsable du Département de l'urbanisme depuis le printemps 2012, je n'ai pas eu l'occasion de suivre personnellement les découvertes présentées dans le premier numéro de cette revue, qui couvre les activités du Service cantonal d'archéologie durant les deux années précédentes. Comme vous, chères lectrices et chers lecteurs, je vais donc aller à la rencontre des témoins de notre passé en parcourant les pages de cette nouvelle publication.

Cependant, je dois avouer que, depuis mon arrivée, les recherches archéologiques liées au hasard des nombreux chantiers de construction qui jalonnent notre canton ont révélé des vestiges spectaculaires. Cette situation particulière a renforcé ma conviction quant à la nécessité d'intégrer cet aspect du patrimoine, à l'heure où nous devons penser l'aménagement de notre territoire pour les années à venir. Il s'agit de préparer le futur de l'agglomération genevoise, sans pour autant faire table rase de son histoire, source de précieux repères et d'inspiration pour les nouvelles générations.

Les vestiges une fois dégagés, on ne peut ignorer la question de leur devenir. Quand les conditions s'y prêtent, et sans pour autant transformer notre territoire en musée, ceux-ci peuvent être parfois conservés et présentés au public. Ainsi, les sites archéologiques de la cathédrale Saint-Pierre, du temple de Saint-Gervais ou encore du parking de Saint-Antoine seront bientôt complétés par un nouvel aménagement. Les ruines du château

de Rouelbeau feront en effet l'objet d'une restauration et d'une mise en valeur au terme de l'ultime campagne d'investigations archéologiques de l'année 2013. Je tiens à souligner que certains de ces projets ont bénéficié d'un partenariat public-privé. Dans le cas de Rouelbeau, c'est grâce à la générosité de la Fondation Hans Wilsdorf, à qui j'exprime toute ma gratitude, que nous pourrons ouvrir ce site au public.

En parcourant ces pages, des fouilles subaquatiques entreprises sur le site préhistorique immergé du Plonjon au château médiéval en bois de Rouelbeau, en passant par la mise au jour d'un établissement antique à Perly, de fours de tuiliers gallo-romains à Chancy ou encore en suivant les transformations d'un quartier de Genève, je suis heureux de voir qu'il reste encore beaucoup à découvrir en matière d'archéologie dans notre canton.

**François Longchamp**  
CONSEILLER D'ÉTAT  
DÉPARTEMENT DE L'URBANISME

## Avant-propos

Cette chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2010 et 2011 marque un tournant important dans l'histoire de l'archéologie genevoise, qui avait pour habitude de présenter les résultats de ses investigations dans la revue *Genava*, publiée annuellement par le Musée d'art et d'histoire depuis 1923. La volonté de donner une nouvelle orientation à cette publication, qui ne permettait plus d'y présenter nos recherches, nous obligea à trouver une nouvelle solution. C'est désormais au sein d'une *Série archéologie* de la revue *Patrimoine et architecture*, publiée par l'Office du patrimoine et des sites, que nos recherches seront diffusées.

A cette occasion, il a été décidé de revoir également le concept adopté pendant toutes ces années, qui impliquait que l'archéologue cantonal rédige la totalité des textes. A l'avenir, chaque responsable de chantier aura la possibilité d'écrire une simple notice ou un article plus conséquent, en fonction de l'ampleur et de l'intérêt des découvertes réalisées.

Ce changement de parcours a entraîné un certain retard de la présente publication, mais la prochaine édition, consacrée aux années 2012 et 2013, paraîtra selon le calendrier habituel dans le courant du printemps 2014.

Pendant la période couverte par cette chronique, le Service cantonal d'archéologie était placé sous la responsabilité de Mark Muller, qui a quitté ses fonctions au printemps 2012. Depuis lors, c'est François Longchamp qui a repris les rênes du Département de l'urbanisme. Nous saluons son arrivée, d'autant

plus que la sensibilité et l'engagement dont il a fait preuve à l'égard de notre discipline depuis son entrée en fonction sont encourageants et prometteurs pour mener nos travaux dans un climat favorable. Nous désirons également souligner l'intérêt que Sabine Nemec-Piguet, directrice générale de l'Office du patrimoine et des sites, a toujours porté à l'archéologie. Il est rassurant de savoir que nous pourrons compter sur son soutien au cours de ces prochaines années.

Nous tenons à relever également les liens étroits que nous entretenons avec le Musée d'art et d'histoire et son directeur, Jean-Yves Marin. La convention établie entre nos deux institutions fixe désormais les axes d'une collaboration visant à protéger et transmettre le patrimoine archéologique genevois, qui bénéficiera ainsi des compétences de chaque signataire. Enfin, l'Université de Genève est un partenaire privilégié, les échanges réguliers que nous entretenons avec les chercheurs de cette institution comme les possibilités que nous pouvons offrir aux étudiants de découvrir l'archéologie de terrain sont sources d'enrichissement mutuel.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à la lecture des pages qui suivent et nous espérons qu'elles vous permettront d'aller à la rencontre de votre passé, dont la matérialité resurgit à la faveur des chantiers et des découvertes effectués en territoire genevois.

**Jean Terrier**  
ARCHÉOLOGUE CANTONAL

# Lieux de découvertes du canton de Genève



## Sommaire

### Articles

1. La fouille de sauvetage de la station littorale de Genève – Plonjon : campagnes 2010-2011 P. Corboud 7
2. Aux origines du village de Perly : occupation d'époque gauloise, *villa* gallo-romaine et établissement médiéval D. Genequand 16
3. Un atelier de tuiliers gallo-romain implanté dans les ruines d'un *fanum* à Chancy ? A. de Weck et G. Zoller 36
4. Occupations préhistorique, protohistorique et gallo-romaine à proximité de la *villa* de Bernex G. Zoller 47
5. La rue de Villeneuve et l'extension du bourg de Coutance aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles Analyse du bâti au n° 7, rue des Etuves Ph. Ruffieux 52
6. Le château de Rouelbeau (Meinier) M. Joguin Regelin 62
7. Trouvailles monétaires dans le canton de Genève en 2010 et 2011 M. Campagnolo 66

### Notices

- Campagne** 73
1. Hermance
  2. Corsier
  3. Choulex
  4. Cologny
- Ville** 75
5. Hôtel de Ville
  6. Place du Grand-Mézel – rue de la Tertasse
  7. Rue Charles-Bonnet
  8. Saint-Jean, chemin du Ravin



# Articles



EN AUTOMNE 2009 EST ENTREPRISE LA FOUILLE DE SAUVETAGE DU SITE PALAFITTIQUE DU PLONJON, DANS LA RADE DE GENÈVE. CE PROGRAMME DE RECHERCHE A POUR ORIGINE LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE DIGUE DANS LE PORT DE LA SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE GENÈVE ET L'INSTALLATION D'UNE PLAGE PUBLIQUE EN AVAL, AU LARGE DU QUAI GUSTAVE-ADOR. DEPUIS SA PROSPECTION EN 1985, LA STATION LITTORALE DU PLONJON, ATTRIBUÉE À L'ÂGE DU BRONZE FINAL, EST CONSIDÉRÉE COMME MENACÉE PAR L'ÉROSION QUI BALAIE LA RADE, NOTAMMENT PENDANT LES TEMPÊTES DE VENT DU NORD-EST. LE PROJET DE PLAGE DES EAUX-VIVES REPRÉSENTE DONC L'OPPORTUNITÉ DE PRÉLEVER LES DERNIERS VESTIGES DE CET ÉTABLISSEMENT HUMAIN, AVANT QU'ILS NE DISPARAISSENT COMPLÈTEMENT, EMPORTÉS PAR LE COURANT.

### La découverte du site du Plonjon en 1854

La découverte du site préhistorique littoral de Genève – Plonjon remonte à l'année 1854. La première mention de cet établissement palafittique est due à Hippolyte-Jean Gosse. Lors d'une communication présentée le 24 août 1854 à la Société genevoise d'histoire et d'archéologie<sup>1</sup>, il signale la présence de pilotis immergés dans la rade de Genève, près des Bains Lullin, ce qui pourrait correspondre à l'établissement des Eaux-Vives ou à celui du Plonjon, plus au nord. En 1881, H.-J. Gosse présente une carte au 1 : 2500 des anciennes occupations de la rade, sur laquelle il reporte ses observations réunies entre 1852 et 1881<sup>2</sup> **FIG. 1**. Ce plan indique trois phases d'occupations distinctes : l'« âge de la pierre », l'« âge du bronze » et l'« âge du fer ». Il faut lire en réalité le Néolithique (pour l'« âge de la pierre ») et le Bronze final (pour l'« âge du bronze »). L'attribution à l'« âge du fer » n'est confirmée par aucune trouvaille de cette période, ni sur le terrain ni parmi les objets conservés au Musée de Genève. Cette carte, photographiée dans les années 1980 aux Archives de l'Etat de Genève mais égarée depuis, constitue le seul document qui témoigne des observations d'H.-J. Gosse, à l'exception des trop brefs procès-verbaux de ses communications à la Société genevoise d'histoire et d'archéologie.

Sur ce plan, deux surfaces à l'emplacement présumé du site du Plonjon portent les indications « Fonderie » et « Boucherie ». Sans plus de détails sur la signification de ces termes, on pourrait penser que

le premier signale la découverte de nombreux objets métalliques, par exemple en bronze, tandis que le second évoque la présence d'ossements d'animaux. Les objets en bronze doivent correspondre aux centaines d'outils et d'éléments de parure récoltés par H.-J. Gosse sur ce site et conservés au Musée d'art et d'histoire de Genève. La mention de restes de faune n'a pas laissé de traces dans les réserves du musée, mais cette absence n'est pas trop étonnante pour l'époque.

La précision topographique du plan de H.-J. Gosse laisse passablement à désirer. Par exemple, la double ligne de pieux qu'il dessine entre la rive de son époque et le large de la station supposée du Plonjon, qui pourrait correspondre à une palissade brise vagues, est située 80 m au nord-est de sa position exacte. Dans ces conditions, il est difficile de comparer les surfaces qu'il dessine avec les restes actuellement conservés.

En revanche, le principal mérite de ce plan est de nous informer sur la présence probable de vestiges palafittiques dans la zone dite du « Port de Genève », c'est-à-dire entre les jetées des Pâquis et des Eaux-Vives et le pont du Mont-Blanc. Toute cette surface a été draguée entre 1888 et 1890, la possibilité d'y retrouver aujourd'hui le moindre reste archéologique est donc illusoire.

### Les relevés de Louis Blondel en 1921

En matière de précision, les relevés topographiques effectués par Louis Blondel et Alexandre Le Royer, entre le 9 avril et le 6 juillet 1921, sont cette fois exceptionnels. L. Blondel a saisi l'opportunité d'une baisse importante du niveau des eaux, consécutive à une sécheresse historique entre 1920 et 1921, pour réaliser depuis la rive un relevé au théodolite de tous les groupes de pilotis encore visibles cette année-là. Ses plans, publiés en 1923<sup>3</sup>, fournissent la première vision explicite de l'organisation des stations littorales de la rade de Genève, notamment celle du Plonjon **FIG. 2**.

Le plan de synthèse de ses relevés, conservé au Centre d'iconographie genevoise, montre les six stations de la rade, numérotées par lui de I à VI. La station IV correspond à celle nommée actuellement Plonjon, d'après sa situation face à l'ancienne propriété de la famille Plonjon. Blondel accole encore à ce site l'appellation de « Station de la Fonderie », probablement en référence à la dénomination de H.-J. Gosse.



Pour l'anecdote, on peut signaler que nous retrouvons régulièrement les briques numérotées par L. Blondel et A. Le Royer, déposées sur la station du Plonjon lors de leurs relevés topographiques<sup>4</sup>.

Sur le plan dessiné par Blondel, un trait pointillé part de la station des Eaux-Vives (numérotée VI), pour arriver au tiers le plus au large de la station du Plonjon. Blondel représente ainsi la fameuse « ligne des fiches », encore visible sur le célèbre retable de Conrad Witz *La Pêche Miraculeuse* du Musée d'art et d'histoire de Genève. Sur cette peinture sur bois datée de 1444, on voit à l'arrière-plan une ligne de piquets érodés, parallèle à la rive orientale de la rade, légèrement plus au large que les Pierres du Niton. Lors de nos prospections de 1985, quelques pieux de cette ligne ont été prélevés et analysés par dendrochronologie. Outre leur apparence (taille de la pointe à la hache de fer), qui contraste avec les pieux préhistoriques, la datation situe leur abattage en automne-hiver 1298/1299 apr. J.-C.<sup>5</sup> Pour le moment, nous n'avons pas pu vérifier la présence d'éléments de cette « ligne des fiches » parmi les pieux du Bronze final de la station du Plonjon, mais

il n'est pas impossible que quelques bois parmi les plus proches de Genève appartiennent à cet ouvrage de la fin du 13<sup>e</sup> siècle.

### Les relevés archéologiques de l'année 1985

Les sites littoraux du Léman, depuis les observations d'Hippolyte-Jean Gosse, de François-Alphonse Forel et les relevés de Louis Blondel, ont vécu une longue période de désintérêt de la part des archéologues, contrairement aux habitats palafittiques des lacs de Zurich et de Neuchâtel. Ce désintérêt peut s'expliquer par la plus grande profondeur des stations lémaniques et leur moins bonne visibilité. Dès 1982, un programme de prospection systématique des rives lémaniques, tant genevoises que vaudoises, est entrepris par l'Université de Genève. Ainsi, après une première campagne en 1982 consacrée aux sites de la rive droite de la rade, notamment aux stations des Pâquis, la campagne d'observations de 1985 porte essentiellement sur la station du Plonjon, sur la rive gauche **FIG. 3**.

**2** Extrait du plan de synthèse des relevés de Louis Blondel et Alexandre Le Royer dessiné en 1922. Groupes de pilotis localisés sur le Banc de Travers. Stations numérotées de I à VI. Document CIG.

Lors de cette campagne, 1620 pieux sont étiquetés et mesurés, afin d'en établir un plan précis, comparable avec celui relevé 64 ans plus tôt par L. Blondel. La comparaison de ces plans et l'observation des structures architecturales conservées nous convainquent très vite que cette station est promise à une inévitable disparition, compte tenu de l'érosion régulière qu'elle subit, notamment pendant les fortes tempêtes hivernales de bise (vent de nord-est).

### La nouvelle plage aux Eaux-Vives et l'extension du port de la Nautique

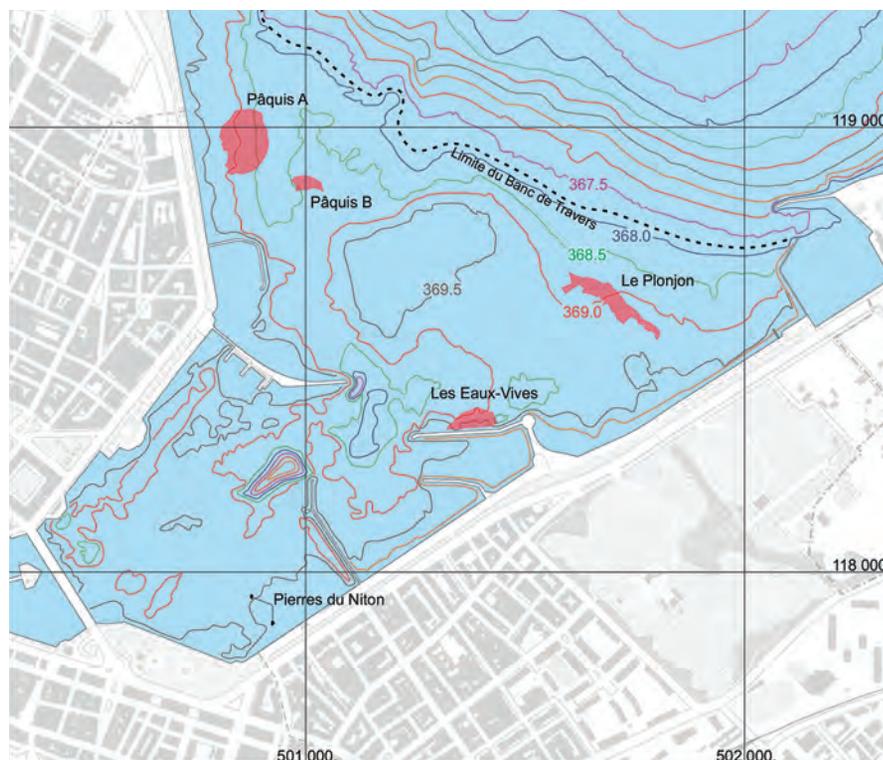
En 2008, nous prenons connaissance du projet d'extension du port de la Société Nautique de Genève et, surtout, de la construction future d'une plage publique sur la rive des Eaux-Vives, en aval de la nouvelle digue projetée. Le dessin initial de cette nouvelle plage recoupe un peu plus de la moitié de la surface du site du Plonjon. Plutôt que de nous inquiéter, cette construction fournit enfin l'opportunité de prélever dans de bonnes conditions les éléments encore conservés, plutôt que de suivre, impuissants, pendant quelques dizaines d'années encore, le démantèlement par les vagues des derniers vestiges de ce site.

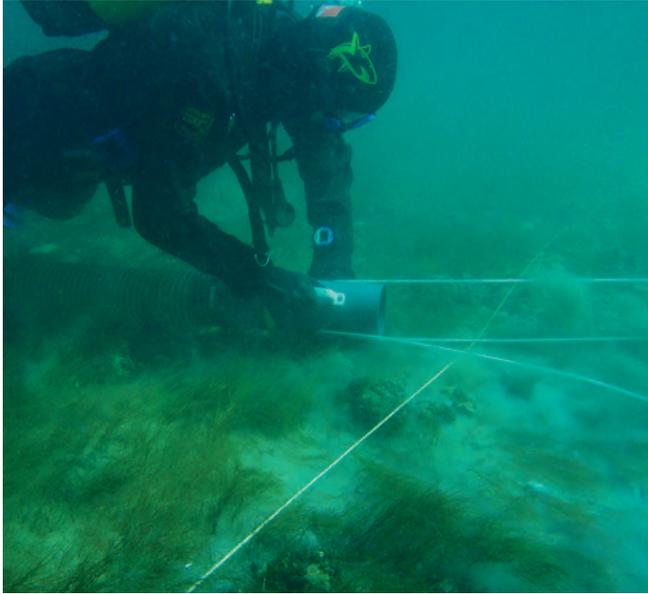
Un programme de fouille de sauvetage est donc mis sur pied en collaboration avec le Service cantonal d'archéologie et le Service de la renaturation des cours d'eau. La réalisation de ce programme est confiée à l'Institut F.-A. Forel de l'Université de Genève. L'objectif était la fouille complète de la station du Plonjon, soit une surface d'un hectare pour une extension dans un axe bord-large d'environ 260 m. Dans le projet initial, nous avons prévu six campagnes de chacune trois mois de terrain, entre l'automne 2009 et la fin du printemps 2012. Dans les faits, il faudra encore prévoir une campagne de trois mois en automne 2012 et un éventuel complément d'étude au printemps 2013 pour arriver à libérer complètement le terrain pour les remblais de la plage.

### Stratégie de fouille

La fouille de sauvetage de la station Bronze final du Plonjon constitue le plus vaste projet d'étude d'un site préhistorique jamais réalisé dans le canton de Genève. C'est aussi, assurément, le plus complexe en regard de la surface à traiter et des difficultés inhérentes aux travaux archéologiques en plongée, dans le secteur du Léman le plus exposé aux tempêtes

3 Carte de l'ensemble de la rade de Genève avec les stations littorales connues et encore conservées en 1985. Topographie du Banc de Travers, équidistance des courbes 50 cm.





de bise. Les procédures de fouille et de prélèvement ont donc été adaptées à ces conditions exigeantes et l'expérience d'autres grands chantiers de ce type nous a été très utile pour définir la stratégie de fouille (par exemple la station de Cortaillod-Est dans le canton de Neuchâtel et le site Bronze ancien de Préverenges I dans le canton de Vaud).

Grâce à la campagne de prospection de 1985, nous savions assez précisément quelle était la situation des vestiges conservés au Plonjon. Le plan exact des pilotis nous permettait de définir des zones archéologiques et le nombre de bois à étudier et à prélever pouvait être estimé entre 2000 et 3000. Néanmoins, la plus grande inconnue résidait dans ce que pouvait dissimuler le sable détritique de surface : pieux brisés par l'érosion, trous de poteaux (traces des pieux arrachés par l'érosion), objets archéologiques accumulés sous les cailloux et au pied des pilotis, etc. Cette inconnue exige de dégager et déplacer systématiquement le sable de surface pour examiner le sommet de l'argile glaciaire en place, à l'interface avec le sable mobile remanié par les vagues. Ce qui, sur terre, serait une opération de routine devient sous l'eau, sous une profondeur de 3 m, un défi technique et un effort considérable. Après plusieurs essais infructueux, nous avons choisi d'utiliser deux puissantes pompes électriques immergées pour envoyer de l'eau sous pression sur le sol à l'aide de tuyères **FIG. 4** et repousser d'environ 1 m le sable de surface et les galets déposés. Cette méthode permet d'observer le sol en place pendant quelques brèves



secondes, de repérer les anomalies dans le substrat, les pieux brisés et trous de poteaux, ainsi que les objets archéologiques conservés, essentiellement en bronze ou en pierre. Les fragments de céramique sont eux réduits à l'état de tessons roulés, dont la détermination est malheureusement impossible.

Les autres opérations sont plus classiques : étiquetage des pilotis et des bois couchés, topographie de chaque point significatif au théodolite depuis la rive ou au GPS, prélèvement de tous les éléments de bois (à la main pour les plus fragiles, ou avec une grue sur ponton pour les plus résistants ; **FIG. 5**). Le cycle de travail, une fois bien rodé, permet de progresser régulièrement, dans des couloirs de 2 m de large, orientés perpendiculairement au courant général dans la rade de Genève.

### Situation des occupations Bronze final dans le Léman et la rade de Genève

D'après le matériel archéologique récolté dès 1854 dans la rade et conservé dans les réserves du Musée d'art et d'histoire, les quatre périodes d'occupation littorale connues dans le Léman et la plupart des lacs du Plateau sont représentées<sup>6</sup>. Le Néolithique moyen est attesté par des outils en silex et des haches en pierre polie de forme caractéristique, le Néolithique final est lui aussi indiqué par des objets en silex, dont la matière première est importée du Grand-Pressigny, ainsi que des haches

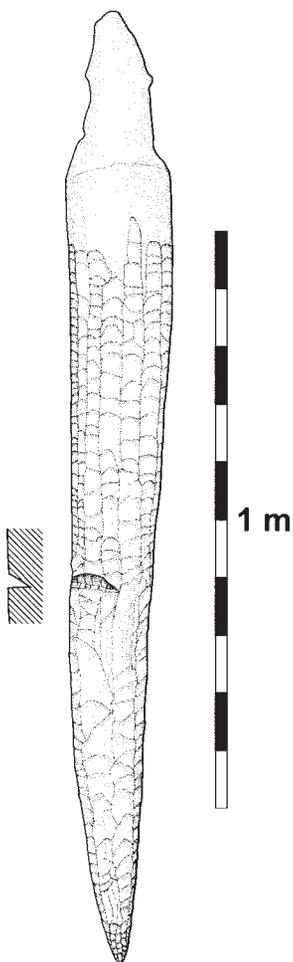
**4** Vue sous-lacustre d'un plongeur occupé à dégager le sable de surface à l'aide d'une tuyère à eau sous pression.

**5** Arrachage d'un pieu à l'aide d'un ponton équipé d'un treuil de 2 tonnes.

en roche verte polie typiques de cette culture. Le Bronze ancien est plus modestement représenté par quelques objets en bronze et deux tasses de type Roseaux issues de la station des Pâquis A. La période qui a livré le plus de vestiges d'occupation est, sans conteste, l'âge du Bronze final. Des milliers d'objets en bronze, outils, armes et parures, des fragments de céramique lui sont attribués. Enfin et surtout, la totalité des restes architecturaux conservés actuellement, du moins ceux qui ont été prélevés et datés par dendrochronologie, lui appartiennent. Cette situation est facilement explicable par la disposition morphologique de la rade de Genève, ou plutôt du Banc de Travers sur lequel se sont succédé les occupations préhistoriques<sup>7</sup>. En effet, les trois premières périodes d'occupation de la rade correspondent à des moments où le niveau du Léman était plus bas qu'actuellement de 3 m au moins. Néanmoins, chacune de ces périodes a été suivie par une phase de remontée du niveau des eaux et donc d'un épisode marqué par une érosion considérable, lorsque les vagues de tempête balayaient les restes des occupations humaines. Seule la dernière période, le Bronze final, n'a pas subi une érosion aussi destructrice. En effet, les vestiges des derniers villages palafittiques, après leur abandon consécutif à la remontée des eaux, n'ont jamais été soumis à une érosion riveraine prolongée. Pour cette raison, les pieux de bois observés et relevés en 1921 par Louis Blondel pourraient tous dater du Bronze final, à l'exception probable de ceux appartenant à la station de La Grange, attribuée au Néolithique final, sous la rive actuelle et encore recouverts par une couche de sable qui devrait les protéger.

6 Dessin d'un pieu de chêne portant une encoche sur la pointe.

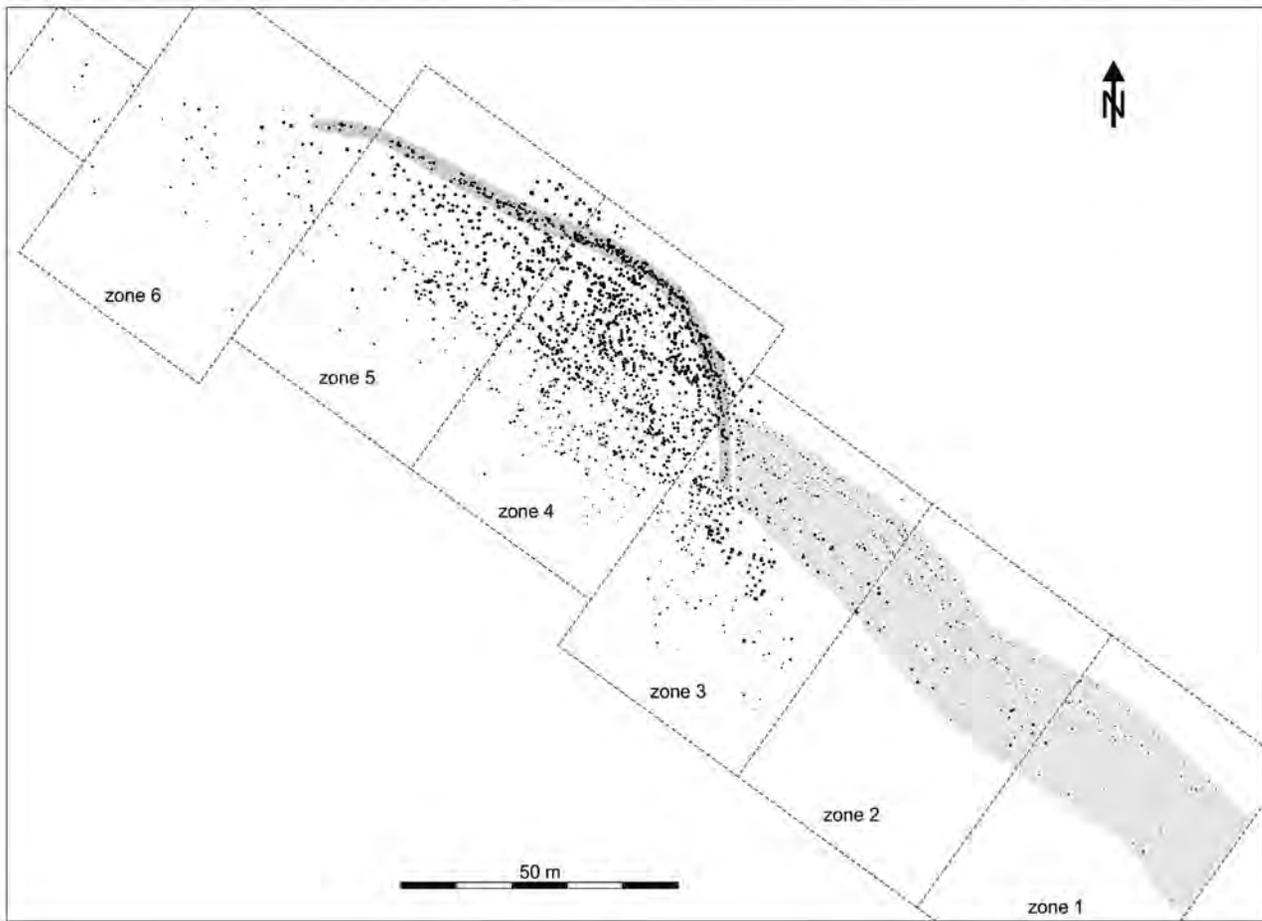
7 Détail d'une encoche asymétrique taillée sur la pointe d'un pieu de chêne.



## Premières datations dendrochronologiques obtenues

A l'exception de la station des Pâquis B, étudiée complètement en 1999 et 2000 à la suite d'une destruction fortuite, seul l'établissement du Plonjon est en passe d'être fouillé complètement et ainsi de fournir une chronologie complète de son occupation, de son évolution et de son abandon. A fin 2011, un total de 1485 bois a été prélevé sur le site du Plonjon, si l'on inclut les quelques pieux déjà extraits en été 2000. Les résultats dendrochronologiques portent quant à eux sur 1014 échantillons, traités et analysés par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie de Moudon, soit tous ceux récoltés jusqu'à début mai 2011. Dans cet ensemble, l'essence la mieux représentée est le chêne avec 93,5% des bois prélevés. L'orme arrive loin derrière avec 3,6%, complété pour le solde par quelques pieux d'érable, de frêne, d'aulne, de hêtre et de sapin (un seul échantillon). Cette répartition est conforme à celle rencontrée habituellement sur les sites palafittiques du Bronze final, où le chêne représente la grande majorité des essences choisies.

D'une manière plus générale, nous pouvons estimer que nous devrions prélever environ 2300 à 2400 bois sur l'ensemble du site. Les datations dendrochronologiques obtenues représentent donc près de la moitié des pieux qui pourront être analysés et datés. Pour le moment, les bois attribués au Bronze final appartiennent à un éventail de dates d'abattages s'étendant de 1060 au printemps 858 av. J.-C. Ces premiers résultats montrent une occupation quasi continue du site du Plonjon, sur une période de deux siècles. L'intervalle le plus large entre deux dates d'abattage ne dépasse pas 23 ans (entre 1047 et 1024 av. J.-C.). En outre, il n'est pas exclu de découvrir encore quelques dates d'abattage plus anciennes, dans les structures architecturales situées le plus au large de la rive actuelle. Trois bois couchés possèdent des dates d'abattage beaucoup plus anciennes: ils ont vraisemblablement été déposés sur le site par les courants et ne sont pas en relation avec les structures d'habitat des occupations du Plonjon. Il s'agit, d'une part, d'un pieu de chêne taillé en pointe abattu en automne-hiver 1867 av. J.-C., appartenant donc à une phase relativement ancienne du Bronze ancien et, d'autre part, de deux troncs d'orme sans traces de travail mais avec des stigmates d'émondage (récolte des branches pour le fourrage), datés de 2192 av. J.-C. (fin de l'époque



campaniforme ou tout début du Bronze ancien). Ces trois bois ne montrent pas de traces d'érosion, ils sont donc issus de rivages proches de la rade de Genève.

Encore quelques remarques au sujet de la taille des pointes de pilotis récoltés et de quelques anomalies relevées. Les seules traces de travail qui recourent la taille régulière en facettes des pointes de pieux sont des encoches asymétriques. Ces encoches sont taillées en général entre 50 et 100 cm de l'extrémité de la pointe **FIG. 6 et 7**. De telles entailles n'ont à l'évidence pas de fonction architecturale, car elles étaient enfoncées et cachées dans le sol argileux, une fois le pieu mis en place. Nous les interprétons donc, provisoirement, comme des encoches destinées à retenir une corde pour traîner le pieu de la forêt au village. La conséquence de cette interprétation est que les arbres abattus devaient être préparés et taillés en pointe déjà dans la forêt, sur leur lieu d'abattage. Cette hypothèse est confirmée par quelques traces de traînage observées sur des pointes déjà travaillées.

### Organisation du site et dynamique de l'habitat

Pour le moment, à l'exception de quelques structures architecturales apparentes, le plan des maisons et l'organisation du site n'apparaissent pas encore de manière évidente. Il faudra attendre les dernières analyses dendrochronologiques, en fin 2012 ou 2013, pour entreprendre la reconstitution complète de l'organisation du ou des villages successifs. Néanmoins, deux éléments se dégagent déjà de manière assez nette : c'est la position de la palissade et la fonction des pieux présents dans la partie la plus orientale du site **FIG. 8**.

La palissade brise vagues, disposée en arc de cercle, du côté nord-est, occupe une largeur d'environ 48 m. Elle est formée de bois de forts diamètres, plantés à une densité élevée. Une date d'abattage est très fréquente dans cet ensemble : l'automne-hiver 993 av. J.-C. Sa fonction est à l'évidence de protéger les structures architecturales situées en aval, lors des fortes tempêtes de

**8** Ensemble du site du Plonjon, avec la position de la palissade et de la zone avec les chemins d'accès. Diamètre des pieux grossi trois fois.

bise estivales, lorsque le haut niveau saisonnier du Léman était proche de l'habitat. Un autre dispositif est constitué de l'ensemble de bois de petits diamètres présents sous la forme d'alignements irréguliers dans les zones de fouille 1 et 2, et partiellement dans la zone 3. Ces bois sont dans leur presque totalité datés de la dernière phase d'abatage reconnue au Plonjon, soit l'automne-hiver 859/858 av. J.-C. et le printemps 858 av. J.-C. La fonction que l'on peut leur attribuer est celle d'une série de chemins d'accès, entre le centre de l'habitat et la rive émergée en permanence, à un moment où la remontée du niveau des eaux devient de plus en plus fréquente.

Cette circonstance pourrait être, d'ailleurs, une des causes de l'abandon du site et le signe du déclin définitif des villages littoraux de la rade de Genève. En effet, le site du Plonjon semble être, en l'état actuel des connaissances dendrochronologiques, le dernier village occupé dans la rade. Les occupations les plus récentes (phases d'abatages) des autres établissements du Bronze final se placent en automne-hiver 1017/1016 av. J.-C. pour le site des Pâquis A et au printemps 960 av. J.-C. pour la station des Pâquis B. Nous ignorons encore les dates d'occupation de la station des Eaux-Vives, vraisemblablement elle aussi occupée principalement à l'âge du Bronze final.

### Matériel archéologique récolté

Les sites palafittiques de la rade de Genève ont livré des milliers d'objets archéologiques, conservés dans les réserves du Musée d'art et d'histoire. La provenance de ces objets est le plus souvent imprécise. Dans les livres d'inventaire, nous retrouvons les lieux-dits suivants : Genève, Port de Genève, Eaux-Vives, Banc de Travers, Fonderie, Plonjon, Parc La Grange, Pâquis, Palafittes de Genève, etc. Toutes dénominations généralement trop incertaines pour être attribuées avec certitude à l'une ou l'autre des stations actuellement identifiées. Au vu de cette abondance d'objets archéologiques récoltés anciennement, nous n'espérons pas retrouver beaucoup de vestiges mobiliers sur le sol de la station du Plonjon. Les observations de 1985 avaient livré quelques dizaines de pièces en bronze, principalement des épingles, concentrées au pied des pilotis mesurés cette année-là. La céramique est présente, mais sous la forme de tessons roulés informes, tandis que la pierre se limite à quelques meules en roches dures, surtout concentrées à

proximité de la palissade brise vagues. Les ossements de faune, à l'instar de la céramique, ne sont presque plus identifiables, tant l'action érosive des vagues et du sable les a usés et fragmentés.

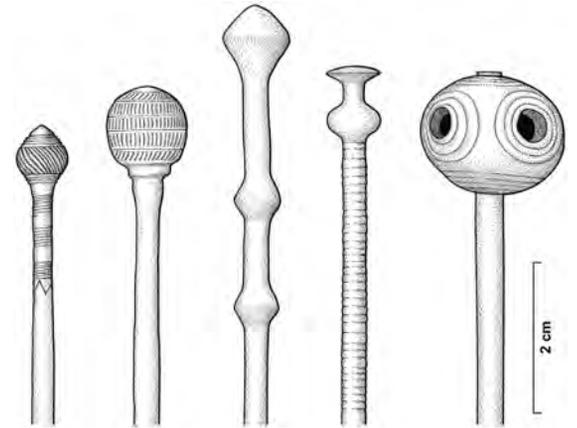
Aussi, lors du dégagement du sable de surface à la recherche des pieux brisés et des trous de poteaux, nous avons eu la surprise de découvrir un nombre inattendu d'objets archéologiques, à l'interface entre le sable de surface et l'argile glaciaire. Il s'agit essentiellement d'objets en bronze, parmi lesquels les éléments de parure dominent largement **FIG. 9**. Quelques objets en pierre, des polissoirs à céramique en roche verte et un unique moule de hache en molasse complètent cet inventaire. En fin 2011, plus de 500 objets ont déjà été récoltés. Leur répartition est directement proportionnelle à la densité des pieux encore en place et nous hésitons encore à interpréter cette corrélation en fonction de la fréquentation du site et de chaque surface d'habitat ou en fonction de la taphonomie de dépôt, relative à la présence des pilotis. Disons tout de suite que nous excluons un dépôt intentionnel d'objets en bronze, à caractère votif ou symbolique. Il s'agit vraisemblablement d'objets perdus et recouverts par des sédiments argileux et sableux, présents en permanence sur le sol humide du village.

### Poursuite de l'étude en 2012 et 2013

Actuellement, il reste encore deux zones archéologiques de 40 x 60 m à étudier sur le site du Plonjon, pour prélever la totalité des structures architecturales visibles en surface du sol érodé. Ces travaux seront réalisés lors des campagnes de printemps et d'automne de 2012 et probablement encore lors d'une brève campagne de bouclage du chantier au début du printemps 2013. Dès maintenant, nous avons la certitude que les résultats archéologiques obtenus sur le site du Plonjon apporteront des connaissances essentielles sur ce que l'on peut considérer comme la première agglomération genevoise. En outre, nous disposerons enfin d'une vision globale sur une période importante du peuplement préhistorique régional. |

#### Pierre Corboud

LABORATOIRE DE PRÉHISTOIRE ET ANTHROPOLOGIE  
INSTITUT F.-A. FOREL  
UNIVERSITÉ DE GENÈVE  
pierre.corboud@unige.ch



**NOTES**

- 1 Gosse 1854-1870.
- 2 Gosse 1881.
- 3 Blondel 1923.
- 4 Le Royer 1922.
- 5 Analyse LRD 1986/07/22.
- 6 Corboud 1997.
- 7 Corboud 2003.

**BIBLIOGRAPHIE**

**Blondel 1923.** L. Blondel, Relevé des stations lacustres de Genève. *Genava* I, 1923, pp. 88-112.

**Corboud 1997.** P. Corboud, Les occupations préhistoriques de la rade de Genève : niveaux du Léman et villages littoraux. In : P. Broillet (éd.), *La Genève sur l'eau*. Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse 89 ; Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève 1, Bâle 1997, pp. 14-23.

**Corboud 2003.** P. Corboud, Les occupations préhistoriques de la rade de Genève au Bronze final : les stations des Pâquis. In : M. Besse, L.-I. Stahl Gretschi, P. Curdy (éd.), *Constellatio* : hommage à Alain Gallay. Cahiers d'archéologie romande 95, Lausanne 2003, pp. 243-254.

**Gosse 1854-1870.** H.-J. Gosse, *Procès-verbaux de la Société genevoise d'histoire et d'archéologie*. Genève (notes manuscrites non publiées).

**Gosse 1881.** H.-J. Gosse, *Occupations préhistoriques de la rade de Genève. Plan dressé par H.-J. Gosse Dr en mai 1870 et complété par les notes prises de 1852 au 1<sup>er</sup> février 1881*. Archives de l'Etat de Genève, Genève 1881.

**Le Royer 1922.** A. Le Royer, La technique du relevé topographique des stations lacustres. *Archives suisses d'anthropologie générale (Genève)*, 4, 1922, pp. 255-258.

**CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS**

P. Georges/Institut Forel : 1.  
 O. Zimmermann : 2, 5, 9a.  
 SITG/Institut Forel : 3.  
 Institut Forel : 4, 6, 7, 8, 9b.

**9 a et b** Exemples de quelques épingles en bronze récoltées sur la station du Plonjon.

# Aux origines du village de Perly: occupation d'époque gauloise, villa gallo-romaine et établissement médiéval

UNE FOUILLE DE SAUVETAGE MENÉE DANS LE VILLAGE DE PERLY A MIS EN ÉVIDENCE UNE OCCUPATION DE LA FIN DE L'ÂGE DU FER ET LES VESTIGES IMPOSANTS DE LA PARS URBANA D'UNE VILLA GALLO-ROMAINE. CETTE RICHE DEMEURE COMPREND DES CORPS DE BÂTIMENTS BORDÉS PAR UN PORTIQUE TOSCAN ENTOURANT UN JARDIN DOTÉ D'UN BASSIN D'AGRÉMENT. L'EMPLACEMENT DE LA VILLA ANTIQUE EST RÉOCCUPÉ AU MOYEN ÂGE PAR UN ÉTABLISSEMENT RURAL COMPOSÉ DE BÂTIMENTS SEMI-EXCAVÉS ET DE CONSTRUCTIONS SUR POTEAUX DE BOIS.

1 Vue d'ensemble de la fouille et du chantier de construction (vue vers le nord).

## 1 Introduction

Entre le 23 novembre 2009 et le 5 mai 2010, le Service cantonal d'archéologie de Genève a eu l'occasion de mener une fouille de relativement grande ampleur à l'emplacement de la *pars urbana* de la villa gallo-romaine de Perly (commune de Perly-Certoux)<sup>1</sup>. Ces travaux, motivés par la construction de deux immeubles, ont dû être effectués dans un délai très court et dans des conditions hivernales peu propices aux interventions archéologiques



étendus. Ils ont néanmoins permis de documenter en détail les vestiges d'une riche maison de maître appartenant à un domaine rural de l'extrême nord de la province de Narbonnaise. Ils ont aussi révélé l'existence d'un établissement médiéval qui a réinvesti le site de l'ancienne *villa* entre le 10<sup>e</sup>/11<sup>e</sup> siècle et le 14<sup>e</sup> siècle.

La fouille a concerné une parcelle de 1974 m<sup>2</sup> au centre du vieux village de Perly, à l'emplacement même où Louis Blondel avait localisé la *pars urbana* de la *villa* gallo-romaine lors d'interventions archéologiques en 1924 et 1935<sup>2</sup> **FIG. 2**.

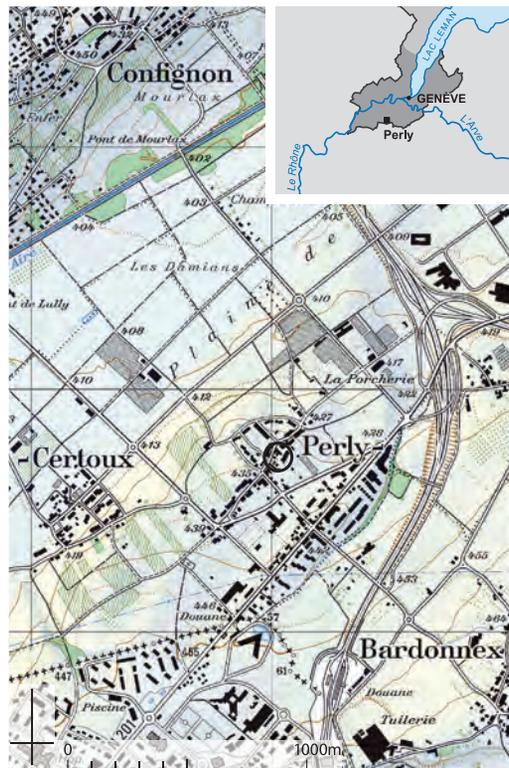
### Historique des travaux à Perly

La *villa* gallo-romaine de Perly est connue depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, lorsque divers objets d'origine antique y sont découverts, en particulier une lampe et une statuette de lapin en céramique, du verre, des lamelles d'or et des monnaies<sup>3</sup>.

L'établissement antique fait par la suite l'objet d'une description par Burkhard Reber qui précise la considérable étendue des vestiges vers le sud-ouest en direction de Certoux<sup>4</sup>. Ce dernier mentionne

également le dégagement d'un aqueduc sous la route de Saint-Julien et d'une nécropole constituée de tombes en dalles de molasse, dont l'emplacement n'est pas clairement identifié et semble faire l'objet d'une confusion. Il peut s'agir soit de la nécropole voisine du hameau de Certoux, au lieu-dit Aux Nanpolets, soit d'une autre nécropole repérée au sud-ouest du village d'Arare, sur le tracé de la route de Saint-Julien. Quoi qu'il en soit, cette nécropole remonte au Haut Moyen Age et, s'il s'agit de la première, s'est développée en marge de l'ancienne *pars rustica* de la *villa*<sup>5</sup>.

C'est surtout durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle que la connaissance de l'établissement gallo-romain de Perly est étoffée. En effet, deux campagnes de fouilles, sondages et études sont menés par L. Blondel en 1924 et 1935. Durant la première, lors de la pose de collecteurs, il met en évidence sous le chemin du Village une série de maçonneries parallèles, ainsi qu'une grande surface recouverte d'un épais *terrazzo* en travers de la route au nord<sup>6</sup>. La seconde campagne, lors de la construction d'une maison individuelle au centre de



**2** Situation de Perly et des vestiges de la *villa* gallo-romaine.

## 2. Aux origines du village de Perly

la moitié sud de la parcelle qui nous occupe, révèle des murs appartenant à plusieurs pièces et un aqueduc; ces vestiges sont alors interprétés comme appartenant à la *pars urbana* et aux thermes d'une *villa* gallo-romaine<sup>7</sup>.

La fouille menée en 2009-2010 a mis au jour une surface très conséquente de la *pars urbana* de la *villa* gallo-romaine (bâtiment A), son jardin et un imposant bassin, ainsi que plusieurs constructions indépendantes qui se trouvaient au nord, à l'arrière de la demeure (bâtiments B et C; **FIG. 1**). Cette dernière succède à un établissement de la fin de l'époque gauloise et présente deux états principaux, datés respectivement du milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. et des premières décennies du 2<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Son occupation se poursuit jusqu'au Bas Empire et elle est vraisemblablement abandonnée vers la fin du 4<sup>e</sup> siècle. Au Moyen Age, entre le 10<sup>e</sup>/11<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup> siècle, un nouvel établissement lui succède; il est constitué de deux petits édifices maçonnés (bâtiments C et D), de deux bâtiments semi-excavés (St. 3 et St. 21) et de constructions sur poteaux de bois.

**3** Tranchée contenant du mobilier de la fin de l'époque gauloise (La Tène D2a et D2b).



### Stratigraphie

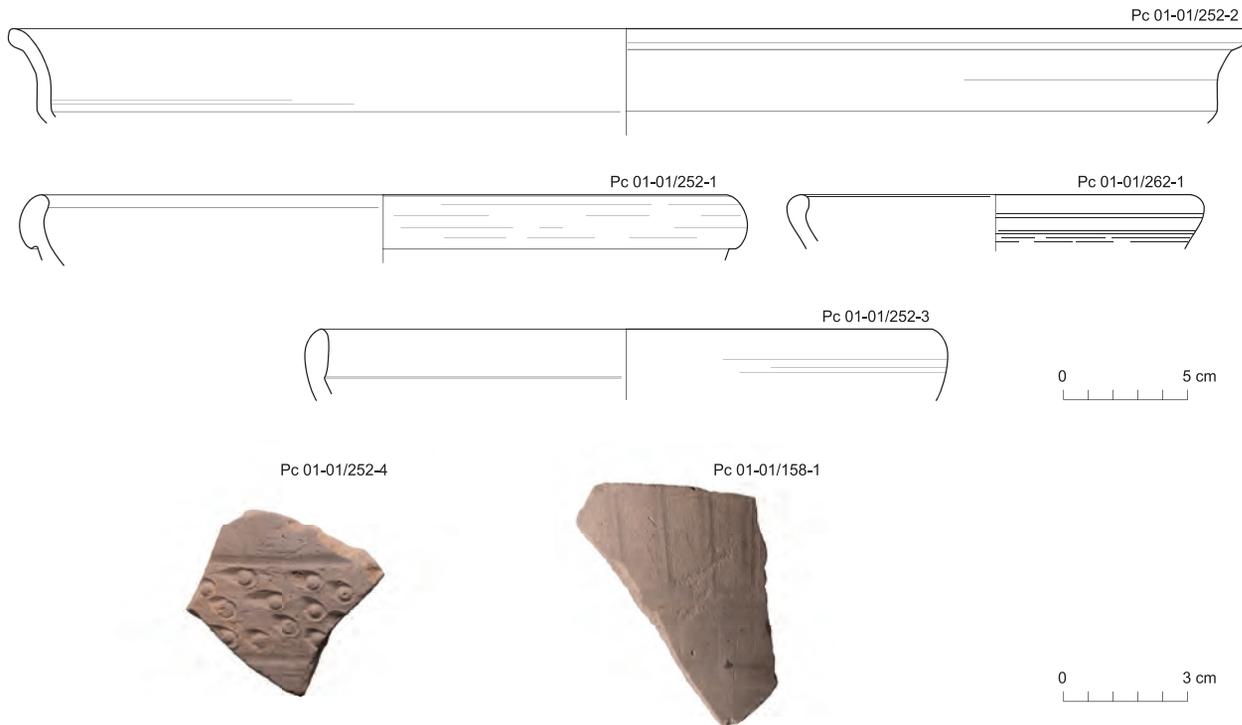
Une grande partie de la surface de la parcelle était bâtie avant l'intervention archéologique, mais seule une des constructions était excavée – à l'emplacement de la fouille de 1935 – ce qui préservait les vestiges archéologiques. Toutefois, des travaux de nivellement à l'époque moderne et les diverses activités de construction durant le 20<sup>e</sup> siècle, sans compter la récupération des blocs de pierre des maçonneries gallo-romaines dès l'époque médiévale, ont profondément perturbé les couches archéologiques. A une ou deux exceptions près, seules les structures excavées dans le terrain naturel – fondations, fosses, trous de poteaux, bassin – ont échappé à la destruction. Les niveaux de sol antiques ne sont pas conservés, de même qu'aucune des couches qui s'y superposaient, limitant ainsi les enseignements qui auraient pu être tirés de l'étude stratigraphique.

## 2 Vestiges antérieurs à l'époque romaine

Quelques traces d'occupations protohistorique, voire préhistorique, et de la fin de l'époque gauloise ont été mises en évidence en plusieurs endroits du site archéologique et témoignent de l'existence d'établissements antérieurs à la *villa* gallo-romaine.

Trois tessons protohistoriques, voire préhistoriques, ont été trouvés dans des couches bien postérieures. L'un est associé au mobilier du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. qui sera décrit dans le paragraphe suivant (US 262). Un autre a été trouvé à la base d'un remblai de construction (US 211) légèrement antérieur ou lié à l'état Ib de l'angle sud-est du portique de la *pars urbana*. Le troisième provient d'un remblai (remplissage d'une tranchée de fondation; US 157) associé aux transformations de l'état II à proximité de l'angle formé par les deux corps de bâtiment. Tous trois sont faits dans une pâte à gros dégraissant, dont la surface est de teinte brun-beige et le cœur brun-gris à gris foncé; l'un est caractérisé par un petit tenon de préhension. Ils pourraient remonter à l'âge du Bronze, voire au Néolithique, et attestent d'une fréquentation du site de Perly dès une date ancienne. Plusieurs fragments de céramique du même type sont également issus des remblais liés aux constructions du 20<sup>e</sup> siècle.

Un grand fragment de coupe en céramique campanienne à vernis noir a été trouvé hors de son contexte d'origine dans une couche du 3<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. liée aux modifications des installations hydrauliques dans le jardin. Il s'agit d'une coupe de type Lamboglia 23, communément appelée « plat à poisson » et bien attestée dans le sud de la Gaule



entre 250 et 175 av. J.-C.<sup>8</sup> La grande taille du fragment et son état de conservation font penser à du mobilier funéraire déplacé.

Dans le jardin de la demeure, au sud-ouest du bassin, une petite tranchée d'orientation sud-ouest/nord-est (St. 246) a livré du mobilier datable entre 100/70 av. J.-C. et le tournant de l'ère. Peu profonde (10 à 12 cm) et large de 35 à 45 cm **FIG. 3 et 5**, elle a été suivie sur 6 m de long et aboutit vers l'abside du bassin, à proximité de la structure St. 241 qui est peut-être liée à l'approvisionnement en eau de ce dernier. Son insertion stratigraphique (niveau de creusement) n'a pas pu être mise en évidence en raison des perturbations plus tardives. Si l'on ne peut complètement exclure qu'il s'agisse d'une tranchée liée à l'implantation d'une canalisation, il est plus vraisemblable qu'elle soit antérieure aux aménagements du jardin. En effet, le comblement de cette structure (US 262) – terre argileuse brun foncé – ne contenait aucun fragment de matériaux de construction, tels que tuileaux ou nodules de mortier, contrairement à toutes les couches contemporaines ou postérieures à l'édification de la première *pars urbana*. De plus, le petit ensemble de céramique de La Tène finale est parfaitement homogène, si ce n'est un fragment plus ancien. Il faut donc logiquement voir dans cette tranchée le

négatif d'une construction appartenant à un établissement antérieur à la *villa* du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. D'assez nombreux autres tessons contemporains de cet ensemble ont été trouvés isolés ou dans des remblais liés aux états I et II de la *pars urbana*, en particulier dans un important remblai servant à niveler le jardin en avant du portique de la première demeure (US158, 205, 252) **FIG. 4**. Un unique fragment d'amphore vinicole républicaine de type Dressel 1 présente des traces très claires de décolletage à l'aide d'une arme ou d'un outil en fer, attestant la pratique de libations de vin dans un cadre rituel<sup>9</sup>. De telles pratiques ont également été mises en évidence dans l'établissement gaulois qui a précédé la *villa* gallo-romaine de Vandœuvres<sup>10</sup>.

Cet assemblage de céramique est très homogène et cohérent et permet de proposer une datation couvrant la période de 100/70 av. J.-C. au tournant de l'ère, soit La Tène D2a et D2b, pour l'occupation de la fin de l'époque gauloise. Il n'est évidemment pas possible, sur la seule base de ces vestiges ténus, de se prononcer sur la nature de l'établissement gaulois de Perly. À l'exemple de ce qui a été documenté ailleurs, on peut penser à ce qu'il est convenu d'appeler une ferme indigène ou à une résidence aristocratique. La succession, sur le même site, d'un établissement gaulois et d'une *villa*

#### 4 Céramique de la fin de l'époque gauloise

(La Tène D2a et D2b).

252-2 : céramique grise fine, jatte carénée à bord éversé; 252-1 : céramique grise fine, imitation de plat à engobe interne, bord en bourrelet externe, surface polie; 262-1 : céramique grise fine, jatte tronconique à bord replié; 252-3 : céramique fine claire, jatte tronconique à bord en amande; 252-4 : céramique grise fine, jatte, décor estampé avec ocelles étirés; 158-1 : céramique grise fine, bouteille ou pot, décor peigné en bandes verticales et surface polie.

-  mur existant état la
-  tranchée de fondation
-  mur reconstitué
-  éléments antérieurs à l'état I

112748 N

112738 N

112728 N

112718 N

112708 N

112698 N

112688 N

486000 E

486010 E

486020 E

486030 E

486040 E



gallo-romaine n'est en effet pas rare. Les exemples les plus proches et les mieux documentés dans la région genevoise sont le parc de La Grange (résidence aristocratique)<sup>11</sup> et Vandœuvres (sanctuaire, peut-être lié à une résidence aristocratique)<sup>12</sup>.

### 3 La *pars urbana* de la villa gallo-romaine (bâtiment A)

Les vestiges de la *pars urbana* sont conservés sous forme de fondations ou de tranchées de récupération. Environ la moitié des fondations a fait l'objet de récupérations complètes des matériaux de construction et ce jusqu'à une date assez avancée dans le 18<sup>e</sup> siècle, voire au début du 19<sup>e</sup> siècle. Malgré cela, le plan des états successifs de la *pars urbana* est clair, tout comme la chronologie relative entre les différentes maçonneries. Toutefois, l'absence généralisée de couches stratifiées en lien avec les vestiges architecturaux ne permet pas, dans quelques cas, d'attribuer avec certitude certaines maçonneries à un état ou à une phase plutôt qu'à un autre. C'est le cas en particulier pour certaines modifications du portique.

#### 3.1 Etat I

Le premier état de la *pars urbana* est subdivisé en deux phases (Ia et Ib), sans qu'il soit possible de savoir de manière définitive s'il s'agit véritablement de phases de construction distinctes ou plutôt d'une importante modification du plan durant les travaux. Dans son état final (Ib), le bâtiment présente deux ailes qui forment un angle droit et sont bordées par un portique. Comme l'indiquent clairement l'agencement du portique et l'évolution ultérieure de l'édifice, l'aile nord, comprenant les salles d'apparat, était la plus importante et a été édifiée en premier.

#### Etat Ia **FIG. 5**

##### L'aile nord

L'aile nord comprend une succession de six pièces plus ou moins grandes. Ses extrémités sont formées de deux très grandes pièces rectangulaires de 9,50 x 5,50 m (L1 et L6). La pièce centrale (L3) et sa voisine (L2) ont des plans carrés ou presque carrés de 5,10/5,50 x 5,50 m. Au vu de leurs dimensions respectables, toutes sont des pièces d'habitation ou d'apparat.

Un local est particulièrement étroit (L4) et correspond vraisemblablement à une cage d'escalier ou à un couloir. Les dimensions intermédiaires de L5 (3,50 x 5,50 m) pourraient aussi en faire un local de service.

Il est certain que le corps de bâtiment ne s'étendait pas plus loin au nord-ouest, mais on ne sait pas s'il se prolongeait au sud-est. Toutefois, en admettant que le local L3 avait une position centrale et qu'un axe de symétrie était défini par l'entrecolonnement central du portique sur lequel on reviendra, on peut restituer un corps de bâtiment long de 38,80 m au plan très régulier.

L'emplacement des portes et le système de communication entre les pièces ne sont pas connus; tout au plus peut-on penser que la pièce centrale L3 était largement ouverte sur le portique au sud. Aucun aménagement ou négatif d'aménagement intérieur, qui soit lié à ce premier état maçonné et qui aurait pu permettre de discuter des fonctions des pièces, n'a été mis en évidence.

Toutes les fondations sont construites à l'aide de boulets et de gros galets pris dans un mortier dur de couleur grisâtre; occasionnellement, de plus gros blocs ont été inclus dans les maçonneries, surtout à leur base.

#### Le portique

Un portique (L11) longe la façade sud de l'aile nord. Il est large en moyenne de 3,40 à 3,50 m et est encore matérialisé sur le terrain par une série de piles de fondation isolées, qui supportaient des bases pour une colonnade vraisemblablement sans stylobate. Au centre, devant les pièces L2, L3 et L4, se trouvent quatre grandes piles plus ou moins carrées (1 x 1 m en moyenne; **FIG. 7**). Devant la pièce L1, au nord-ouest, elles sont plus petites (0,80 x 0,75 m). Cette disposition indique sans ambiguïté une monumentalisation de la partie médiane du portique nord dans l'axe de la pièce L3, impliquant l'existence de quatre colonnes plus hautes et de plus grand diamètre.

Aucune trace de piles ne subsiste au sud-est de la partie médiane et plus haute de la colonnade, soit que celles-ci aient été détruites lors du passage à l'état Ib, soit qu'elles n'aient pas été construites avant le changement de plan. Quoi qu'il en soit, l'aile nord et le portique ont d'abord été conçus comme un bâtiment allongé unique avec un axe de symétrie central.

< 5 Plan des vestiges antérieurs à l'époque romaine et de l'état Ia de la *pars urbana* de la villa gallo-romaine.

-  mur existant état lb
-  tranchée de fondation
-  mur reconstitué

112748 N

112738 N

112728 N

112718 N

112708 N

112698 N

112688 N

498000 E

498010 E

498020 E

498030 E

498040 E

C

B

1

2

3

11

4

5

6

12

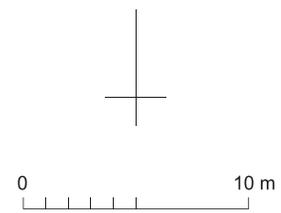
7

8

9

10

A



**Etat Ib FIG. 6****L'aile sud**

L'aile sud est moins bien documentée. Elle comprend, en l'état, un alignement de quatre pièces rectangulaires un peu plus petites que celles de l'aile nord (L7 à L10; 3,40 à 4,40 x 5,50 m; FIG. 8). On ne sait pas comment elle se prolongeait au sud, ni si elle comptait une deuxième rangée de pièces.

La récupération des matériaux d'une grande partie des fondations de la *pars urbana* n'a pas permis de documenter la liaison entre les maçonneries de l'aile nord et celles de l'aile sud, en particulier à la jonction des pièces L6 et L7. Tout ce que l'on peut dire c'est que les fondations sont de même largeur, construites de la même manière et avec des mortiers similaires. Ces derniers sont systématiquement grisâtres, contrairement à ceux de l'état II qui sont de couleur blanche.

**Le portique**

A l'angle formé par les deux ailes et le long de l'aile sud, le portique est matérialisé par une fondation continue qui est appuyée contre la quatrième pile de la partie médiane de la colonnade. Cette fondation, large en moyenne de 0,50 m, forme aussi un angle et est plus à même d'avoir supporté un stylobate que les piles isolées FIG. 9. Elle définit, devant l'aile sud, une galerie large de 3,40 m.

**Etats distincts ou changement de plan ?**

Il est difficile d'établir si l'on a affaire à deux états se succédant rapidement dans le temps ou si l'état Ib correspond à un changement majeur du plan de l'édifice au cours du chantier de construction.

L'existence d'un plan régulier et d'un axe de symétrie central dans l'aile nord et son portique indique sans aucun doute que l'état Ia a été planifié et au moins partiellement réalisé. Toutefois, l'absence de vestiges appartenant aux piles isolées dans le portique sud et dans le local L7 donne plutôt à penser que l'état Ia n'a jamais été entièrement réalisé et qu'il a laissé place en cours de chantier à une version remaniée du plan, plus développée et comprenant deux ailes. Un tel scénario, avec un repentir et un changement de plan lors de la construction, expliquerait mieux le décalage qui se maintiendra tout au long de l'histoire de l'édifice entre l'axe de symétrie du portique nord et des futurs aménagements du jardin d'une part, et celui des deux corps de bâtiments d'autre part.

**Datation de l'état I**

Quelques petits ensembles de céramique fournissent des indications sur la date du premier état de la *pars urbana*. Ils proviennent soit de rares couches liées à son édification, soit de remblais résultant des modifications entreprises lors de la construction de l'état II. Un ensemble plus important numériquement vient d'un remblai mis en place pour niveler le jardin en avant du portique.



< 6 Plan de l'état Ib de la villa gallo-romaine.

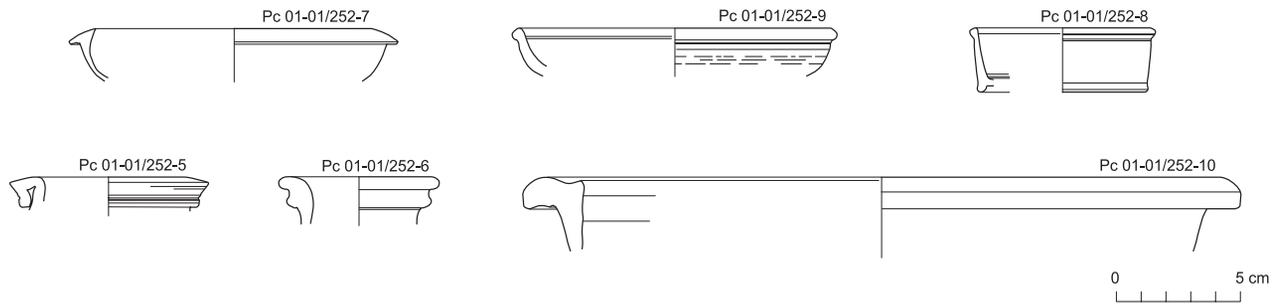
7 Piles de fondation du portique longeant l'aile nord de la *pars urbana*; pile de l'état Ia à gauche, pile/doublage de l'état II à droite.

8 Vestige de l'aile sud de la *pars urbana* (L7 à L9).

9 Fondations continues pour les stylobates des états I et II du portique (angle aile nord-aile sud).



## 2. Aux origines du village de Perly



**10** Céramique des remblais de construction de l'état I de la *pars urbana*. 252-7 : céramique à parois fines ibérique, coupelle à bord pendant; 252-9 : TS, Drag. 18, assiette; 252-8 : TS, Drag. 22/23, coupe; 252-5 : cruche à bord replié à l'extérieur en corniche; 252-6 : cruche à bord en bandeau concave; 252-10 : mortier à collerette.

► **11** Plan de l'état II de la *villa* gallo-romaine.

Ce mobilier permet de placer la construction du premier état de l'édifice au milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., entre 40 et 60 **FIG. 10**<sup>13</sup>. Le remblai de nivellement du jardin a également livré une monnaie (M9) frappée entre 22 et 30 apr. J.-C., durant le règne de Tibère, qui donne un *terminus a quo* pour une partie des travaux<sup>14</sup>.

Quelques fragments de matériaux de construction (enduits peints, briquettes d'*opus spicatum*) issus du remblai nivelant le jardin posent la question de l'existence d'un bâtiment maçonné antérieur au premier état de la *pars urbana*, mais qui n'a été reconnu nulle part sur le terrain; un petit lot de céramique remontant au début du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. et une monnaie (M1) frappée entre 9 et 14, à la fin du règne d'Auguste, pourraient aller dans le même sens.

### 3.2 Etat II

Le deuxième état de la *pars urbana* correspond à un réaménagement majeur de l'édifice: la partie préexistante de l'aile nord est en grande partie reconstruite et son plan est modifié, alors qu'une deuxième rangée de pièces est ajoutée à l'arrière; le portique fait également l'objet de modifications et un bassin monumental est installé dans le jardin **FIG. 11**.

#### Les ailes

La partie préexistante de l'aile nord est profondément modifiée. Son mur de façade donnant sur le portique est complètement reconstruit à partir des fondations jusqu'au niveau de la grande pièce L6. L'ancien mur de façade arrière est par contre maintenu sur toute sa longueur, au moins au niveau des fondations; il devient cependant un mur de refend séparant les deux rangées de pièces. Plusieurs des anciens murs perpendiculaires sont également

détruits et déplacés pour modifier le rythme des locaux. La pièce centrale L3bis, qui garde son statut de pièce la plus importante et dans l'axe de laquelle sont organisés une colonnade plus monumentale et des aménagements de jardin, est un peu élargie (portant ses dimensions à 6,20 x 5,40 m), alors que les autres sont subdivisées et nettement réduites. D'un côté, ce sont deux pièces rectangulaires de 4,40 x 5,40 m (L1bis et L2bis) séparées par deux étroits couloirs (L1ter et L2ter) qui sont ajoutées<sup>15</sup>. De l'autre, l'ordre entre la pièce L4bis et le couloir L5bis est inversé. Seule la grande pièce L6 garde son plan originel, mais il n'est pas exclu qu'elle ait alors fait l'objet d'une subdivision partielle, ainsi qu'en attesterait une courte tranchée de récupération, négatif probable d'une maçonnerie saillante à l'intérieur du local.

La deuxième rangée de pièces, à l'arrière de l'édifice, suit scrupuleusement le plan de la première, mais est nettement moins profonde (3,60 m au lieu de 5,40 m). La seule exception se trouve au niveau des locaux L21 et L22 qui sont adossés à la grande pièce L6. Le local L21 présente en plus la particularité d'être chauffé par un hypocauste, dont subsistent le fond (sol en mortier) et la partie inférieure des pilettes **FIG. 12**; le système de chauffage s'étendait aux parois du local, ainsi qu'en attestent de très nombreux fragments de *tubuli* trouvés sur le fond. Au moins quatre contreforts renforçaient la façade arrière et l'angle nord de l'aile. On remarquera que toutes les fondations de l'état II sont plus larges que celles de l'état I et caractérisées par des mortiers de couleur blanche bien distincts de ceux de l'état précédent. Le renforcement des fondations – et leur reconstruction en façade – est peut-être un indice d'une surélévation de l'aile nord.

L'aile sud, pour autant qu'on puisse en juger dans la partie fouillée (pièces L7 à L10), n'a pas fait l'objet de modifications lors du passage à l'état II.





12 Hypocauste du local L21.

### Le portique

Avec le passage à l'état II, le portique subit plusieurs modifications, dont la plus importante est la création d'une troisième galerie de manière à encadrer le jardin sur trois côtés. Devant l'aile nord, les quatre piles plus imposantes de la partie médiane semblent rester en fonction, mais deux d'entre elles, au centre, sont doublées ou renforcées par de nouvelles maçonneries indiquant sans doute une étape supplémentaire dans la monumentalisation de la façade **FIG. 7**. En revanche, une nouvelle fondation, large de 0,60 m et recouverte par une chape de mortier, est construite directement devant les petites bases et devant la fondation continue des colonnades latérales de l'état I, ainsi que sur le troisième côté du portique **FIG. 9**. Elle devait porter un stylobate probablement formé de grandes dalles. Elle est interrompue devant la partie médiane et plus haute de la colonnade, où est également construit un bassin. Cette disposition, qui implique un retrait d'environ 0.50 m de la partie centrale et plus monumentale de la colonnade, ne manque pas d'étonner. Il faut peut-être y voir un artifice pour mettre en évidence le bassin construit dans le jardin au même moment. L'axe de symétrie du portique est toujours décalé, conséquence de la mise en œuvre du plan de l'état Ib.

L'élargissement de la fondation du nouveau stylobate devant l'aile sud et une pile qui lui est

adossée sont des témoins d'une colonnade qui n'était vraisemblablement pas uniforme et d'aménagements dans la galerie (pilastres, arcades?).

Plusieurs fragments de chapiteaux toscans en molasse ont été trouvés dans le comblement du bassin. Ils appartenaient vraisemblablement à ce portique.

### Le bassin

L'agrandissement de la *pars urbana* et la modification du plan de son portique correspondent aussi à la construction d'un bassin d'agrément monumental dans le jardin, aménagement placé directement en avant de la colonnade longeant l'aile nord, dans l'axe de la partie plus haute de cette dernière et dans celui de la pièce centrale L3bis. Il présente un plan en T, terminé au sud par une abside **FIG. 13**. La partie parallèle à la colonnade mesure 11,70 x 3,20 m hors œuvre et correspond assez étroitement au tronçon plus élevé du portique. Sur son axe de symétrie, le bassin mesure 5,40 m en tout. L'abside prend naissance après un épaulement fortement marqué. La profondeur conservée est de 0,55 m. Les parois ne devaient pas être beaucoup plus élevées et ne dépassaient guère le niveau de sol du jardin; il est par contre possible que des dalles de pierre aient recouvert le mur qui en fait le tour et que l'abside ait supporté un aménagement de type fontaine en élévation.



Les murs qui délimitent la construction sont larges en moyenne de 0,60 m et ont des fondations particulièrement profondes (1,65 m); ils encadrent un épais radier de gros blocs de pierre servant de support au fond du bassin. A l'intérieur, les parois sont recouvertes par une couche de mortier au tuileau, puis par des dalles verticales en molasse. Au-dessus du radier, le fond est composé d'une épaisse couche de mortier contenant beaucoup de graviers et de sable, puis de deux couches superposées de mortier au tuileau. La couche supérieure vient s'appuyer contre les dalles verticales; sa granulométrie est plus fine et c'est sur elle que sont posées les briques rectangulaires faisant office de dallage et couvrant toute la surface du bassin. Leur face inférieure est caractérisée par quatre petits tenons de forme hémisphérique situés près des angles et servant à un meilleur ancrage dans le support de mortier (*tegulae mammatae*)<sup>16</sup>. L'angle formé par les briques du fond et les dalles verticales est étanchéifié par un boudin de mortier au tuileau en forme de quart de cercle.

L'approvisionnement en eau était vraisemblablement assuré par une canalisation enterrée – en plomb ou en terre cuite? – qui aboutissait vers le centre de l'abside. Il n'en subsiste qu'une tranchée de récupération (St. 238) et éventuellement une base de molasse encastrée dans le terrain naturel contre l'abside (St. 241), base qui

supportait peut-être une partie d'un dispositif de fontaine.

L'évacuation d'eau est beaucoup mieux documentée. Elle se faisait sur le long côté, à proximité de l'angle le plus septentrional, par un tuyau de plomb long de 0,88 m retrouvé *in situ* encore encastré dans le mur et noyé dans un abondant mortier au tuileau. La prise d'eau se faisait au niveau du fond du bassin. A l'extérieur, le tuyau se déversait dans un égout maçonné **FIG. 14**. Celui-ci passe sous les locaux L2ter et L17 et est prolongé au nord par un simple canal creusé dans le substrat naturel

**13** Bassin aménagé dans le jardin en avant du portique de la demeure gallo-romaine.

**14** Evacuation d'eau du bassin (à droite); on remarque le tuyau de plomb pris dans une gangue de mortier au tuileau. Au centre de la photo, piles de fondation de la partie centrale du portique (états la et II).





**15** Egout servant à l'évacuation d'eau du bassin.

**16** Canal creusé dans le sol dans le prolongement de l'égout maçonné.



et traversant toute la parcelle fouillée. L'égout est très massif : large de 1,20 m et haut de 0,70 m, il est composé d'un socle et de deux murets définissant une conduite de 17 x 38 cm ; le fond et la couverture sont constitués de tuiles plates (*tegulae*) **FIG. 15**. La récupération des matériaux de construction empêche de savoir comment s'articulaient l'égout et le canal. Ce dernier présente un profil en forme de U évasé, large de 1,40 m en moyenne et profond de 0,60 m, et suit la pente du terrain en direction du nord-est **FIG. 16**.

### Datation de l'état II

Le mobilier céramique provenant des remblais de construction liés à l'état II permet de dater l'agrandissement de la *pars urbana* et le réaménagement du jardin entre 100 et 120/130 apr. J.-C. **FIG. 17**.

### 3.3 Modifications plus tardives

En raison de l'état de conservation des vestiges de la *pars urbana*, relativement peu de transformations et modifications postérieures au grand chantier du début du 2<sup>e</sup> siècle ont pu être mises en évidence. Deux concernent l'aile nord de la demeure **FIG. 11**. L'une, que l'on peut éventuellement placer dans la foulée de l'agrandissement du 2<sup>e</sup> siècle, consiste en une puissante fondation (St. 91) ajoutée dans le fond de la pièce L4bis. Si l'on ne peut exclure un véritable changement de plan – rétrécissement de L4bis et agrandissement de L19 – il faut peut-être y voir plutôt une fondation pour une structure particulière occupant une partie de la pièce. L'autre, qui est assurément beaucoup plus tardive et a lieu alors que la demeure est déjà partiellement démantelée, se matérialise par la construction d'un muret subdivisant L21 en deux et posé sur le fond de l'hypocauste ; l'aménagement de chauffage (pilletes et *suspensura*) est donc déjà détruit. On peut le dater du Bas Empire.

Plusieurs maçonneries peu soignées et parfois peu fondées montrent que des modifications ont été apportées tardivement aux portiques longeant les ailes nord et sud. Un soubassement de pierre recouvre partiellement et s'appuie sur deux des piles de la partie centrale du portique ; cet aménagement est très en retrait en direction du mur de façade du corps de bâtiment et s'aligne sur une fondation plus ou moins circulaire qui apparaît comme une nouvelle pile. Vers l'angle nord-ouest du portique, un muret plus régulier mais fait de matériaux disparates double également la fondation du deuxième état du portique et recouvre l'une des bases du premier état. Dans le portique sud, une maçonnerie grossière de boulets et de fragments de tuiles se superpose à la fondation du stylobate de l'état Ib. S'agit-il, dans ces deux cas, d'un nouveau stylobate reprenant l'emplacement de la première colonnade ? Ces modifications interviennent durant le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., sans qu'il soit possible d'être plus précis.

L'évacuation d'eau du bassin a également fait l'objet de travaux à un moment où la demeure est déjà privée d'une partie de ses décors architec-

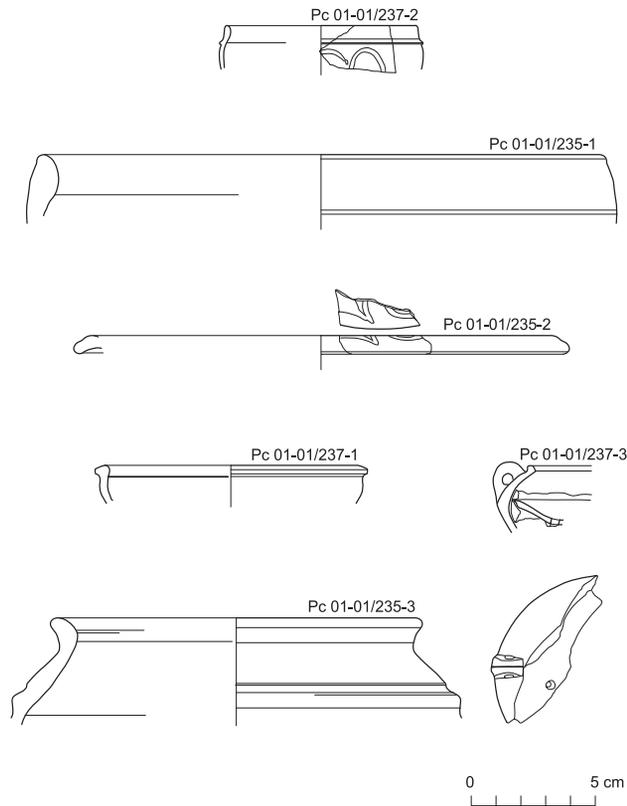
turaux. En effet, la première partie de l'égout qui suit la canalisation en plomb a vu sa couverture détruite, probablement pour curage de la conduite, et refaite plus grossièrement à l'aide de dalles de molasse, sur lesquelles a été posé un bloc sculpté (chapiteau de pilastre mouluré). Si cette intervention ne peut être datée précisément, il est logique qu'elle soit antérieure à l'abandon du bassin et au comblement de l'égout et de la tranchée qui le prolonge (voir plus bas).

### 3.4 Constructions au nord (bâtiments B et C)

Plusieurs constructions et bâtiments ont été fouillés au nord de la *pars urbana*. Il s'agit en particulier de deux bâtiments maçonnés (bâtiments B et C) et d'un égout **FIG. 6 et 11**. Seul un court tronçon de ce dernier a été reconnu à l'extrême nord de la parcelle. Il présente un radier de fond et deux murets latéraux définissant une conduite de section rectangulaire dont le fond est recouvert de tuiles; la couverture, disparue, devait être construite de la même manière. Cet égout arrive du nord-ouest et s'incurve en direction du nord-est. Il s'agit manifestement d'une évacuation d'eau, qui peut être comparée à l'égout relié au bassin de la *pars urbana* ou aux évacuations d'eau des thermes de la *villa* de Vandœuvres. Il n'est pas exclu qu'il soit lié aux structures massives, mais de fonction indéterminée, que L. Blondel avait dégagées sous la route au nord de la parcelle<sup>17</sup>.

Le bâtiment B se trouve à 10 m de l'aile nord de la demeure. Il présente un plan presque carré de 7,30 x 6,60 m et possédait des fondations relativement larges (0,80 à 1,10 m). Réoccupé et transformé à l'époque médiévale, plus des trois quarts des matériaux de construction des fondations ont été récupérés et tout l'intérieur du bâtiment a été excavé, nous privant de certaines observations qui auraient pu permettre de mieux comprendre sa fonction. Un contrefort renforçait son côté sud-ouest et quelques traces montrent qu'un mur peu fondé et plus tardif s'appuyait contre son angle nord. La position de l'édifice, son plan et ses larges fondations indiquant probablement un aspect monumental donnent à penser qu'il s'agissait peut-être d'un petit temple à *cella* unique ou d'un monument funéraire.

Deux courts tronçons de murets parallèles à sa façade nord-ouest ont aussi été mis en évidence. Ils se présentent sous la forme de tranchées peu



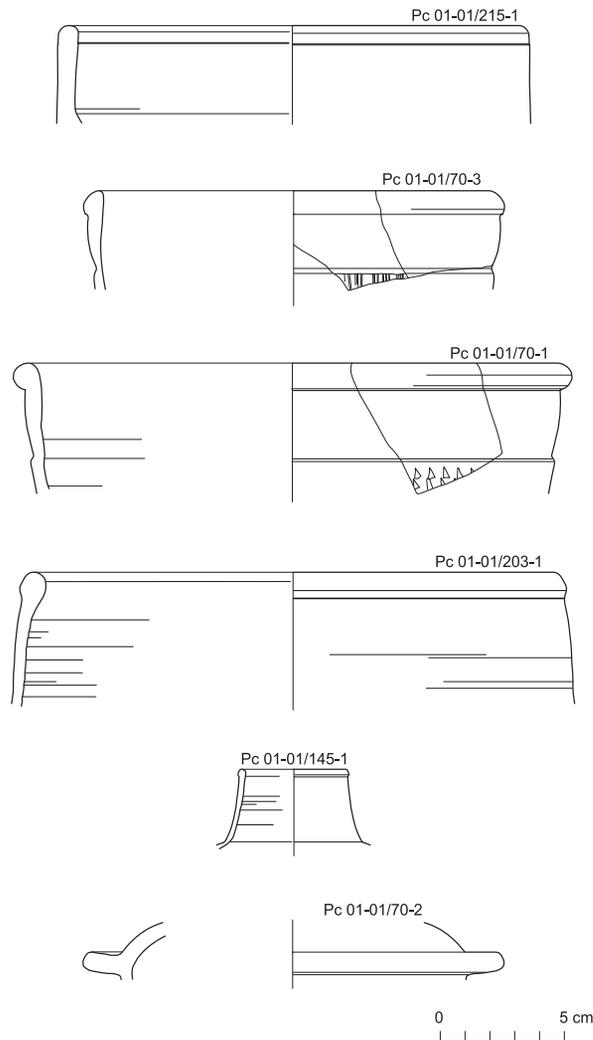
profondes remplies de petites pierres sans mortier. Aucun lien stratigraphique ou architectural ne permet de confirmer la contemporanéité entre ces fondations et le bâtiment B, si ce n'est qu'ils ont la même orientation. Si tel devait quand même être le cas, on pourrait alors penser à la galerie d'un temple à péripole (*fanum*).

Le bâtiment C se trouve en limite de fouille et seules les fondations de l'un de ses angles sont connues. Il n'est pas exclu qu'il s'aligne sur les structures fouillées par L. Blondel sous la route et déjà évoquées à propos de l'égout.

Les bâtiments B et C ainsi que l'égout sont très perturbés par les structures excavées d'époque médiévale et ne sont conservés qu'au niveau des fondations, construites en tranchées étroites dans le terrain naturel. Aucun indice de datation autre que la comparaison des matériaux de construction avec ceux de la *pars urbana* ne permet de les replacer chronologiquement. En raison des mortiers grisâtres utilisés dans les maçonneries des bâtiments B et C, l'hypothèse la plus vraisemblable serait de rattacher ces derniers à l'état I de la demeure, vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. ou peu après.

#### 17 Mobilier datant de l'état II de la *pars urbana*.

237-2 : céramique à parois fines, coupe hémisphérique à bord droit légèrement rentrant, décor d'écaillés à la barbotine, intérieur sablé (Lyon, atelier de la Butte); 235-1 : céramique peinte, bol hémisphérique à partie supérieure de la paroi épaissie et bord en bourrelet (Paunier 11); 235-2 : TS, Drag. 36, assiette; 237-1 : TS, Drag. 27, coupe; 235-3 : céramique fumigée, pot à épaule marquée à décor de godrons; 237-3 : lampe à canal (*Firmalampe*).



**18** Mobilier datant des phases tardives et de l'abandon de la *pars urbana*. 215-1 : TS, Drag. 45, mortier; 70-3 : TS, Drag. 37, bol hémisphérique; 70-1 : céramique à revêtement argileux, Lamb. 2/37, imitation Drag. 37, bol hémisphérique, décor guilloché; 203-1 : céramique à revêtement argileux, Lamb. 1/3, bol caréné; 145-1 : céramique à revêtement argileux, gobelet à haut col, Niederbieber 33; 70-2 : céramique fumigée, couvercle à collerette horizontale.

### 3.5 Abandon de la *pars urbana*

L'occupation d'au moins une partie de la *pars urbana* est encore attestée durant les règnes de Valentinien I<sup>er</sup> et Gratien par une monnaie (M7) datée de 364-378 apr. J.-C. et trouvée dans une tranchée de récupération de mur de l'aile nord du monument. Le mobilier céramique clairement datable du 4<sup>e</sup> siècle est par contre rare, hormis quelques fragments de coupes à revêtement argileux de type Lamboglia 1/3 trouvés dans les remblais perturbés recouvrant les vestiges de la demeure.

Les seuls ensembles stratifiés permettant d'envisager la fin de l'occupation de la *pars urbana* sont, sans surprise, issus de structures en creux : le bassin et son système d'évacuation (égout et canal creusé dans le sol). Ils sont essentiellement composés de

mobilier du 3<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., indiquant que ces structures ont été progressivement comblées au cours de la seconde moitié du même siècle. Seul le comblement du bassin contenait également un fragment de coupe Lamboglia 1/3, laissant penser que le processus s'est prolongé au 4<sup>e</sup> siècle **FIG. 18**.

La fouille n'a pas fourni d'indice d'une occupation au 5<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. ou durant le Haut Moyen Age. On en conclura prudemment que la *pars urbana* a dû être abandonnée vers la fin du 4<sup>e</sup> siècle.

### 3.6 Synthèse et conclusion sur la *pars urbana* de la villa gallo-romaine

Si la *pars urbana* de la villa de Perly présente un plan en longueur assez classique dans son état Ia<sup>18</sup>, elle adopte un plan plus complexe dès l'état Ib. Avec les données disponibles pour le moment, il faut y voir un plan en L, qui n'est pas sans rappeler le développement de l'édifice de Vallon (FR)<sup>19</sup>, mais avec une répartition des pièces plus régulière et sans grande originalité. L'agrandissement de l'état II et surtout la création d'un portique sur au moins trois côtés du jardin posent la question du plan d'ensemble de la *pars urbana* au 2<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Il n'est en effet pas exclu d'envisager un plan à péristyle, avec peut-être des ailes moins développées sur les deux côtés qui n'ont pas pu être investigués. Un tel plan se rapprocherait de celui de la *pars urbana* nord de la villa d'Yvonand – Mordagne (VD)<sup>20</sup>.

Après les fouilles des villae de Vandœuvres et du parc de La Grange, Perly est un nouvel exemple de l'un des principaux modes d'occupation de la campagne genevoise à l'époque gallo-romaine, mode d'occupation dont l'origine remonte bien souvent à des établissements indigènes de la fin de l'époque gauloise. Dans les trois cas, on regrettera toutefois de ne pas disposer de plus de données archéologiques sur la *pars rustica*, qui reste la grande inconnue de ces sites. La similarité d'évolution entre la *pars urbana* de la villa de Perly et celle de Vandœuvres est par ailleurs remarquable<sup>21</sup>. Toutes deux succèdent à un établissement de la fin de l'époque gauloise et sont construites vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., puis agrandies au début du 2<sup>e</sup> siècle et occupées jusqu'au Bas Empire. Cette similarité ne s'arrête pas aux grandes lignes de l'évolution, mais trouve de nombreuses correspondances surtout dans les choix architecturaux, malgré des plans différents : plan en longueur avec portique en façade pour les premiers états planifié

(Perly) ou réalisé (Vandœuvres), ordre toscan des portiques, monumentalisation de la partie centrale du portique principal, bassin à abside ajouté dans le jardin en avant de cette partie monumentale. Si ce dernier type d'aménagement se trouve parfois dans les grandes *villae* du Plateau suisse (à Orbe – Boscéaz (VD), Dietikon ou Neftenbach (ZH) par exemple), il est extrêmement fréquent dans les *villae* et les *domus* urbaines à péristyle de Narbonnaise<sup>22</sup>.

#### 4 L'établissement médiéval

Un établissement du Moyen Age succède à la *villa* gallo-romaine, probablement après une phase d'abandon durant le Haut Moyen Age, entre le 5<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup>/10<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Il se manifeste par trois types de structures : de petits bâtiments construits en pierre (D et E), des bâtiments semi-excavés non maçonnés (St. 3 et 21) et une multitude de petites fosses et trous de poteaux **FIG. 20**. Si les deux premiers types sont bien définis et relativement bien

situés chronologiquement, la grande majorité des petites fosses et trous de poteaux répartis sur l'ensemble de la surface fouillée sont plus difficiles à regrouper de manière cohérente et à dater précisément, tout au moins à ce stade de l'élaboration de la documentation rassemblée durant le travail de terrain.

##### 4.1 Les bâtiments en pierre (D et E)

Deux petits bâtiments en pierre se trouvent devant la façade arrière de l'aile nord de la *pars urbana* **FIG. 19**. Tous deux présentent une même orientation, différente de celle des constructions gallo-romaines. Ils ont échappé aux activités de récupération des matériaux de construction.

Le bâtiment D a un plan rectangulaire de 6,40 x 4,90 m hors œuvre et se superpose au canal d'évacuation d'eau du bassin, qui est comblé depuis longtemps. Il est légèrement excavé (environ 0,40 m) et les murs sont posés sur le niveau de sol intérieur. Tous sont construits à l'aide de blocs de

**19** Bâtiments médiévaux construits en pierre : bâtiment E au premier plan et D en arrière-plan.



-  mur existant époque médiévale
-  tranchée de fondation
-  mur reconstitué
-  bâtiment semi-excavé

112748 N

112738 N

112728 N

112718 N

112708 N

112698 N

112688 N

498000 E

498010 E

498020 E

498030 E

498040 E

St 3

St 21

E

D

0 10 m



Pierre de tailles variées et d'un mortier peu abondant, réparti de manière très irrégulière selon les murs. L'assise inférieure est généralement composée de blocs un peu plus gros et dépourvue de mortier ; pour deux d'entre eux, elle est également moins large que les assises supérieures. Aucune ouverture n'est visible dans les parties conservées des maçonneries. Il est difficile de savoir s'il s'agit de soubassements pour des élévations en matériaux légers ou si tout le bâtiment était construit en pierre.

Le bâtiment E est distant de 2,50 m en direction du nord-ouest et possède un plan trapézoïdal (3,80 x 3,30/2,40 m). Il est également excavé d'au moins 0,60 m et ses murs, adossés au terrain encaissant, reposent directement sur le sol. Ces derniers sont montés sans mortier à l'aide de blocs récupérés dans les maçonneries de la *villa* antique et de nombreux fragments de tuiles de même origine. Une partie du long côté ouest a été refaite à un moment donné avec une maçonnerie plus irrégulière. Le petit côté tourné vers le nord-est est percé par une porte décentrée et précédée, à l'extérieur, par une marche taillée en arc de cercle dans le terrain encaissant. Les couches de destruction à l'intérieur du bâtiment E ne contenaient pas suffisamment de blocs de pierre pour restituer des élévations dans le même matériau ; il est plus vraisemblable qu'il s'agisse ici de soubassements qui portaient des élévations en terre et en bois au-dessus de la partie excavée.

Si le comblement de ces deux édifices n'a pas fourni de mobilier datant, des prélèvements de charbons de bois (*saule*, *Salix sp.*) incrustés dans le sol du bâtiment E ont permis d'obtenir deux datations <sup>14</sup>C indiquant sans ambiguïté qu'il a été occupé entre la seconde moitié du 13<sup>e</sup> et la fin du 14<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>.

#### 4.2 Les bâtiments semi-excavés non maçonnés

Deux fosses quadrangulaires de grandes dimensions, correspondant également à des bâtiments semi-excavés mais non maçonnés, ont été mises en évidence dans la partie nord de la parcelle. La première, St. 21, a déjà été évoquée : elle a été implantée dans le bâtiment B d'époque gallo-romaine **FIG. 21**. Ce dernier est complètement excavé jusqu'à la base de ses fondations qui sont aussi démantelées, à l'exception de celle du mur nord-ouest qui est maintenue. Il en résulte une



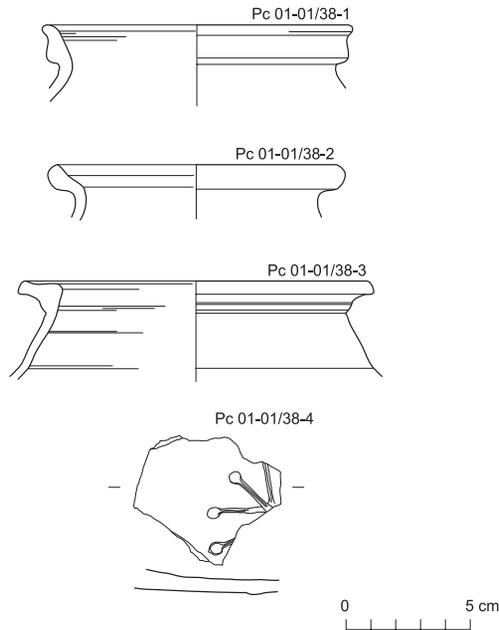
surface excavée de 6,50 x 6,60 m. Plusieurs petites fosses et foyers en fosse occupent la partie centrale de la structure, qui correspond manifestement à ce que l'on peut définir comme un fond de cabane partiellement excavée. Il doit s'agir d'une forme d'habitat à l'architecture de terre et de bois relativement simple, ou d'un bâtiment dévolu à des activités artisanales ou en lien avec l'économie agricole. Aucune trace de poteau cornier ni de paroi ou palissade n'a cependant été mise en évidence. Le comblement de la fosse comprenait beaucoup de matériaux de construction, en particulier de très abondants blocs de pierre issus des maçonneries de la *villa* gallo-romaine, mais aussi des fragments de tuiles et de placages de marbre antiques. Il ne donnait toutefois pas l'impression d'être issu d'un processus de démolition naturel – qui aurait au moins laissé quelques vestiges de la base des murs – mais plutôt d'un remblayage.

Le deuxième bâtiment, St. 3, a été repéré en limite nord de la fouille, sur une toute petite surface. Il présente les mêmes caractéristiques que le premier, si ce n'est qu'il ne se superpose pas à un édifice gallo-romain, et est comblé de la même manière. Quelques observations faites rapidement lors de creusements de tranchées pour des canalisations permettent d'estimer sa surface à au moins 4 x 4 m.

La datation de St. 21 est assurée par la céramique dans son comblement et par une série d'analyses <sup>14</sup>C. Si la majorité des tessons issus du comblement de la fosse est résiduelle et d'origine

< 20 Plan des vestiges de l'établissement médiéval.

21 Vue du bâtiment semi-excavé St. 21 reprenant l'emplacement de l'édifice B gallo-romain.



**22 Céramique médiévale** issue du comblement de St. 21. 38-1 : pot à bord en bandeau; 38-2 : pot à bord éversé et bourrelet externe; 38-3 : pot à bord éversé horizontal; 38-4 : fond marqué.

antique, une part est également médiévale. Il s'agit de céramique culinaire grise à bord en bandeau ou éversé, datée de manière large entre le 9<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup>/13<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>; un fond marqué représente un élément chronologique plus précis indiquant la première moitié du 11<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup> **FIG. 22.**

Cinq prélèvements de charbons de bois (saule, *Salix sp.*; chêne, *Quercus sp.*; noisetier, *Corylus avellana*) dans les petites fosses et foyers situés au centre de la structure indiquent une occupation couvrant les 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles, mais surtout concentrée sur le 13<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>.

### 4.3 Trous de poteaux et petites fosses

Près d'une centaine de petites fosses et trous de poteaux ont été mis au jour sur l'ensemble de la parcelle fouillée, mais avec des concentrations plus fortes dans la partie orientale du jardin de la *pars urbana* gallo-romaine, dans le portique et dans la première rangée de pièces de l'aile nord, ainsi qu'autour du bâtiment E. L'immense majorité de ces structures en creux est postérieure à l'Antiquité, mais ne peut être datée précisément; elle semble toutefois se rapporter à l'occupation médiévale. Il

faut remarquer à ce propos que d'assez nombreux tessons contemporains de la céramique médiévale trouvée dans le bâtiment semi-excavé St. 21 proviennent des remblais perturbés de la zone du bassin et du jardin de la demeure gallo-romaine.

Si certaines des fosses les plus grandes et les plus profondes ont pu servir de silos, la plupart de ces structures en creux correspondent à des trous de poteaux pour des constructions en bois; plusieurs comprenaient encore des pierres de calage. Il est toutefois encore trop tôt dans l'élaboration de ce matériel pour proposer d'hypothétiques plans de bâtiments.

### 4.4 Synthèse sur l'établissement médiéval

Les vestiges qui viennent d'être décrits attestent une réoccupation du site de l'ancienne *villa* gallo-romaine durant l'époque médiévale, entre le 10<sup>e</sup>/11<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Ils complètent utilement les quelques sources écrites dont on dispose pour l'histoire du hameau de Perly à partir du début du 12<sup>e</sup> siècle. C'est en effet depuis cette époque que sont assez régulièrement mentionnés des personnages ayant la charge de métral (*mestral*) de Perly, magistrat local chargé de la perception des amendes et d'une juridiction inférieure<sup>27</sup>. Il n'est fait mention d'aucune construction dans ces textes. Perly n'a jamais été une paroisse durant le Moyen Age et n'était très certainement pas doté d'une église ou d'une chapelle.

Les vestiges mis au jour appartiennent à un petit établissement rural, sans doute un hameau ou un petit village composé de quelques bâtiments construits pour l'essentiel en matériaux légers<sup>28</sup>. Une partie de ceux-ci a dû servir à des activités artisanales ou en relation avec l'économie agricole. Les datations <sup>14</sup>C indiquant un pic d'occupation autour du 13<sup>e</sup> siècle se rapportent vraisemblablement à la phase finale de l'occupation, alors que le mobilier céramique démontre sans ambiguïté que cette dernière a commencé au plus tard durant la première moitié du 11<sup>e</sup> siècle (fond marqué). ■

#### Denis Genequand

SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE  
RUE DU PUIITS-SAINT-PIERRE 4  
CH-1204 GENÈVE  
denis.genequand@etat.ge.ch

## NOTES

- 1 Cette contribution est une version remaniée d'un article paru dans *l'Annuaire d'Archéologie Suisse*, 95, 2012.
- 2 Parcelle 1856. CN 1300, coordonnées: 496'010 / 112'715, altitude 435 m.
- 3 *Procès-verbaux* de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 12 janvier 1865.
- 4 Reber 1888-1894, pp. 302-304.
- 5 Privati 1983, p. 84, n° 42 (Perly-Certoux – Aux Nanpolets) et n° 43 (Arare – Sur les Vignes).
- 6 Blondel 1925, pp. 62-64.
- 7 Blondel 1936, pp. 37-40.
- 8 DICOCER/Lattes: CAMP-A 23; <http://syslat.on-rev.com/cgi-bin/dicocer.lc>.
- 9 De manière générale, sur les pratiques rituelles impliquant décolletage ou bris d'amphores et libations de vin, voir Poux 2004.
- 10 Genequand/Studer 2009.
- 11 Haldimann et al. 2001.
- 12 Genequand/Studer 2009; Genequand 2009.
- 13 Il n'est pas question, ici et dans les autres paragraphes consacrés aux datations, de présenter l'ensemble du mobilier datant, mais seulement d'en donner un aperçu sous forme de planches afin de justifier les datations proposées.
- 14 L'identification des monnaies de la fouille a été effectuée par Matteo Campagnolo, conservateur du Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire de la ville de Genève; voir sa contribution dans ce même volume, pp. 66-70, Tab. III.
- 15 Les locaux numérotés *bis* ou *ter* pour l'état II sont ceux dont le plan a été modifié par déplacement ou ajout de murs de refend.
- 16 Sur l'emploi des *tegulae mammatae* en Gaule narbonnaise, voir Bouet 1999, pp. 13-39.
- 17 Blondel 1925, pp. 62-63: une « aire bétonnée, large de 9 m et épaisse de 1,20 m » bordée par un mur. Il pourrait s'agir d'un autre bassin ou d'un fond d'hypocauste éventuellement lié à des thermes.
- 18 Voir les nombreux exemples donnés dans Smith 1997, pp. 46-79.
- 19 Fuchs 2000.
- 20 Dubois/Paratte 2001.
- 21 Sur la *villa* de Vandœuvres: Genequand/Studer 2009; Genequand 2009.
- 22 A propos des bassins dans l'architecture domestique, voir en dernier lieu Dessales 2011.
- 23 Analyse effectuée par Jean Tercier, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon (Réf. LRD11/R6543R); Ech. 1/US 45 (n° laboratoire ETH-42956): 705 ± 35 BP, 1250-1390 AD (95,4% de probabilité, dont 75,6% pour la phase 1250-1330 AD); Ech. 7/US 45 (n° laboratoire ETH-42962): 605 ± 40 BP, 1290-1410 AD (95,4% de probabilité).
- 24 Faure-Boucharlat/Maccari-Poisson 1993; Faure-Boucharlat (dir.) 2001, *passim*.
- 25 Faure-Boucharlat/Maccari-Poisson 1993, pp. 194-198. La première moitié du 11<sup>e</sup> siècle représente la phase principale de fabrication des céramiques à fond marqué; leur production couvre aussi, dans une

moindre mesure, la seconde moitié du 10<sup>e</sup> et la seconde moitié du 11<sup>e</sup> siècle.

- 26 Analyse effectuée par Jean Tercier, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon (Réf. LRD11/R6543R). Ech. 2/US 47 (n° laboratoire ETH-42957): 780 ± 35 BP, 1185-1285 AD (95,4% de probabilité); Ech. 3/US 49 (n° laboratoire ETH-42958): 790 ± 35 BP, 1180-1280 AD (95,4% de probabilité); Ech. 4/US 53 (n° laboratoire ETH-42959): 880 ± 35 BP, 1030-1230 AD (95,4% de probabilité; dont 49,5% à 1  $\sigma$  pour la phase 1150 AD-1220 AD); Ech. 5/US 63 (n° laboratoire ETH-42960): 730 ± 35 BP, 1220-1300 AD (91,9% de probabilité); Ech. 6/US 69 (n° laboratoire ETH-42961): 695 ± 35 BP, 1250-1390 AD (95,4% de probabilité, dont 68,2% pour la phase 1250-1320 AD).
- 27 *Régeste* 1866, n° 269 (vers 1124), n° 405 (1178), n° 652 (1231); Mallet 1872, n° 53 (1322), n° 183 (1374); Galiffe 1829-1830, I, 82 (1332).
- 28 Pour des établissements plus ou moins contemporains et présentant des similitudes quant à leur organisation ou leur architecture: Faure-Boucharlat (dir.) 2001; König 2011.

## BIBLIOGRAPHIE

- Blondel 1925. L. Blondel, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1924. *Genava* III, 1925, pp. 62-71 (en part. pp. 62-64, parly. Villa romaine).
- Blondel 1936. L. Blondel, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1935. *Genava* XIV, 1936, pp. 32-46 (en part. 37-40, Villa romaine de Perly).
- Bouet 1999. A. Bouet, *Les matériaux de construction en terre cuite dans les thermes de la Gaule Narbonnaise*. Bordeaux 1999.
- Dessales 2011. H. Dessales, Décor et fontaines domestiques dans les Gaules: une adaptation des modèles italiens? In: C. Balmelle et al. (éd.), *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Age*. Aquitania suppl. 20, Bordeaux 2011, pp. 241-255.
- Dubois/Paratte 2001. Y. Dubois et C.-A. Paratte, *La pars urbana de la villa gallo-romaine d'Yvonand VD-Mordagne*. Rapport intermédiaire. *ASSPA* 84, 2001, pp. 43-57.
- Faure-Boucharlat (dir.) 2001. E. Faure-Boucharlat (dir.), *Vivre à la campagne au Moyen-Age. L'habitat rural du V<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> s.* (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques. DARA 21, Lyon 2001.
- Faure-Boucharlat/Maccari-Poisson 1993. E. Faure-Boucharlat et B. Maccari-Poisson, Le mobilier céramique. In: M. Colardelle/E. Verdel (dir.) *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement*. DAF 40, Paris 1993, pp. 189-203.
- Fuchs 2000. M. Fuchs, *Vallon: musée et mosaïques romaines*. GAS 30, Fribourg 2000.
- Galiffe 1829-1830. J. A. Galiffe, *Matériaux pour l'histoire de Genève*. 2 vols, Genève-Paris 1829-1830.

Genequand 2009. D. Genequand, *La pars urbana de la villa gallo-romaine de Vandœuvres*, des Julio-Claudiens au Bas-Empire. *as.* 32.2009.2, pp. 32-37.

Genequand/Studer 2009. D. Genequand et J. Studer, La fouille du parking de Vandœuvres: nouvelles données sur l'âge du Fer dans la campagne genevoise. *as.* 32.2009.2, pp. 25-31.

Haldimann et al. 2001. M.-A. Haldimann, P. André, E. Broillet-Ramjoué, M. Poux, *Entre résidence indigène et domus gallo-romaine: le domaine antique du Parc de La Grange (GE)*. *as.* 24.2001.4, pp. 2-15.

König 2011. K. König, *Finsterhennen, Uf der Höchi. Eine Hochmittelalterliche Wüstung im Berner Seeland*. Bern 2011.

Mallet 1872. E. Mallet, Documents inédits relatifs à l'histoire de Genève de 1312 à 1378. *MDG* 18, Genève 1872.

Poux 2004. M. Poux, *L'Age du vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*. Montagnac 2004.

Privati 1983. B. Privati, *La nécropole de Sézegnin (IV<sup>e</sup> – VIII<sup>e</sup> siècle)*. Genève 1983.

Reber 1888-1894. B. Reber, *Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien Evêché de Genève*. *MDG* 23, Genève 1888-1894, pp. 282-326.

Régeste 1866. *Régeste genevois, ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la Ville et du Diocèse de Genève avant l'année 1312*. Genève 1866.

Smith 1997. J. T. Smith, *Roman villas. A Study in Social Structures*. London-New York 1997.

## REMERCIEMENTS

La fouille était placée sous la direction de l'auteur, assisté de Marion Berti et Isabelle Plan, respectivement dessinatrice et archéologue au Service cantonal d'archéologie de Genève. L'équipe de fouille a compté de quatre à sept ouvriers selon les moments: Jean-Paul Cipolat, Pinto De Jesus, Marcial Limeres, Abilio-Rui Luis e Silva, Benoit Mouthon, David Peter, Manuel Picarra, José-Luis Rial Gondar, José Campos-Rodríguez et Albano Soares de l'entreprise Cuénod Constructions SA ont pris part aux travaux. Il nous revient ici de remercier Jean-Claude Held, architecte, et José Suarez (entreprise AGEMA) pour leur collaboration et la coordination des travaux archéologiques avec le chantier de construction, ainsi que José Léal (Cuénod Constructions SA) pour l'intendance et l'organisation du chantier. Nos remerciements s'adressent aussi à Marc-André Haldimann pour ses remarques sur l'architecture de la *villa* et avec qui nous avons procédé à une première analyse de la céramique récoltée durant la fouille.

## CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

SCA, M. Berti: 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12, 17, 18, 20, 21, 22; D. Genequand: 1, 3, 7, 9, 13, 14, 15, 16, 19.

Swiss Topo/SCA, M. Berti: 2.

3.

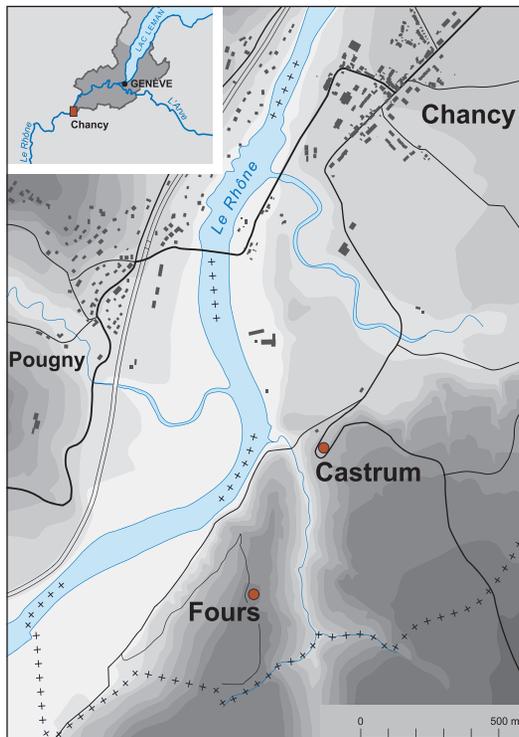
Anne de Weck  
et Gaston Zoller

## Un atelier de tuiliers gallo-romain implanté dans les ruines d'un *fanum* à Chancy?

1 Vue générale du site.



LE SITE, LOCALISÉ SUR UNE ÉMINENCE PROCHE DU VILLAGE DE CHANCY, AUJOURD'HUI CONNU SOUS LE NOM DE « BOIS DE FARGOUT », OCCUPE UNE POSITION STRATÉGIQUE LE LONG DE LA FRONTIÈRE NATURELLE DÉFINIE PAR LE RHÔNE, CONTRÔLÉE AU BAS EMPIRE PAR UN *CASTRUM* INSTALLÉ EN CONTREBAS<sup>1</sup> **FIG. 2**. CHANCY A ÉTÉ DE TOUS TEMPS UN POINT DE PASSAGE DU RHÔNE, CE DONT TÉMOIGNENT LES PONTS EN BOIS RELIANT LE VILLAGE À POUIGNY (DÉP. DE L'AIN, F), QUI SE SONT SUCCÉDÉ DEPUIS LE MOYEN ÂGE<sup>2</sup>. IL SE TROUVE AUSSI SUR UN AXE DE COMMUNICATION IMPORTANT MENANT AU FORT DE L'ÉCLUSE ET, AU-DELÀ DU JURA, EN DIRECTION DE LYON.

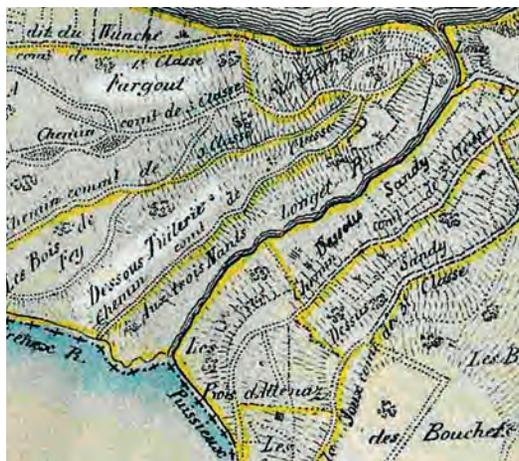


**2** La situation des fours proches du *castrum* romain et du village de Chancy.

**3** Plan Mayer 1829.

**4** Le four principal lors de la fouille de 1919.

L'existence d'un four à tuiles enfoui à cet endroit était connue bien avant sa découverte. Sur un plan de 1829, la zone située en contrebas du site porte le nom de Dessous Tuilerie **FIG. 3**.



En 1899, Burkhard Reber, pharmacien et chercheur féru d'archéologie, signale « l'entrée d'un bâtiment romain » dans les Bois de Chancy<sup>3</sup>. Près de vingt ans plus tard, deux chercheurs, Pierre Cailler et Henri Bachofen, fouillent ledit bâtiment. Ils découvrent un four de tuiliers gallo-romain, bien conservé, en partie dallé de calcaire, avec un fragment de sole encore en place **FIG. 4**<sup>4</sup>. Depuis, il est resté à l'air libre avant d'être petit à petit recouvert par l'humus forestier.



### Le complexe artisanal

En 2009, le Service cantonal d'archéologie a entrepris le dégagement du four en prévision de travaux forestiers qui menaçaient le site<sup>5</sup> **FIG. 1 et 5**. Il s'agissait d'abord de le localiser précisément et d'évaluer son état de conservation. Il était ensuite prévu d'effectuer une analyse fine de la structure, dont nous n'avions qu'une description remontant à l'époque de sa découverte. Une fouille plus

### 3. Un atelier de tuiliers gallo-romain implanté dans les ruines d'un *fanum* à Chancy ?



5 Le four secondaire, perpendiculaire au four principal.

étendue a permis de mettre au jour l'ensemble de l'atelier de tuiliers. En 2010 et 2011, les investigations se sont poursuivies, dévoilant une occupation antérieure à la production de tuiles, jusque-là insoupçonnée. En outre, la chronologie de l'occupation du site a pu être précisée grâce au matériel céramique et grâce aux analyses par thermoluminescence et par datation  $^{14}\text{C}$ <sup>6</sup>.

Les travaux récents ont révélé l'existence d'un four secondaire, de petite taille (3,50 x 3 m), installé perpendiculairement à l'alandier du four principal (6 x 5 m) **FIG. 5**. L'atelier de Chancy présente une organisation classique, comparable à celle de l'atelier d'Avenches – En Chaplix, pour citer l'exemple connu le plus proche<sup>7</sup>.

Le deuxième four est détruit dans sa partie sud. Il manque le quatrième muret de soutènement de la sole et l'alandier. Comme le four principal, il est construit avec de gros fragments de *tegulae* empilés. Les murs de soutènement, voûtés en arc brisé, sont construits de manière soignée, avec un appareil composé de briques et de fragments de tuiles **FIG. 6**. Le laboratoire repose sur

un simple radier de *tegulae*. Une seule réfection se distingue dans la partie supérieure des murets et au niveau des dernières assises. Au milieu de la bordure nord, à l'arrière du four, un petit seuil marque probablement l'endroit où l'on chargeait les tuiles dans le laboratoire **FIG. 7**.

Ce four était sans doute utilisé pour les commandes plus modestes. Sachant que le grand four pouvait contenir un chargement d'environ 5000 tuiles, il devait en contenir à peu près la moitié.

Le four principal, objet de nos recherches en 2009<sup>8</sup>, se caractérise par une construction plutôt hétéroclite due à diverses transformations, comme des modifications successives du niveau d'assise du laboratoire, ou les trois réaménagements de l'alandier. Au moins quatre phases d'utilisation ont été identifiées. Les murets de soutènement construits à l'aide de petits fragments de tuiles liés à de l'argile semblent appartenir à la dernière phase. Une zone de propreté, aménagée autour du four à l'aide de *tegulae* posées à plat dans le sol en argile, a été plusieurs fois remaniée par rechapages successifs à certains endroits.



**6** Détail d'une des voûtes en arc brisé du four secondaire.

**7** Seuil aménagé dans la bordure nord du four secondaire.

### 3. Un atelier de tuiliers gallo-romain implanté dans les ruines d'un *fanum* à Chancy ?



8 Appareil en épi (*opus spicatum*) dans la construction du four principal.

9 L'épandage de fragments de tuiles au nord du four principal.

10 Serpette en fer d'époque romaine (?).



L'une des étapes du grand four est constituée de deux assises de fragments de *tegulae* superposés formant un appareil en *opus spicatum* (en épi) **FIG. 8** qui a dû servir de fondation à l'un des laboratoires. Cette technique, souvent utilisée dans les maçonneries, devait permettre une meilleure stabilité à cet élément porteur, soumis au poids de lourds chargements.

Un radier en moellons est aménagé dans les derniers temps de l'activité du four, servant probablement de fondation à un laboratoire plus tardif.

Au fur et à mesure des rehaussements successifs du four dus aux reconstructions du laboratoire, les sols ont également été surélevés. Peu avant la fin de l'activité des fours, probablement au Bas Empire, l'un des niveaux de marche en argile compactée, lié à l'activité des tuiliers, est recouvert par un épandage de tuiles repéré au nord, à l'ouest et au sud du four principal **FIG. 9**. S'agit-il d'une toiture effondrée utilisée comme une sorte de radier d'assainissement pour l'aménagement d'un sol ? Les deux derniers sols d'utilisation du four principal seront installés en partie sur cet épandage.

Ce dernier s'arrête net, créant un effet de paroi juste avant le four secondaire, comme s'il tenait compte d'une structure dont il ne resterait par ailleurs que la trace d'un alignement de *tegulae* qui s'étend au nord, à l'arrière du four. Il s'agit peut-être des restes d'un couvert. Un foyer quadrangulaire, contemporain de cette période tardive, a été aménagé à 2 m au nord du four secondaire. Il est délimité par des pierres de chant et le fond est dallé de gros fragments de *tegulae*.

Quant aux objets mis au jour, un seul d'entre eux peut être rattaché à la production de tuiles, une serpette bien conservée, découverte lors de la fouille de 1919 **FIG. 10**, qui a pu servir entre autres à la préparation du bois.

#### Datation

Des échantillons de tuiles prélevés dans et autour des deux fours ont été soumis à une analyse par thermoluminescence, dont il faut toutefois considérer les résultats comme indicatifs<sup>9</sup>. Les dates obtenues vont du début du 3<sup>e</sup> siècle au 5<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. La céramique pouvant se rattacher à l'atelier de tuiliers s'inscrit bien dans cette période ; essentiellement culinaire, elle date principalement des 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> siècles apr. J.-C.

Les fours de tuiliers ont été classés selon des critères bien précis, par leur forme, circulaire ou rectangulaire, et par le système de conduits de chaleur à l'intérieur de la chambre de chauffe<sup>10</sup>. D'abord circulaires, ils deviennent rectangulaires pour obtenir une meilleure circulation de la chaleur. Une chronologie a été proposée pour les différents types identifiés. Les fours de Chancy appartiennent à la catégorie la plus répandue, celle du type IIE, dont les premiers exemplaires apparaissent au début du 2<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Le modèle le plus abouti, auquel correspondent les fours de Chancy, se répand à partir du 3<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. En outre, des éléments composant la bordure extérieure du four principal, non soumis aux hautes températures de cuisson, dateraient de cette période. La partie supérieure du petit four aurait été reconstruite au 5<sup>e</sup> siècle et serait contemporaine de l'épandage de fragments de *tegulae* tardif. Enfin, la typologie des tuiles de Chancy, qui correspond à un type diffusé entre le milieu du 3<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., s'ajoute à ce faisceau d'indices<sup>11</sup>. Il est donc raisonnable de situer l'installation de l'atelier de tuiliers au plus tard au début

du 3<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. et son activité probablement jusqu'au 5<sup>e</sup> siècle. Cependant, il n'est pas impossible que les fours aient été construits plus tôt, au cours du 2<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

### Un complexe cultuel ?

Quelques dates du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. nous avaient d'abord fait penser que des fours plus anciens avaient existé, jusqu'à ce qu'un bâtiment antérieur à l'activité des fours ait été identifié<sup>12</sup>.

Les fours sont en effet insérés dans un réseau de murs en moellons liés à du mortier, dessinant la forme de deux quadrilatères imbriqués l'un au centre de l'autre. Avant de découvrir le deuxième ensemble de murs, nous avons considéré ceux qui entouraient le four principal comme des fondations contemporaines des fours<sup>13</sup> **FIG. 11**. Une fouille plus approfondie a montré, depuis, que cette structure leur est antérieure. Son mur oriental a été coupé lors de l'installation de l'alandier du four principal. La datation <sup>14</sup>C des charbons de bois prélevés au niveau du ressaut de fondation de son mur septentrional se situe dans



**11** Les fours installés dans les ruines du *fanum*.

### 3. Un atelier de tuiliers gallo-romain implanté dans les ruines d'un *fanum* à Chancy ?



la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. **FIG. 12.** Il s'agit vraisemblablement d'un sol en relation avec cette structure, dans lequel deux intailles de l'époque gallo-romaine ont été retrouvées, qui ont été par chance différenciées des charbons.

Ainsi, un édifice du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. préexistait à l'atelier de tuiliers. Si l'on se concentre uniquement sur son agencement, un bâtiment à plan centré se distingue clairement, qui n'est pas sans évoquer celui d'un *fanum*. Selon cette hypothèse, le premier ensemble de murs correspondrait à la *cella* (9,50 x 10,5 m) et le deuxième, qui l'entoure, formerait la galerie périphérique. Ses dimensions, 16,50 x 18 m, s'accordent bien avec celles des *fana*, qui atteignent en moyenne 18 x 18 m. La situation topographique du lieu constitue un indice supplémentaire : les temples sont fréquemment implantés en hauteur, pour être visibles loin à la ronde, et à proximité d'un cours d'eau<sup>14</sup>. Le probable *fanum* de Chancy occupe justement cette

**12** Détail du mur nord de la probable *cella*.

**13** Intailles en pâte de verre.

position. Il semble lié aux *villae* alentours, dont les plus proches sont celles de Chancy – Montagny<sup>15</sup>, identifiée sous le *castrum* du Bas Empire, datée du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., et celle découverte au cœur du village de Chancy<sup>16</sup>.

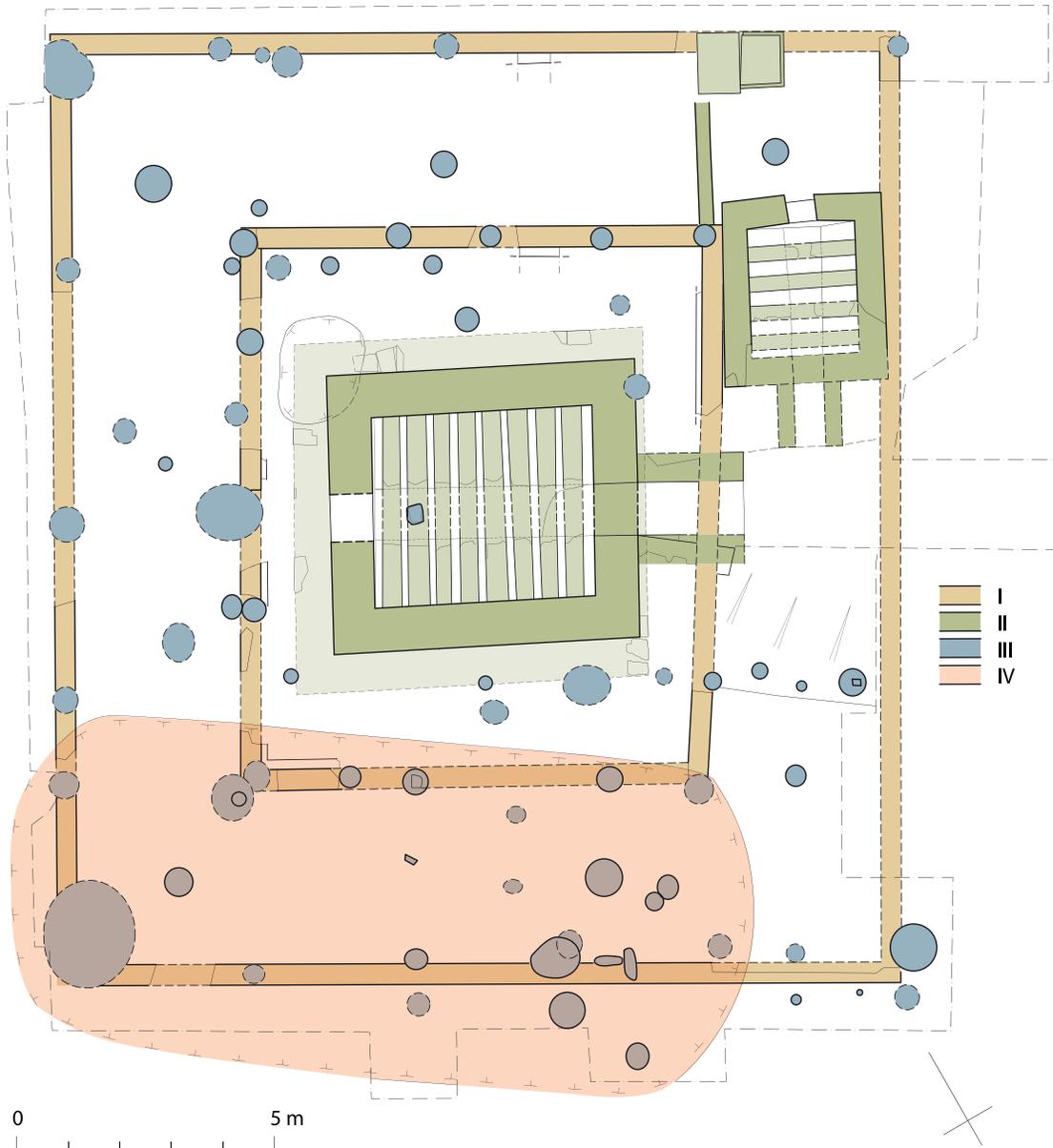
Très peu d'objets pouvant être associés à un contexte sacré ont été découverts à ce jour. Cette apparente pauvreté du matériel s'expliquerait par les divers remaniements que le site a connus durant sa longue période d'occupation. Il faut néanmoins mentionner la statuette en terre cuite, cassée lors de sa découverte et depuis disparue, dont parlent les fouilleurs de 1919<sup>17</sup>. Cette trouvaille était difficile à comprendre dans le cadre d'un atelier de tuiliers. Une clochette en bronze, provenant d'une fosse tardive, et les intailles signalées plus haut sont aussi des objets potentiellement culturels. Les intailles sont en effet souvent présentes dans les sanctuaires, mais en si petit nombre qu'il est difficile de dire s'il s'agit d'offrandes votives ou de simples pertes. Les offrandes avérées d'intailles existent bel et bien mais elles sont fort rares<sup>18</sup>. D'après leur typologie, les intailles de Chancy dateraient de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ou de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. **FIG. 13.** Les deux sont en pâte de verre. L'une, de couleur violacée, imite l'améthyste. Elle représente Achille agenouillé, appuyé sur son bouclier et touchant son talon. Elle n'a visiblement jamais été sertie, comme l'indiquent les coulures de verre sur sa tranche. L'autre est une imitation d'un nicolo, une pierre le plus souvent bleutée, constituée de deux couches superposées, appartenant au groupe des onyx. Elle figure deux personnages debout, un homme en conversation peut-être avec une femme, de dos,



1 cm



1 cm



14 Plan schématique des phases d'occupation du site.

la tête tournée vers lui. Le fait que l'une soit inachevée, donc jamais portée, laisse à penser qu'il pourrait s'agir d'offrandes.

### Un temple et des fours, une succession étonnante

Si l'on poursuit notre hypothèse, le four principal occuperait l'ancienne *cella* alors que le four secondaire s'élèverait à l'intérieur de la galerie du temple. Il est intéressant de relever que le four principal a été aménagé avec précision au centre de

la structure **FIG. 14**. Cette position a certainement une raison, peut-être celle de réutiliser les murs du bâtiment sacré comme fondations pour installer la couverture des fours. Si nous savons que le bâtiment antérieur était en usage en tout cas au 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., sa fondation pourrait être plus ancienne, comme semblent l'attester un échantillon de terre cuite prélevé sur une tuile en position secondaire, daté par thermoluminescence autour de 20 av. J.-C., et un tesson de céramique à vernis noir, probablement du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

Pour le moment, il est impossible de dire quand le supposé temple a été abandonné et

### 3. Un atelier de tuiliers gallo-romain implanté dans les ruines d'un *fanum* à Chancy ?



15 Trou de poteau de section carrée aménagé à l'intérieur du four désaffecté.

quand l'atelier de tuiliers a été aménagé dans ses ruines. Les seuls indices pourraient être deux as trouvés dans une couche de démolition, qui dateraient de la première moitié du 2<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., à la fin du règne d'Hadrien. S'agit-il de la période d'abandon du temple ou de la période d'aménagement des fours ? Il est en tout cas sûr que l'édifice cultuel n'était plus en fonction à l'aube du 3<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Il faut encore mentionner le fond en dalles de calcaire du four principal, observé en 1919, aujourd'hui complètement disparu. Il pourrait être un remploi du sol originel du temple que les artisans auraient récupéré. Cela expliquerait le choix de ce matériau a priori mal adapté pour une zone exposée à de fortes chaleurs.

L'installation d'un atelier de tuiliers dans les ruines d'un *fanum* paraît singulière. Toutefois les zones artisanales se trouvent souvent à proximité de sanctuaires, notamment dans le domaine de la métallurgie et de l'exploitation de carrières. Sur le site de Sarramer, dans les Hautes Baronnies, au centre de la chaîne des Pyrénées, une activité métallurgique du 2<sup>e</sup> siècle était liée à un sanctuaire situé 150 m plus loin, où était vénérée la divinité indigène du *pagus*, Ageio, protectrice de l'activité économique de la région<sup>19</sup>. En Suisse, il existe plusieurs exemples où l'artisanat côtoie le sacré. On peut citer le *fundus* de la *villa* de Rodesdorf à Soleure, où un petit *fanum* construit au sommet de la colline se trouvait à 60 m d'un moulin hydraulique, et par la suite d'une forge, implantés sur le versant<sup>20</sup>. Notons également le *fanum* de Riaz – Tronche-Bélon, dans le canton de Fribourg, établi à proximité d'une zone de production métallurgique<sup>21</sup>.



À Chancy, la situation est un peu différente puisque les fours et le temple n'ont jamais fonctionné ensemble. Le site de Cham – Hagendorn dans le canton de Zoug est intéressant dans le cadre de notre problématique, car il a connu tour à tour une fonction artisanale et sacrée, suite à plusieurs inondations, qui ont été les facteurs de ces changements<sup>22</sup>. Cet exemple illustre bien que des activités culturelles et artisanales peuvent se succéder en un même lieu.

Le cas genevois, le seul connu à ce jour en Suisse, n'est pourtant pas unique. Il existe un exemple similaire en France, dans le département de l'Allier, au nord de l'Auvergne, le site des Petits Jardins, à Isle-et-Bardais, situé en pleine forêt de Tronçais<sup>23</sup>. Comme à Chancy, le site est d'abord dédié à un sanctuaire puis devient une zone de production artisanale, avec l'installation d'un atelier de tuiliers et d'une forge. Le sanctuaire, composé de deux *fana*, chacun inscrit dans un péribole, remonte à la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Il aurait été abandonné entre la fin du 3<sup>e</sup> siècle et le début du 4<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Deux fours sont ensuite aménagés dans les ruines du premier temple. Le plus grand est installé dans la *cella* et l'autre s'insère dans la galerie, selon une disposition étrangement similaire à celle de l'atelier de Chancy. La dernière utilisation des fours se situe entre le début du 6<sup>e</sup> et le milieu du 7<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Le commencement de leur activité n'est pour l'instant pas encore daté. Même si la production de cet atelier semble plus tardive que celle de Chancy, la parenté entre les deux sites n'en est pas moins étroite, jusqu'à la disposition des deux fours dans les ruines du temple.

Plusieurs facteurs conditionnent le choix d'un site dévolu à une activité artisanale. Il y a les ressources naturelles que peut offrir un lieu, comme l'eau et le bois, indispensables à une activité de transformation. La production de tuiles nécessite aussi qu'il y ait un gisement d'argile suffisamment important à proximité. La région de Chancy réunit ces conditions ; l'activité y a d'ailleurs été intense : en témoignent les fours modernes qui ont fonctionné jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle et la toponymie de la région, qui compte plusieurs lieux-dits « La Tuilière ». Un site artisanal devait aussi être placé non loin de voies de communication permettant la diffusion de la marchandise. A Chancy, le Rhône a probablement été l'une de ces voies, secondée par un réseau routier encore mal connu.

Il était aussi préférable de privilégier les zones à l'extérieur des villes pour éviter les incendies et les désagréments liés à ce genre de production, tels que les fortes fumées qui se dégageaient des fours.

Enfin, la question de l'organisation administrative des territoires pourrait fournir une piste de recherche supplémentaire. En effet, au Haut Empire, on sait que l'administration en place contrôlait les sites spécialement dévolus à l'artisanat. Celui de Chancy pourrait être l'une des zones fiscales consacrées à ce type d'activité.

### L'occupation du site après l'abandon des fours

Les fours sont visiblement abandonnés au cours de l'Antiquité tardive. Une grande fosse détruit la partie sud du four secondaire ainsi qu'une partie de l'alandier du four principal. Ce dernier reste à l'air libre alors que le four secondaire est scellé par un remblai tardif, constitué d'argile rubéfiée mélangée à de petits fragments de tuiles et daté du Haut Moyen Age d'après le matériel céramique. Ce remblai, qui apparaît juste sous l'humus, correspond aussi au niveau de marche de l'espace marqué par l'ancien four.

A cette période, un bâtiment en bois est édifié sur les lieux. Il se matérialise par au moins une cinquantaine de trous de poteaux répartis sur la surface occupée jadis par la *fanum* et l'atelier de tuiliers. Un trou de poteau de section carrée est aménagé à l'intérieur même du four, dans le fond d'argile cuite **FIG. 15**. Un certain nombre de poteaux ont percé le dernier niveau de marche décrit plus haut jusqu'à entamer l'épandage de tuiles. Un grand nombre d'entre eux sont implantés

sur le tracé des murs du temple ruiné, qui servent à nouveau de fondations pour une charpente. Des portions de murs, non recouvertes par l'épandage de tuiles, étaient donc encore visibles à cette époque-là. Ce cas de figure rappelle celui d'autres bâtiments de cette période constitués de matériaux mixtes, à l'image de la petite unité agricole du Haut Moyen Age de Sézegin – Avusy, située à 4 km de Chancy – Fargout, combinant des fondations en pierre et une élévation en bois<sup>24</sup>.

Cette réutilisation des lieux, probablement liée à des activités agro-pastorales, daterait des 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> siècles, d'après le matériel céramique retrouvé dans ces niveaux tardifs.

Le site a continué d'être occupé au Moyen Age, comme l'atteste une zone charbonneuse formant une grande fosse oblongue datée par <sup>14</sup>C des environs de 1220 **FIG. 16**. Une obole de l'évêché de Genève, fin 12<sup>e</sup>-début 13<sup>e</sup> siècle, trouvée au fond de la fosse, confirme cette datation.

**16** Fosse oblongue d'époque médiévale au sud du four principal.



### 3. Un atelier de tuiliers gallo-romain implanté dans les ruines d'un *fanum* à Chancy ?

Pour conclure, les recherches menées sur le chantier du « Bois de Fargout » à Chancy ont permis de démontrer que le site a perduré de manière presque ininterrompue depuis le 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. jusqu'au 13<sup>e</sup> siècle au moins.

La ressemblance troublante du site de Chancy avec celui de Isle-et-Bardais en Auvergne semble en outre confirmer que l'établissement d'une zone artisanale dans un ancien lieu de culte est possible et pas forcément fortuit. Est-ce que le choix du lieu a été motivé uniquement par la présence de matières premières ou par la situation géographique et administrative du terrain ? S'il s'agit bien d'un *fanum*, aurait-il gardé, même abandonné, une charge symbolique dont les tuiliers pensaient bénéficier ? Les

résultats des dernières fouilles ouvrent donc de nouvelles perspectives de réflexion sur la nature des sites réservés aux activités artisanales.

La suite de nos recherches se concentrera sur les niveaux d'utilisation et de fondation du temple, identifié à ce jour principalement d'après la structure architecturale du bâtiment et la nature du maigre matériel qui peut y être rattaché. |

#### Anne de Weck, Gaston Zoller

SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE  
RUE DU PUIS-SAINTE-PIERRE 4  
CH-1204 GENÈVE  
anne.deweck@etat.ge.ch  
gaston.zoller@etat.ge.ch

#### NOTES

- 1 Blondel 1929, pp. 138-166.
- 2 *Ibidem*, pp. 161-162.
- 3 Reber 1901, pp. 35-37 et pp. 186-187.
- 4 Cailler/Bachofen 1922, p. 27.
- 5 Terrier 2010, pp. 178-180.
- 6 Jean Tercier, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon (Réf. LRD12/R6667R). Datation effectuée par Radiocarbon Dating – ETH Zurich (ETH-46206, Ech. 37, ETH-45847).
- 7 Eschbach/Castella 1995, pp. 143-188.
- 8 De Weck/Zoller 2011, pp. 32-37.
- 9 Datations effectuées par QED Laboratoire, Aix-en-Provence (QED 1118-I; A-09-31-03-TL).
- 10 Le Ny 1988, pp. 55-60.
- 11 De Weck/Zoller 2011, p. 36.
- 12 Terrier 2010, p. 178.
- 13 De Weck/Zoller 2011, p. 34.
- 14 Fauduet 1993, p.43.
- 15 Blondel 1929, pp. 154-156.
- 16 Blondel 1931, p.69; Sauter 1974, pp. 240-241.
- 17 Cailler/Bachofen 1922, note 2, p. 30.
- 18 Guiraud 1988, pp. 38-40.
- 19 Beyrie et al. 2000, pp. 50-52.
- 20 Harb 2001, pp. 76-77.
- 21 Vauthey 1985.
- 22 Schucany/Winet (à paraître).
- 23 Laüt 2012, pp. 181-196.
- 24 Privati 1986, pp. 9-19.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Beyrie et al. 2000.** A. Beyrie, J.-M. Fabre et R. Sablayrolles, Les hommes de fer du dieu Ageio : exploitation antique du fer dans les Hautes Baronnies (Hautes-Pyrénées). *Gallia* 57, 2000, pp. 37-52.
- Blondel 1929.** L. Blondel, La *villa* romaine et le *castrum* de Montagny – Chancy. *Genava* VII, 1929, pp. 138-166.
- Blondel 1931.** L. Blondel, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1930. *Genava* IX, 1931, p. 69.
- Cailler/Bachofen 1922.** P. Cailler et H. Bachofen, Fouilles d'un four à tuiles, de l'époque romaine, à Chancy (Canton de Genève). *Indicateur d'Antiquités suisses* 24, 1922, pp. 23-32.
- De Weck/Zoller 2011.** A. de Weck et G. Zoller, Un atelier de tuiliers à Chancy. *as.* 34.2011.3, pp. 32-37.
- Eschbach/Castella 1995.** F. Eschbach et D. Castella, L'atelier de tuiliers d'Avenches « En Chaplix ». *Bulletin de l'Association Pro Aventico* 37, 1995, pp. 143-188.
- Fauduet 1993.** I. Fauduet, *Les temples de tradition celtique*. Paris 1993.
- Guiraud 2008.** H. Guiraud, *Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule (territoire français)*. 48<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*, vol. II, Paris 2008.
- Harb 2001.** P. Harb, Rodersdorf/Klein Büel. *Archäologie und Denkmalpflege im Kanton Solothurn* 6, 2001, pp. 76-77.
- Laüt 2012.** L. Laüt, Premier bilan des recherches sur le sanctuaire des Petits Jardins à l'Isle-et-Bardais, en forêt domaniale de Tronçais (Allier).

In : O. de Cazanove et P. Méniel (dir.), *Etudier les lieux de culte de Gaule romaine*. Actes de la table ronde de Dijon, 18-19 septembre 2009 ; *Archéologie et histoire romaine* 24, Montagnac 2012, pp. 181-196.

**Le Ny 1988.** F. Le Ny, *Les fours de tuiliers gallo-romains. Méthodologie, étude technologique, typologique et statistique, chronologie*. Paris 1988.

**Privati 1986.** B. Privati, Sézegnin GE : une unité agricole du haut Moyen Age. *as.* 9.1986.1, pp. 9-19.

**Reber 1901.** B. Reber, *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*. Genève 1901.

**Sauter 1974.** M.-R. Sauter, Chronique archéologique. *Genava* XXII, 1974, pp. 240-241.

**Schucany/Winet (à paraître).** C. Schucany et I. Winet, *Cham – Hagendorn/Zg, Schmiede – Heiligtum – Wassermühle – Schmiede. Ein Ort mit Wechselvoller Geschichte römischer Zeit am Wasser*. Bâle.

**Terrier 2010.** J. Terrier, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2008 et 2009. *Genava* LVIII, 2010, pp. 178-180.

**Vauthey 1985.** P.-A. Vauthey, *Riaz/Tronche-Bélon, le sanctuaire gallo-romain*. *Archéologie fribourgeoise* 2, Fribourg 1985.

#### CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

SCA, G. Zoller, 1, 5-10, 12-13, 15-16 ;  
M. Berti, 2 ; 14.  
Archives de l'Etat de Genève, 3.  
Tiré de : Cailler/Bachofen 1922 (p. 27), 4.  
Archeotech SA, O. Feihl, 11.

# Occupations préhistorique, protohistorique et gallo-romaine à proximité de la *villa* de Bernex

Gaston Zoller

4.

LA FOUILLE D'UN PETIT VERGER AU CŒUR DU VILLAGE DE BERNEX A PERMIS D'INSCRIRE LA *VILLA* GALLO-ROMAINE DANS UN PARCELLAIRE PLUS ANCIEN, DE LA FIN DE L'ÂGE DU FER. PAR LA MÊME OCCASION, DES NIVEAUX ANTÉRIEURS DATÉS ENTRE LE NÉOLITHIQUE FINAL ET LE HALLSTATT ONT ÉTÉ MIS AU JOUR.

1 Bernex – En Saule. Fouilles de la *villa* gallo-romaine, intervention 1968. A l'arrière-plan, l'église actuelle construite en 1864-1865.



## Contexte géographique et géologique

Bernex se situe sur l'une des collines molassiques du bassin genevois, qui culmine à 503 m d'altitude<sup>1</sup>. Etabli sur le flanc nord-ouest du coteau, le noyau ancien du village s'étend le long de l'ancienne route allant de Genève à Chancy, en direction de la Champagne et des contreforts du Vuache. Son sous-sol est constitué de dépôts fluvioglaciers recouvrant le substrat de molasse gréseuse qui affleure par endroits.

## Historique des découvertes

Vers 1946, un habitant de Bernex signala la présence d'un grand nombre de tuiles dans son verger. Informé de la découverte, l'archéologue cantonal Louis Blondel se rendit sur place. Suite à l'observation de cet épandage de tuiles et de mortier de tuileau<sup>2</sup>, il émit l'hypothèse d'une construction antique à l'emplacement de la croisée des chemins de Saule et de Graisy<sup>3</sup> **FIG. 2**. L'étude des textes médiévaux et des toponymes lui semble confirmer l'existence d'un

établissement romain au nord-ouest et en contrebas de l'ancienne église médiévale de Saint-Maurice<sup>4</sup>.

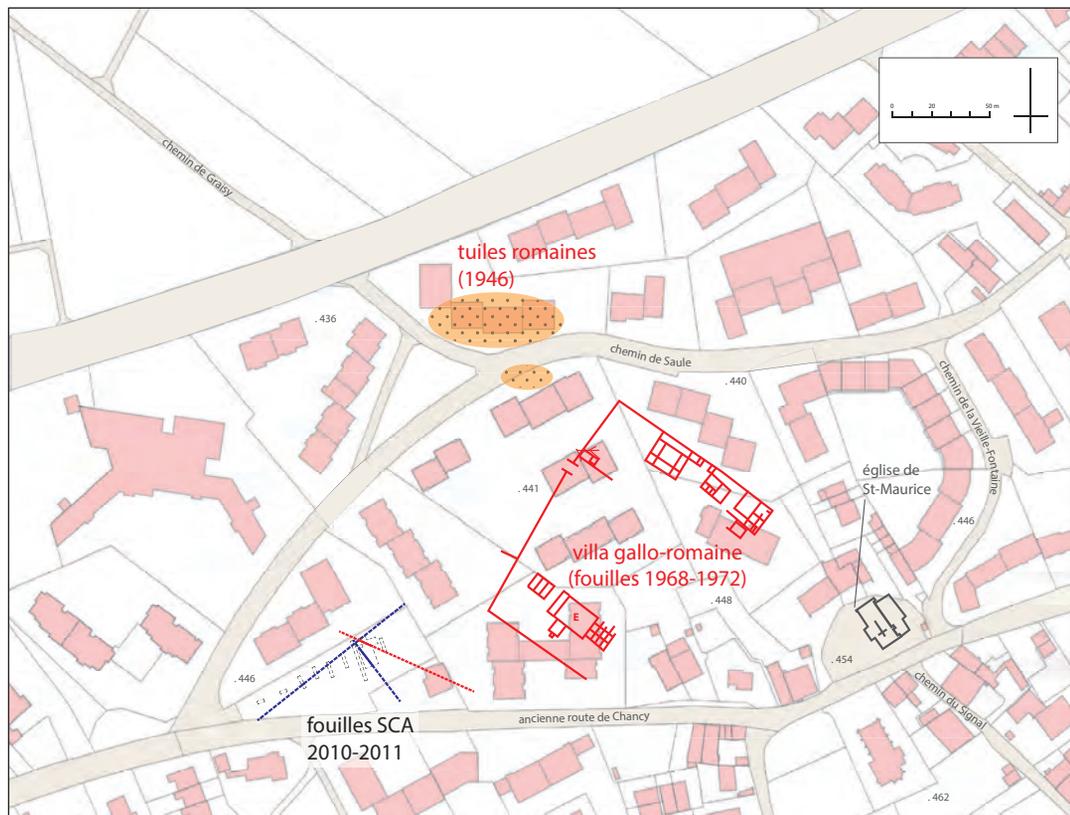
Dans le même périmètre, un grand projet immobilier entrepris au début des années 1970 a nécessité une fouille de sauvetage programmée répartie sur plusieurs campagnes entre 1968 et 1972<sup>5</sup>. La surface investiguée, 18 000m<sup>2</sup>, a permis de mettre au jour la *pars rustica* d'une villa gallo-romaine **FIG. 1**. Plusieurs petits bâtiments, de 20 m sur 30 m, sont répartis à l'intérieur de l'enceinte, le long des murs latéraux. Une porte flanquée d'un petit bâtiment perce le mur nord-ouest, face au Jura **FIG. 2**.

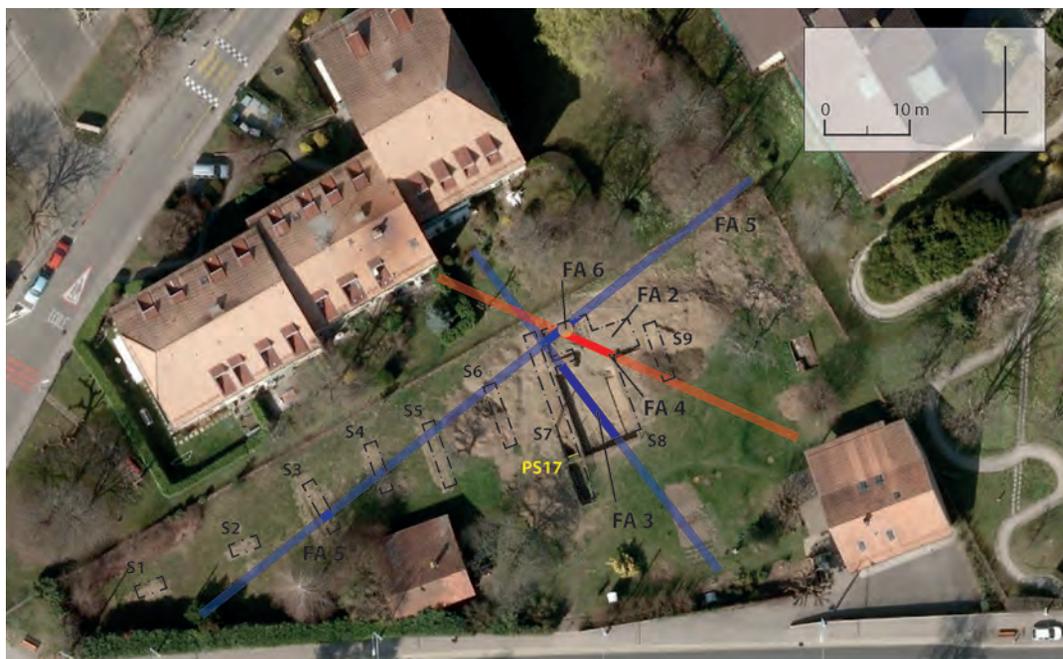
La *pars urbana*, présumée mais non identifiée, devait se situer au sud-est, sous et autour de l'église médiévale<sup>6</sup>. A ce jour, aucun vestige ne permet d'affirmer son existence.

## Intervention 2010-2011 et cadre stratigraphique

Depuis près de 40 ans, la presque totalité du flanc nord du coteau de Bernex a été urbanisée. Entre les mois de septembre 2010 et de février 2011,

2 Plan cadastral. Localisation de la villa gallo-romaine de Bernex – En Saule, de l'intervention 2010-2011 et de l'église médiévale.





3 Vue aérienne. Localisation des sondages et des structures.

4 Stratigraphie du site: profil PS 17.

l'archéologie cantonale est intervenue sur la dernière parcelle disponible, distante de 60 m à l'ouest de la villa. En effet, un nouveau projet de construction a rendu nécessaire une campagne de sondages préventifs **FIG. 3**. Les profils stratigraphiques observés ont permis de focaliser la fouille elle-même, d'une surface de 160 m<sup>2</sup>, dans la zone la plus dense en matériel céramique.

Juste au-dessous de la terre arable **FIG. 4**, une épaisse couche (50 cm) de limon argilo-sableux orangé (US002 et US003), subdivisée par une fine strate légèrement graveleuse (US008), a livré la majorité du matériel archéologique.

Dans la plupart des sondages, au bas des profils stratigraphiques, une importante couche sombre (US005), d'environ 20 cm d'épaisseur, reposait directement sur des alluvions fluvio-glaciaires. Il s'agit d'un limon argilo-sableux brun-noir très compacté avec quelques traces organiques. Cette couche est identique à celle observée sur le site de Satigny – Créderly<sup>7</sup>, où plusieurs occupations pré- et protohistoriques ont été identifiées, dont une principalement du Néolithique final. A Satigny – Créderly, cette « unité sédimentaire est interprétée comme un horizon de surface, plus ou moins remanié, d'un ancien sol enfoui »<sup>8</sup>.



### Structures et matériel archéologiques

Un grand empierrement quadrangulaire en moellons (FA2 ; FIG. 5), de 5 x 4 m, dont trois côtés sont partiellement conservés, présente plusieurs affaissements rectilignes indiquant les négatifs de sablières basses. Des trous de poteaux apparaissent dans la surface empierreée. Il se pourrait que ce soit le radier isolant d'un petit bâtiment, lié à une activité agricole, établi à l'intersection de deux fossés (FA3 et FA5). Ces fossés pouvaient remplir la triple fonction de drain, de limite parcellaire et d'enclos.

La structure FA2 est ensuite éventrée par un autre fossé (FA4) et par une fosse circulaire (FA6).

Le matériel prélevé sur l'ensemble de la fouille est principalement constitué de tessons de céramique, de quelques objets métalliques comme des clous en fer, des résidus de forge, une fibule en bronze, ainsi que de nombreux éclats de silex, dont quelques-uns ont été retouchés. Les restes de faune sont très rares. Retrouvée dans le fossé FA3, la fibule est du type Alésia 21b, datable précisément de 20-10 av. J.-C.<sup>9</sup>

Le matériel céramique le plus ancien prélevé dans la villa gallo-romaine fouillée dans les années 1970 est, quant à lui, daté vers 10 av. J.-C., ce qui correspond à la même période qu'une partie du matériel découvert dans les structures récemment mises au jour.

En effet, une première analyse de la céramique différencie deux ensembles, l'un daté entre La

Tène D et la fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., l'autre entre le Néolithique final et La Tène A.

Bien que mélangés au mobilier de La Tène D, 80 % des tessons s'en distinguent par leur aspect grossier (non tourné), à gros dégraissant quartzueux, certains avec un cordon digité, lissé ou incisé. Quelques-uns sont très fragmentés et érodés. L'étude préliminaire de leur profil indiquerait plutôt une datation entre le Néolithique final et La Tène A. Etant donné qu'aucune structure n'a été identifiée pour ces périodes, la présence de ces tessons pourrait s'expliquer par l'érosion et le colluvionnement d'une occupation proche, en amont sur le coteau.

L'analyse approfondie de l'ensemble du matériel archéologique, en lien avec son insertion stratigraphique, apporterait une bien meilleure compréhension de l'évolution du site pour les périodes pré- et protohistorique.

### Permanence du parcellaire antique

Les fossés FA3 et FA5 ainsi que le petit bâtiment FA2 font partie d'un premier parcellaire daté de La Tène D.

Orientés différemment, le fossé FA4, la villa ainsi que l'axe général des chemins de Graisy, de la Vieille-Fontaine, du Signal et de Paris, tous quasiment parallèles, pourraient indiquer une réorganisation foncière dès l'époque augustéenne. En comparant le plan de l'établissement gallo-romain avec le cadastre actuel, on constate la continuité jusqu'à nos jours de ce second parcellaire. En effet, la limite entre les parcelles n° 7252 et n° 7067 reprend le même axe que les façades nord-est des bâtiments E de la villa FIG. 2.

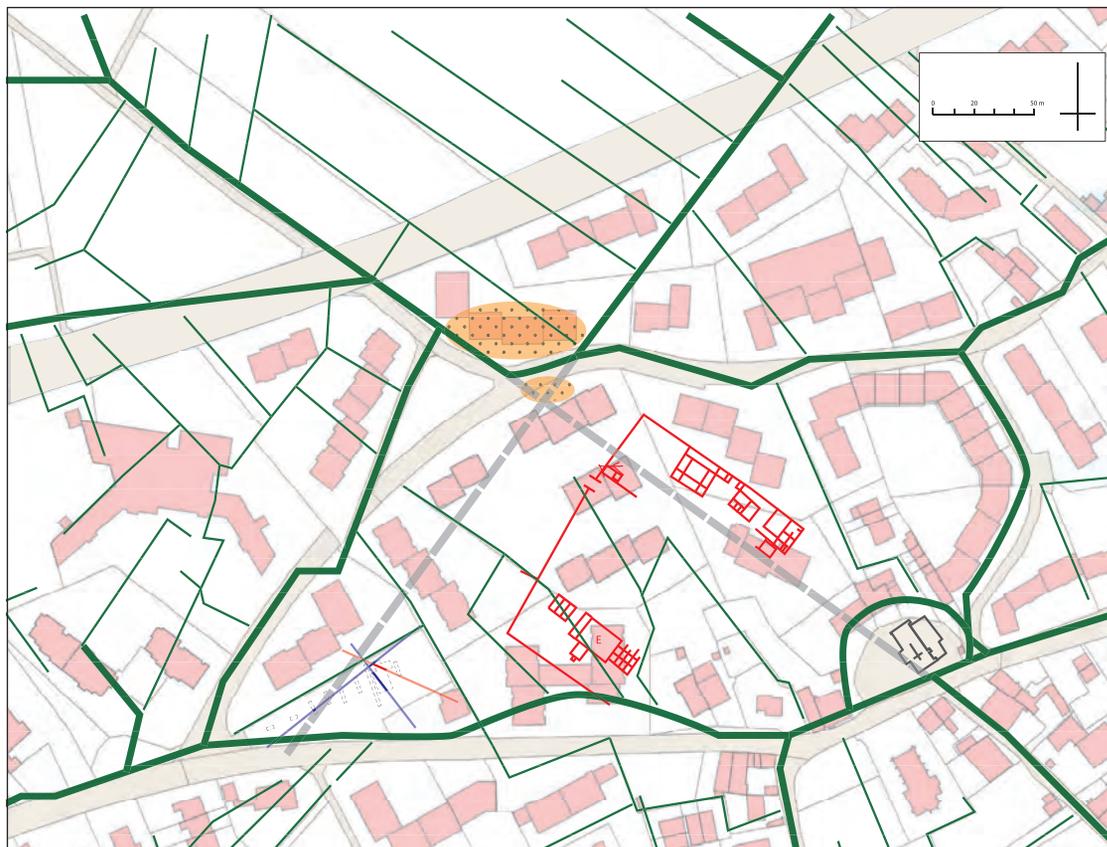
De manière plus générale, en consultant les cartes topographiques actuelles, on voit que la villa s'inscrit dans le parcellaire gallo-romain orienté nord-ouest/sud-est et conservé par la trame des chemins entre Bernex et Aire-la-Ville, au bord du Rhône FIG. 6.

#### Gaston Zoller

SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE  
RUE DU PUIITS-SAINT-PIERRE 4  
CH-1204 GENÈVE  
gaston.zoller@etat.ge.ch

5 Orthophotographie de la structure empierreée FA2.





6 Plan schématisé du parcellaire vers 1800. Atlas du territoire genevois, Service des monuments et sites, Etat de Genève, 1993.

#### NOTES

- 1 CNS 1300: 2 494.015 / 1 114.556; alt. 445,00 m; rue de Bernex 348, parcelles n° 8613 et 8614 = 3300 m<sup>2</sup>.
- 2 Une bande d'environ 20 x 50 m.
- 3 Blondel 1947, pp. 21-22.
- 4 L'église, ruinée, fut finalement démolie en 1867.
- 5 Paunier 1971, pp. 139-149; Paunier 1981, pp. 112-126.
- 6 Blondel 1947, pp. 43-45.
- 7 Elmer-Mirault 2008, pp. 13-21.
- 8 *Ibid.*
- 9 Feugère 1985, pp. 304-306.

#### BIBLIOGRAPHIE

Blondel 1947. L. Blondel, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1946. *Genava* XXV, 1947, pp. 21-22.  
 Burgos et al. 2007. S. Burgos et al., *Etude des terroirs viticoles de Genève, Partie 1: Etude*

*pédologique*. Groupe Sciences de la Terre, Ecole d'ingénieurs de Changins, Nyon 2007.

Elmer-Mirault 2008. C. Elmer-Mirault, Présentation géologique et sédimentologique. In: M. Besse et al., *Satigny-Crédey. Rapport de fouille de la campagne 2007 et synthèse des données archéologiques des campagnes 2005-2006*. Laboratoire d'archéologie préhistorique et d'anthropologie (Faculté des sciences), Université de Genève 2008, pp. 13-22.

Feugère 1985. M. Feugère, *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.* Revue Archéologique de Narbonnaise, suppl. 12, Paris 1985.

Paunier 1971. D. Paunier, L'établissement gallo-romain de Bernex GE. *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie* 56, 1971, pp. 139-149.

Paunier 1981. D. Paunier, *La céramique gallo-romaine de Genève*. Mémoires et Documents

publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève IX, Genève 1981 (en part. Bernex – En Saule, pp. 112-126).

#### REMERCIEMENTS

Cette intervention a bénéficié de l'aide d'Anne de Weck (SCA) pour une partie des relevés et de Gionata Consagra (SCA) pour les DAO. Nous remercions M. et Mme Baumann, propriétaires de la parcelle, qui nous ont très aimablement mis à disposition leur grange pour l'installation de chantier.

#### CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

Archives Daniel Paunier, 1.  
 SCA, G. Consagra, 2, 3, 6; G. Zoller, 4, 5.

# La rue de Villeneuve et l'extension du bourg de Coutance aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles

## Analyse du bâti au n° 7, rue des Étuves

UN PROJET DE RÉNOVATION DE L'IMMEUBLE N° 7 DE LA RUE DES ÉTUVES A OFFERT AU SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE L'OPPORTUNITÉ D'EFFECTUER UN EXAMEN DÉTAILLÉ DES ÉLÉVATIONS DE CE BÂTIMENT, DONT LA SITUATION A FAIT UN TÉMOIN PRIVILÉGIÉ DE L'EXTENSION DU BOURG DE COUTANCE AUX 15<sup>e</sup> ET 16<sup>e</sup> SIÈCLES.

L'examen archéologique mené au n° 7 rue des Étuves (ancienne rue de Villeneuve) a consisté en une étude des maçonneries apparentes du mur mitoyen avec le n° 5 **FIG. 1**, en particulier au rez-de-chaussée et au premier étage<sup>1</sup>.

Les éléments de charpente ont également été pris en compte, notamment les solives des plafonds

**1** Plan Billon (1726), voies actuelles et situation du n° 7 rue des Étuves. En rouge: mur mitoyen avec le n° 5.





**2** Le bourg de Coutance et ses extensions entre 1424 et 1447. D'après De La Corbière 2001, fig. 12, p. 21.

qui témoignent de l'évolution continue du bâtiment. Des analyses dendrochronologiques ont apporté de précieux indices de datation des différentes étapes<sup>2</sup>.

A l'issue de l'étude, cinq principales phases de construction ont été mises en évidence, de la première moitié du 15<sup>e</sup> siècle jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle.

### Contexte historique et urbanisme

Dans la première moitié du 15<sup>e</sup> siècle, Genève connut une forte poussée démographique qui entraîna une extension du tissu urbain. Le quartier de Saint-Gervais se développa, de 1424 à 1430, en direction du nord, au nord de la rue de Cornavin, et de l'est, sur le côté oriental de la rue de Coutance, sur des terres occupées par les vignes épiscopales<sup>3</sup>.

Le parcellaire ainsi créé présentait des unités profondes et étroites, caractéristiques de l'urbanisme médiéval et dont les exemples sont nombreux dans nos régions<sup>4</sup>.

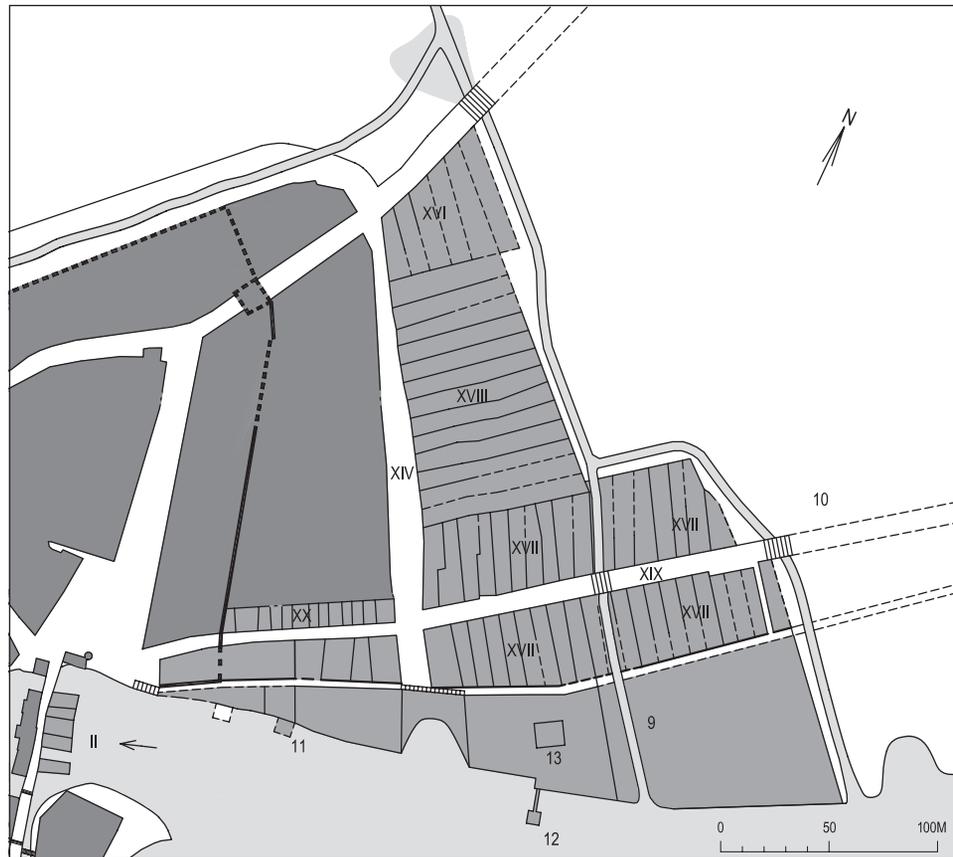
Pour des impératifs de défense, les nouveaux propriétaires avaient l'obligation de participer à l'édification du mur d'enceinte du nouveau bourg,

contre lequel leurs maisons seraient bâties. Cette pratique est également bien attestée à Genève et en Suisse occidentale<sup>5</sup>. Le tissu urbain du front oriental de la rue de Coutance, visible sur le plan Billon de 1726, est encore en partie préservé **FIG. 1**.

Les propriétaires de ces parcelles étaient en outre autorisés à pratiquer des ouvertures à l'arrière de leurs bâtiments (à travers le mur d'enceinte), sous la forme d'archères d'un demi-pied de large (15 cm). A l'étage, les fenêtres devaient être munies de barreaux<sup>6</sup>. Le volet militaire du nouveau lotissement sera complété en 1445 par le creusement, à environ 90 m à l'est de l'enceinte (sur le tracé de l'actuelle rue Rousseau), d'un large fossé – resté inachevé – accompagné d'un chemin de ronde<sup>7</sup> (**FIG. 2**, n° XIV).

Le n° 5 de la rue des Etuves est situé à l'extrémité méridionale du nouveau lotissement de Coutance (**FIG. 2**, n° VIII). La mise à nu de sa façade, lors des travaux de transformation en 2002-2003, a permis d'observer en coupe le mur d'enceinte de 1424-1430, jusqu'à la base du deuxième étage<sup>8</sup>. A l'intérieur, deux archères au rez-de-chaussée ainsi que deux fenêtres à coussiège au premier étage étaient intégrées à ce mur du 15<sup>e</sup> siècle. Le

3 Le bourg de Villeneuve (ou de Coutance) entre 1449 et 1460. D'après De La Corbière 2001, fig. 13, p. 25.



rez-de-chaussée était probablement dévolu à une activité artisanale ou commerciale, alors que les deux étages, consacrés à l'habitation, étaient couverts par des combles<sup>9</sup>.

Dès 1444-1445, les terrains épiscopaux situés entre le lotissement de Coutance et le tracé du fossé furent convertis en lots non constructibles ou jardins, dans le prolongement des parcelles du bourg (FIG. 2, n° XV). A la faveur d'une nouvelle campagne d'urbanisation, lancée en 1449, treize lots constructibles furent délimités sur la parcelle située en bordure nord du chemin menant à la place Saint-Gervais (FIG. 3, n° XX), ainsi fut constituée la rue de Villeneuve, future rue des Etuves<sup>10</sup>. En 1460, huit constructions y étaient déjà achevées<sup>11</sup>.

### Phase I, 1424-1430: le mur d'enceinte

La première phase chronologique observée sur le mur mitoyen précède la construction du bâtiment n° 7. On se trouve alors à l'arrière du n° 5, qui constitue une portion du mur d'enceinte du

bourg de Coutance (FIG. 2, n° VIII), bâti entre 1424 et 1430.

Le mur est constitué, au rez-de-chaussée, d'assises régulières de moellons. Il est percé de deux archères en blocs de molasse (FIG. 6, n° 1), dont l'ouverture, à l'origine, était d'environ 12 à 15 cm. Partiellement endommagées par la construction de l'immeuble n° 7, les deux archères ont par contre été observées en parfait état au n° 5, sur leur face intérieure, en 2002-2003<sup>12</sup>.

A l'étage, on trouvait deux fenêtres équipées de coussièges, toutes deux bien préservées à l'intérieur. A l'extérieur (au n° 7), en revanche, seule la fenêtre sud-est est encore visible (FIG. 6, n° 2).

Ainsi, l'état du bâti lors de la phase I correspond parfaitement à ce qui est connu par les textes historiques et qui avait déjà été partiellement vérifié au n° 5 en termes d'impératifs de défense : archères au rez-de-chaussée et éventuelles fenêtres à l'étage équipées de barreaux<sup>13</sup>, dont l'enlèvement a laissé de profondes entailles sur les montants de la fenêtre sud-est.

## Phase II, aux environs de 1500: construction de l'immeuble n° 7

La construction d'un bâtiment au n° 7 intervient relativement tard dans l'urbanisation de la rue de Villeneuve. En 1460 déjà, les n°s 9 à 15 formaient un front ininterrompu<sup>14</sup>, alors que la parcelle n° 7 demeura pour quelques années encore un jardin lié au n° 5.

La première construction (phase II) perturbe la maçonnerie du mur existant par l'installation des solives du plafond. La partie supérieure des deux archères est également déposée **FIG. 4**. On règle le niveau de pose des solives au moyen d'une maçonnerie peu homogène.

Quatre solives sciées **FIG. 4** ont subsisté dans le tiers nord-ouest du mitoyen, une cinquième était conservée (en face), dans le mur opposé.

L'accès au premier étage se faisait par une porte située à l'emplacement de la porte actuelle et donnant sur l'escalier à vis commun avec le n° 5 (**FIG. 6**, n° 3). Son montant droit, constitué de blocs de taille de molasse, visible sous le plancher moderne, a été installé dans le percement du mur d'enceinte. Le seuil de la porte n'a pas été conservé.

A l'étage, la fenêtre sud-est est condamnée. A sa gauche est aménagée une niche lavabo (**FIG. 6**, n° 4). Les enduits successifs appliqués à l'intérieur de la niche ainsi que les irrégularités constatées dans ses montants témoignent de nombreux remaniements.

Cinq groupes de carrelats de bois insérés dans le mur pourraient avoir servi de moyen de fixation d'une plinthe entre la porte d'entrée et une cloison que l'on restitue grâce à l'axe vertical décrit par le dernier groupe de carrelats et un logement rectangulaire taillé dans le montant droit de la fenêtre.

Cette cloison marque la limite d'un deuxième espace, qui s'étend jusqu'à la façade sur cour. Le rétrécissement du bâtiment côté cour a été compensé, au premier étage, en entamant le mur d'origine. La fenêtre nord-ouest, dont la présence est attestée au n° 5, a été démontée partiellement à ce moment-là.

La maçonnerie a été recouverte par les rhabillages ultérieurs, visant à mieux intégrer les nouveaux aménagements (voir plus loin phase IV). Quelques portions de cette maçonnerie originelle sont pourtant visibles, notamment à environ 1 m à droite de la fenêtre, où l'appareil affleurant montre des traces importantes de suie, qui permettent d'envisager ici la présence d'une cheminée (**FIG. 6**, n° 5).

L'analyse dendrochronologique fournit des éléments intéressants: les têtes des solives d'origine sont datées aux alentours de l'année 1500 (date d'abattage). C'est également le cas des carrelats de bois et de certaines solives moulurées au premier étage, qui étaient probablement utilisées dans la première charpente, mais ont été réemployées dès la phase III.

Ces quelques indices chronologiques nous amènent à proposer une datation aux environs de 1500 pour la construction du bâtiment n° 7 de la rue des Etuves.

L'édifice présente alors une configuration bien connue à l'époque médiévale: un rez-de-chaussée abritant cave, cellier, atelier ou boutique et un étage ou deux, consacrés à l'habitation, avec une cheminée, et parfois un plafond aux solives moulurées. On la retrouve, par exemple, en Vieille-Ville de Genève au 13<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>, à Hermance au 14<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup> ou dans l'immeuble voisin (n° 5) au 15<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>.

## Phase III, 1565: premières transformations

Lors de la phase III, une ouverture est pratiquée au premier étage, dans le mur à gauche de la niche lavabo (**FIG. 6**, n° 6). Cette porte mettant en communication les bâtiments n°s 5 et 7 est accolée à la niche **FIG. 5**, qui est remaniée pour faciliter l'intégration de la nouvelle ouverture.

**4** Le mur d'enceinte avec l'archère nord-ouest (1424-1430) et les solives de l'immeuble (vers 1500).



Visible sur le relevé effectué au n° 5, l'ouverture présente, au n° 7, un encadrement de bois soigné, sur lequel sont encore présents deux gonds, ainsi qu'un loquet de verrouillage. Installée environ 70 à 80 cm au-dessus du niveau du plancher de la phase II, elle indique un rehaussement du niveau de sol du premier étage et un abandon de la porte d'origine donnant sur l'escalier à vis.

L'ensemble de la charpente n'est pas concerné par ce changement: une partie du plancher, dans la moitié nord-ouest, semble en effet avoir été maintenue en l'état, à partir de la cloison divisant la pièce. Il en est résulté un étage à deux niveaux probablement reliés par une volée de marches.

Le montant gauche et le linteau de bois de la nouvelle porte fournissent par la dendrochronologie une date d'abattage aux environs de 1500. Du point de vue stratigraphique, cette datation suppose un réemploi de bois provenant peut-être d'éléments du plancher d'origine.

Ce sont les poutres du plafond du premier étage, dans la moitié nord-ouest, qui nous donnent des éléments de datation de cette étape de construction. La dendrochronologie fournit deux dates d'abattage pour cet ensemble, dont neuf poutres sont moulurées: aux environs de 1500 (trois poutres); en 1565 (quatre poutres).

Nous retiendrons la date vraisemblable de 1565 pour les transformations correspondant à la phase III.

Les solives moulurées présentent toutes un même type de moulure **FIG. 7**, appliqué sur les deux côtés et la face inférieure (à l'exception d'une poutre). Il semble qu'une première série de poutres datées de 1500 a donc été réemployée durant la phase III, en 1565, et l'ensemble des moulures pourrait avoir été exécuté à ce moment-là, tant sur les poutres neuves que sur les anciennes. Parmi les moulures documentées à ce jour dans le canton de Genève, plusieurs présentent un profil assez similaire, par exemple à Hermance<sup>18</sup> en 1435, à la rue de Coutance<sup>19</sup> en 1577-1578, ou dans le bâtiment voisin n° 5, rue des Etuves<sup>20</sup> en 1565-1566.

Durant la phase IV (voir plus loin), certaines de ces solives seront récupérées et intégrées à la nouvelle charpente, qui ne prévoit aucun nouveau décor mouluré.

C'est également de 1565 que datent d'importants travaux de reconstruction au n° 5, travaux dont la date est attestée, là encore, par la dendrochronologie<sup>21</sup>, et qui comprennent notamment une réfection des planchers, une surélévation d'un étage de l'immeuble et le percement vraisemblable d'un passage vers le n° 7 (la porte que nous avons déjà mentionnée). Les textes historiques semblent appuyer ce constat: ils nous apprennent en effet qu'en 1559 les bâtiments situés aux n°s 5 et 7 de la rue des Etuves sont acquis par un propriétaire unique, qui les transforme ensuite en une habitation à deux corps<sup>22</sup>, d'où l'aménagement d'un passage reliant directement le premier étage de chacune des deux maisons.

Le remaniement du premier étage, au n° 7, permettait donc de réunir les deux immeubles et augmentait par la même occasion la hauteur de plafond du rez-de-chaussée sur rue, dévolu à une activité artisanale ou commerciale.

### Phase IV, 1722: transformations et première surélévation

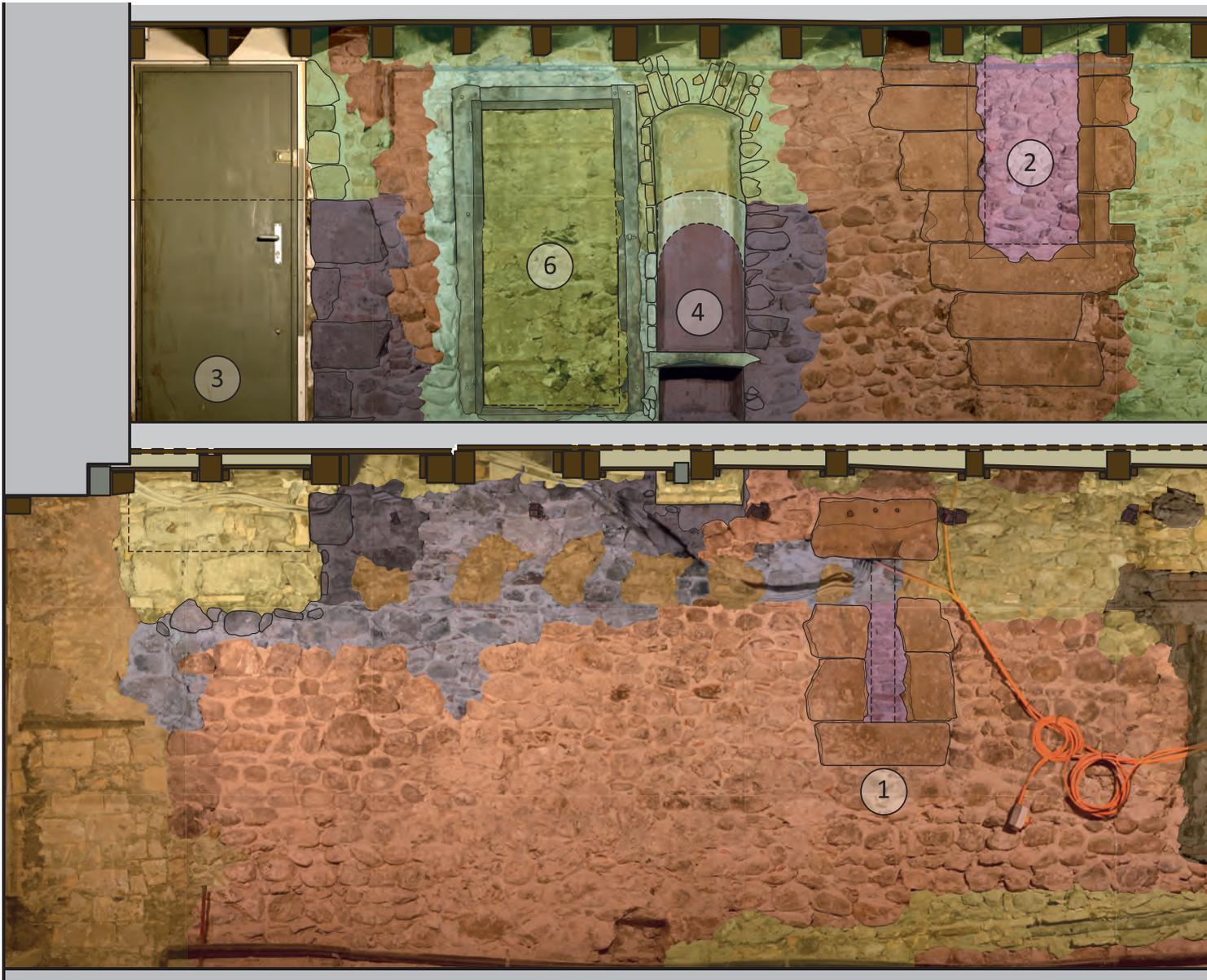
De la phase IV, il ne reste au rez-de-chaussée aucun élément de maçonnerie apparent. Plusieurs poutres du plafond installés à cette époque ont été réutilisés durant la phase suivante, pratiquement à leur emplacement d'origine.

La différence de niveau entre le côté rue et le côté cour, au premier étage, subsiste, les épaisses poutres datées de la construction de l'immeuble en 1500 étaient apparemment en assez bonne condition pour être maintenues.

5 Ouverture à encadrement de bois menant à l'immeuble n° 5 et niche lavabo.



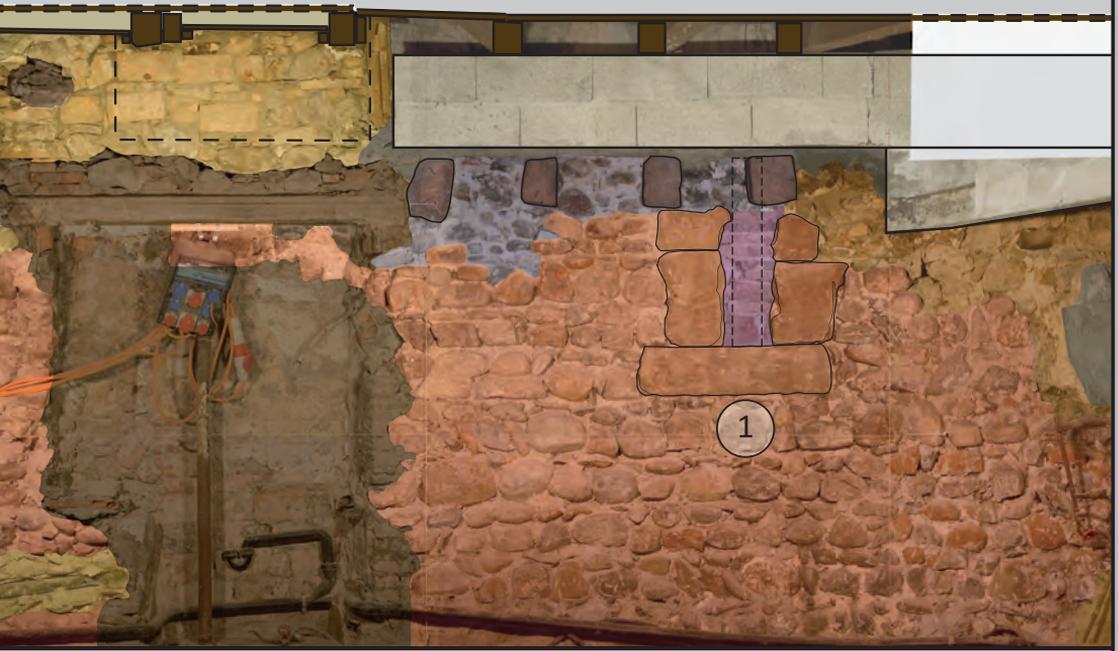
← Sud-Est



7, Rue des Étuves (Novembre - décembre 2010)  
Mur mitoyen ouest : rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage  
Légende des phases de construction

1424 - 1430	1500	1565	1722	
Phase I	Phase II	Phase III	Phase IV	Phase V

Nord-Ouest →



1824 - 1837

Phase IVB		Phase V	
			
			





**< 6** Relevé orthophotographique  
du mur mitoyen avec le n° 5, avec  
mise en évidence des phases de  
construction.

A l'étage, la porte de 1565 est condamnée au moyen d'un appareil de galets. Un coffrage a été installé dans l'encadrement de bois pour cette opération, laissant des empreintes horizontales très nettes et une surface de mortier bien lisse **FIG. 5**.

La suppression de cet accès nécessita la réhabilitation de l'entrée d'origine, dont la hauteur a été réadaptée au niveau du sol contemporain. La niche lavabo gagne également en hauteur, encore une fois, grâce à une maçonnerie composée essentiellement de briques.

La cloison située à droite de l'ancienne fenêtre est éliminée. Toute la surface du mur, dans le retrait pratiqué lors de la construction de l'immeuble (phase II), bénéficie d'un rhabillage recouvrant la maçonnerie d'origine ainsi que la cheminée démantelée.

A 2 m environ de l'ancienne fenêtre, une petite niche de 30 x 20 cm est aménagée dans le nouveau parement, constitué essentiellement de briques (**FIG. 6**, n° 7).

Plus proche encore de la cour, à la place de la fenêtre nord-ouest attestée au n° 5, on peut observer une grande armoire (**FIG. 6**, n° 8). Sa surface intérieure est couverte d'un mortier fin avec enduit (peint ?).

L'ensemble du solivage visible aujourd'hui résulte essentiellement de cette phase de chantier. Les résultats des analyses dendrochronologiques effectuées sur les poutres de la moitié sud-est (côté rue) de l'étage en situent l'abattage entre l'automne

1721 et l'hiver 1722. Le même résultat est obtenu pour une majorité des tests effectués sur des poutres du deuxième au cinquième étage. Au rez-de-chaussée, le constat est identique : cinq solives analysées sont datées entre 1719 et 1722.

Selon les renseignements historiques à notre disposition, c'est précisément en 1722 que leurs deux propriétaires surélèvent les immeubles n° 5 et 7, ajoutant deux étages au n° 5 (quatrième et cinquième étage), et vraisemblablement trois au n° 7 (troisième au cinquième étage)<sup>23</sup>. Ces surélévations se sont accompagnées de travaux de réfection ou d'adaptation des niveaux de plancher.

### Phase V, 1824-1837 : nouvelles transformations et dernière surélévation

On notera pour cette phase une modification partielle du plancher du premier étage dans la moitié nord-ouest, et l'installation d'une niche abritant un évier au rez-de-chaussée.

Diverses interventions mineures sont en outre à signaler, marquées par un mortier-ciment très dur et aisément reconnaissable.

Des travaux de rehaussement de l'immeuble sont attestés aux Archives d'Etat en 1824<sup>24</sup> et confirmés par les datations obtenues sur la charpente des deux derniers étages de l'immeuble. Une intervention sur la devanture de la boutique est quant à elle datée de 1837. On peut donc situer entre 1824 et 1837 les travaux que nous avons évoqués, qui visaient probablement à augmenter le volume de l'atelier ou boutique situé au rez-de-chaussée sur rue, tout en maintenant à l'arrière un espace plus confiné.

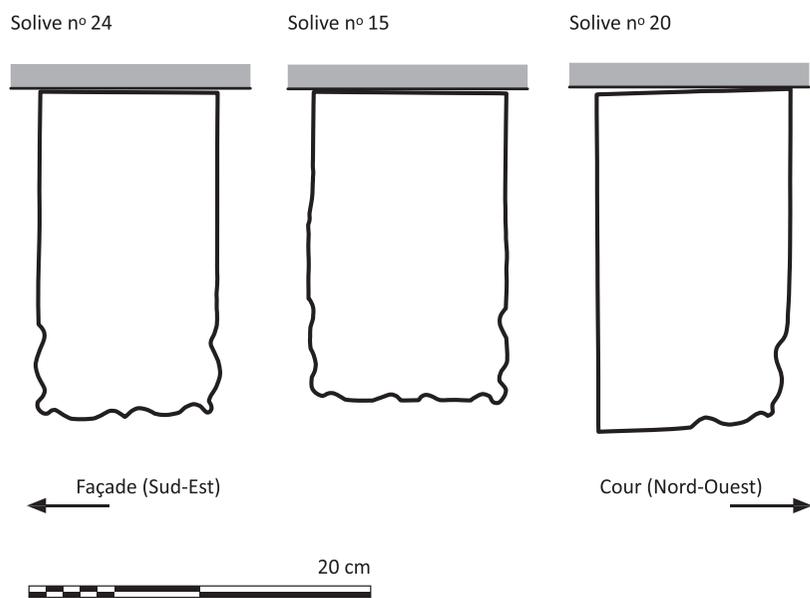
### Analyse de la façade de l'immeuble

Les éléments observés sur la façade du bâtiment **FIG. 10**, notamment grâce aux différents types de maçonneries et de mortiers, peuvent être reliés à l'évolution mise en évidence à l'intérieur, ainsi qu'avec l'immeuble voisin n° 5.

La première étape visible correspond à la phase I de notre analyse du mur mitoyen. Il s'agit du mur d'enceinte de 1424-1430, vu partiellement en coupe.

Aux environs de 1500, l'immeuble n° 7 est construit avec probablement deux étages sur rez-de-chaussée (phase II), il est connecté à l'escalier à

7 Profil de poutres moulurées dans le plafond du premier étage.



vis intégré dans le n° 5. La façade comporte alors aux étages trois fenêtres à meneaux en molasse, qui sont conservées dans leur appareil maçonné (FIG. 8, n° 1).

Une première reprise de l'état d'origine a été repérée dans la moitié gauche de la façade: des ouvertures supplémentaires, légèrement décalées par rapport aux trois déjà existantes, sont pratiquées. Leur encadrement de briques est accolé au jambage sud des trois ouvertures d'origine (FIG. 8, n° 2). Cette opération n'est qu'une première étape d'un chantier de surélévation de l'immeuble.

Celle-ci concerne d'abord les troisième et quatrième étages, pourvus dès l'origine de quatre fenêtres, à meneaux chanfreinés au troisième (rappel du deuxième étage); puis le cinquième étage, bâti en colombage, avec quatre fenêtres à meneaux reprenant le rythme du quatrième FIG. 9.

A l'intérieur de l'immeuble, comme nous l'avons déjà signalé, les poutres des plafonds situées entre le deuxième et le cinquième étage fournissent une datation par dendrochronologie autour de 1722, correspondant à la phase IV.

Les deux derniers niveaux (sixième et combles) présentent également des façades en colombage mais correspondent à la phase V. Les solives du sixième, les poteaux du colombage et la charpente des combles permettent en effet de dater le chantier en 1824-1825.

### 5 et 7 rue des Etuves: un développement en parallèle

Nous savons par les textes qu'un édifice est présent sur la parcelle du n° 5 dès 1430<sup>25</sup>: écurie ou grange, dans un premier temps, assez rapidement transformée en une habitation médiévale à deux étages sur rez-de-chaussée, surmontés par des combles<sup>26</sup>. Les ouvertures observées dans le mur d'enceinte depuis le n° 7 en sont des éléments visibles de l'extérieur.

L'édification d'un immeuble sur la parcelle qui nous concerne intervient aux environs de 1500. Or cet immeuble paraît dès l'origine disposer de deux étages destinés à l'habitation sur un rez-de-chaussée artisanal ou commercial, tout comme le n° 5. L'accès aux étages se fait par une porte donnant sur l'escalier à vis commun aux deux bâtiments.

Ainsi, au moment de la construction du n° 7, l'escalier à vis existe déjà au n° 5, avec les deux premiers étages de la façade dans laquelle il est



parfaitement intégré. Cette construction au n° 5 a pu précéder de peu sa voisine, elle est en tous les cas à distinguer de la phase attestée en 1565 par la dendrochronologie, et qui verra l'établissement d'une cave voûtée à l'arrière de l'immeuble<sup>27</sup>. L'organisation des niveaux, que l'on appréhende clairement en façade, montre que le n° 7 est subordonné à la distribution de l'escalier, ce qui induit un décalage entre les deux immeubles.

L'interprétation avancée auparavant pour le n° 5 comportait une unique phase au 16<sup>e</sup> siècle (vers 1565). Il nous paraît toutefois opportun de proposer une phase vers 1500, comprenant deux étages sur rez-de-chaussée et incluant l'escalier à vis. Le relevé de la façade effectué en 2002-2003 montre un changement d'appareil assez net entre le deuxième et le troisième étage, avec un niveau

**8** Façade sur rue, entre le premier et le deuxième étage. En rouge: mise en évidence des phases de chantier.

**9** Façade sur rue au cinquième étage, en colombage avec fenêtres à meneaux.

**10** Schéma des façades des n<sup>os</sup> 5 et 7 avec mise en évidence des phases de chantier. D'après Terrier 2004, fig. 16, p. 167 et Winiger-Labuda 2001 b, fig. 295, p. 329.



de réglage en briques et blocs de molasse servant d'assise à la maçonnerie de galets **FIG. 10**. La largeur des fenêtres du troisième étage ne correspond pas exactement à celle des niveaux inférieurs. De la même façon, les baies de l'escalier à vis sont plus étroites aux niveaux inférieurs. C'est donc probablement vers 1565 que l'on ajoute un étage au n° 5, que l'on aménage une cave voûtée à l'arrière du rez-de-chaussée et que l'on relie son premier étage au n° 7 par un accès direct. Ce dernier ne comporte encore que deux étages et probablement des combles.

En 1722, deux étages supplémentaires en pans de bois sont bâtis sur le n° 5, alors que son voisin est surélevé de trois niveaux – dont le dernier également en pans de bois. Les deux immeubles présentent alors chacun cinq niveaux plus les combles, jusqu'à l'ultime rehaussement du n° 7, vers 1824-1825. |

#### Philippe Ruffieux

SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE  
RUE DU PUIITS-SAINT-PIERRE 4  
CH-1204 GENÈVE  
philippe.ruffieux@etat.ge.ch

#### NOTES

- 1 L'intervention s'est déroulée de novembre 2010 à février 2011.
- 2 Les analyses ont été effectuées par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon (Réf. LRD11/R6489).
- 3 De La Corbière 2001, p. 20.
- 4 Voir par exemple à Hermance, Bujard 1997, pp. 5-6; dans le canton de Vaud, Grandjean 1984, p. 92.
- 5 Voir Bujard 2011, p. 226; Bourgarel 2011, pp. 198-200.
- 6 Winiger-Labuda 1994, p. 40.
- 7 De La Corbière 2010, p. 109; De La Corbière 2001, p. 22.
- 8 Terrier 2004, fig. 16, p. 167
- 9 Terrier 2004, p. 165 et fig. 15, p. 167.
- 10 Winiger-Labuda 1994, pp. 40-41.
- 11 De La Corbière 2001, pp. 23-24.
- 12 Terrier 2004, fig. 10, p. 167.
- 13 Winiger-Labuda 1994, p. 40; De La Corbière 2001, p. 22.
- 14 Winiger-Labuda 1994, p. 41.
- 15 Bujard 1994, pp. 12-13.
- 16 Bujard 2012; Deuber 2002, p. 389.
- 17 Terrier 2004, p. 165.
- 18 Bujard 1997, fig. 9, n° 2, p. 21.
- 19 Winiger-Labuda 2001 (1), fig. 286 D-E, p. 322.
- 20 Winiger-Labuda 2001 (1), fig. 286 I, p. 322.
- 21 Terrier 2004, p. 166.
- 22 Winiger-Labuda 2001 (2), p. 328.
- 23 Winiger-Labuda 2001b, p. 329.
- 24 Winiger-Labuda 2001b, p. 329.
- 25 Winiger-Labuda 2001b, p. 328.
- 26 Terrier 2004, p. 165.
- 27 Terrier 2004, p. 166.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Bourgarel 2011.** G. Bourgarel, Architecture civile urbaine des cantons de Berne et Fribourg (1150-1350). In : AS, SAM, SBV (éd.), *Habitat et mobilier archéologiques de la période entre 800 et 1350*, actes du colloque de Frauenfeld, 28-29 octobre 2010; Bâle 2011, pp. 197-211.
- Bujard 1994.** J. Bujard, Deux mille ans d'urbanisme à la Grand-Rue. In : *Un îlot médiéval. Grand-Rue 26, Boulangerie 3-5, Saint-Germain 3*, Ville de Genève 1994, pp. 9-21.
- Bujard 1997.** J. Bujard, Hermance, 1247-1997, une ville neuve médiévale. *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* 25, 1997, pp. 1-81.
- Bujard 2011.** J. Bujard, Villes et bourgs neufs de Suisse occidentale – Observations archéologiques sur le processus d'édification aux 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles. In : AS, SAM, SBV (éd.), *Habitat et mobilier archéologiques de la période entre 800 et 1350*, actes du colloque de Frauenfeld, 28-29 octobre 2010; Bâle 2011, pp. 225-235.
- Deuber 2002.** G. Deuber, Hermance, ruelle des Galeries 15B, une maison gothique au front du lac. *Genava* n. s. L, 2001, pp. 389-396.
- Grandjean 1984.** M. Grandjean, Villes neuves et bourgs médiévaux, fondement de l'urbanisme régional. In : *L'homme dans la ville*, cours général public 1983-1984, Publications de l'Université de Lausanne, fasc. LXII, 1984, pp. 61-100.
- De La Corbière 2001.** M. De La Corbière, Le développement et la fortification de Saint-Gervais au XV<sup>e</sup> siècle. In : Winiger-Labuda (coord.) 2001, pp. 20-28.

- De La Corbière 2010.** M. De La Corbière, Les fortifications médiévales. Genèse et développement. In : M. De La Corbière (dir.) et al., *Genève, ville forte*, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, III, Berne 2010, pp. 93-117.
- Terrier 2004.** J. Terrier, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2002 et 2003. *Genava* n. s. LII, 2004, pp. 157-182.
- Winiger-Labuda 1994.** A. Winiger-Labuda, Le quartier de Coutance entre 1424 et 1850: permanences et transformations. *Revue du Vieux Genève*, 1994, pp. 39-49.
- Winiger-Labuda 2001a.** A. Winiger-Labuda, La rue de Coutance, côté pair. In : Winiger-Labuda (coord.) 2001, pp. 305-327.
- Winiger-Labuda 2001b.** A. Winiger-Labuda, La rue des Etuves, côté impair. In : Winiger-Labuda (coord.) 2001, pp. 327-338.
- Winiger-Labuda (coord.) 2001.** A. Winiger-Labuda (coord.) et al., *Genève, Saint-Gervais: Du bourg au quartier*. Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, II, Berne 2001.

#### REMERCIEMENTS

Nous remercions Mme Baraldi, architecte responsable du projet.

#### CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

SCA, Ph. Ruffieux, 1, 4, 5, 6, 7, 8, 9; d'après Terrier 2004 (fig. 16, p. 167) et Winiger-Labuda 2001b (fig. 295, p. 329), 10. D'après De La Corbière 2001 (fig. 12, p. 21), 2, (fig. 13, p. 25), 3.

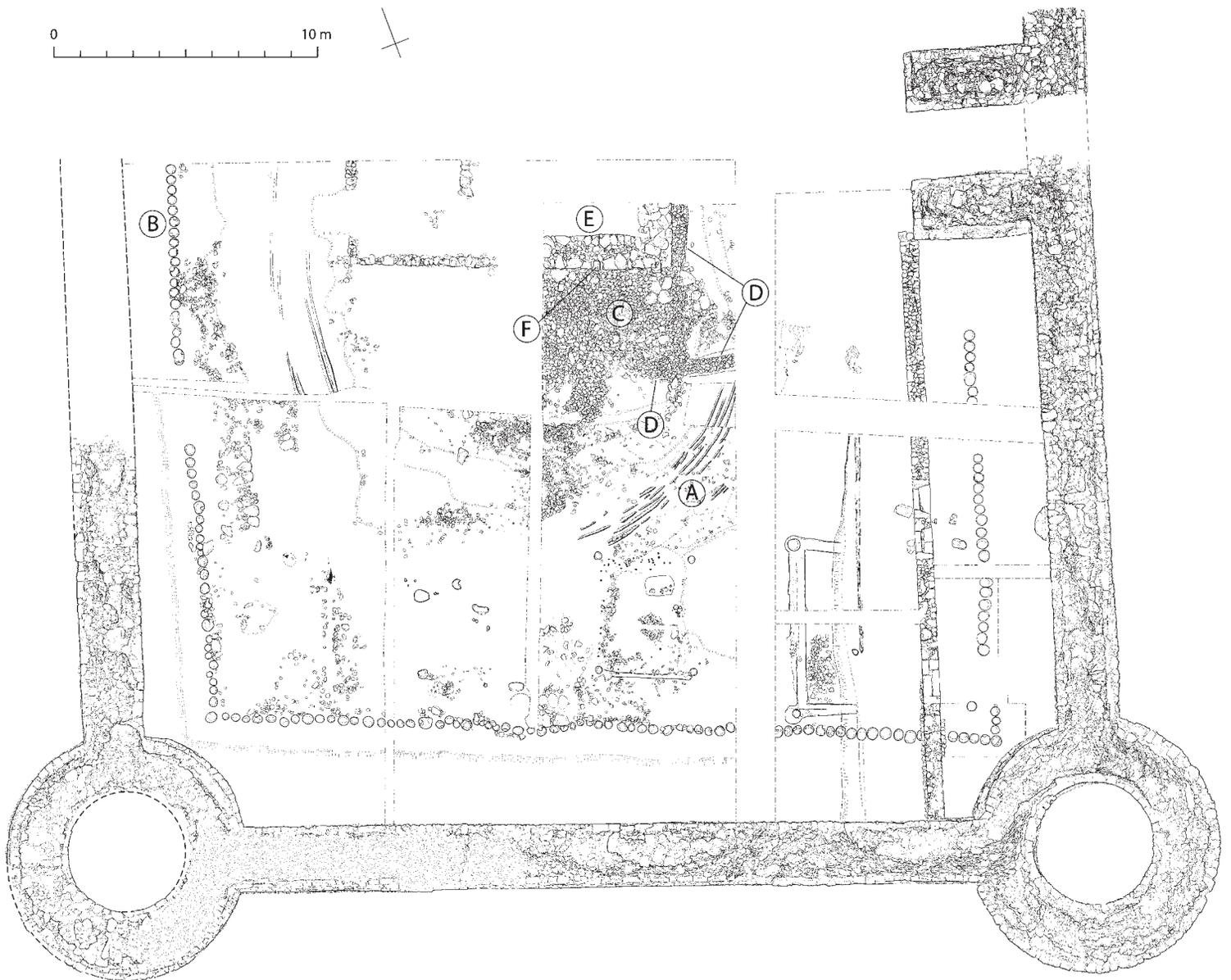
# 6.

Michelle  
Joguin Regelin

## Le château de Rouelbeau (Meinier)

1 Plan général des vestiges du château primitif en bois et du château maçonné qui lui succède.

EN 2010, LA FOUILLE A ÉTÉ OUVERTE SUR UNE SURFACE CORRESPONDANT AUX TRAVAUX ENTREPRIS ENTRE 2001 ET 2006. L'EMPRISE DE LA FOUILLE ÉTANT ALORS PARTICULIÈREMENT ÉTENDUE, ELLE A ÉTÉ DIVISÉE EN DEUX PARTIES, EXPLORÉES SUCCESSIVEMENT EN 2010 ET 2011.





2 Le mur sud de la *domus plana* avec le vide sanitaire et les drains qui assuraient l'assainissement autour de la maison.

Après le décapage des remblais modernes, les premières strates archéologiques ont été atteintes et la couche de déchets de molasse, qui a été systématiquement observée sur le niveau de construction du château maçonné, est assez vite apparue sur une grande partie de la surface de fouille. Des traces de roues de chars (FIG. 1, A) ont à nouveau été suivies sur les différents épandages de déchets de molasse et sur les strates argileuses inférieures. À l'ouest de la fouille, la suite de la palissade défensive appartenant au premier bâtiment édifié en bois a été mise au jour, constituée de trous de poteaux similaires à ceux découverts les années précédentes<sup>1</sup> (FIG. 1, B).

Lors des travaux entrepris en 2006, le niveau de circulation du château en bois semblait s'incliner vers la stratigraphie principale est-ouest du chantier, présumant l'emplacement de la *domus plana* décrite dans l'enquête delphinale de 1339<sup>2</sup>. Au moment où les fossés ont été creusés, la terre récupérée a permis de créer une plateforme artificielle tout en maintenant une zone surbaissée pour la construction du logis. Au fond de cette dépression, des drains constitués de petits boulets bien organisés sont installés autour d'un espace rempli de boulets et pierres de plus gros diamètre, identifié

comme un vide sanitaire (FIG. 1, C). Le drain qui devait longer la partie sud de la *domus* reçoit le drain qui longe la façade est et se prolonge dans la stratigraphie en direction du fossé oriental (FIG. 1, D). Le terrain environnant étant très argileux, et par conséquent imperméable, il était primordial de pouvoir évacuer l'eau qui risquait de stagner au fond de la dépression, pour que l'habitation reste salubre.

Un mur imposant, dont les fondations reposent sur le vide sanitaire, a été mis au jour (FIG. 1, E et FIG. 2). Il s'agit là d'une construction massive faite de grosses pierres, peu ou pas maçonnées puisque le liant semble être principalement de l'argile; le mortier n'intervient apparemment que sur le parement intérieur. Ce mur est très certainement le « charmur » décrit dans le texte de 1339 et devait soutenir l'étage en bois qui abritait la salle de réception, une cheminée en bois, ainsi qu'une chambre. Le dégagement de ce mur a révélé l'existence de négatifs de poutres quadrangulaires encastrées dans l'élévation extérieure de la façade et aux angles (FIG. 1, F). En effet, l'angle ouest, particulièrement bien conservé, présente l'empreinte verticale de cet élément de bois qui

était soutenu par une autre poutre placée en biais, appelée bras de force, dont le négatif est visible en élévation. Le négatif quadrangulaire d'un second bras de force peut être observé en plan à l'avant de la façade **FIG. 3**. Un négatif de poutre a été observé sur la façade sud, sans bras de force. Un second négatif devrait logiquement apparaître une fois que le témoin nord-sud aura été fouillé. Quelques traces d'éléments de bois peuvent être observées dans le vide sanitaire : un trou de poteau, qui pourrait appartenir à une galerie couverte ou à une autre construction légère aménagée au-devant de la façade de la *domus*, se situe près du drain est **FIG. 4**.

Le matériel mis au jour est bien représentatif de l'occupation militaire de ce château : en contrebas du mur ouest du bâtiment central, une couche de terre argileuse grise, mêlée de charbons, a fourni plus de 60 carreaux d'arbalète accompagnés de quelques carreaux de baliste.

La céramique est représentée seulement par une cruche à bec tubulaire décorée de glaçure et de motifs géométriques et quelques fragments de pot à cuire, ainsi que par de nombreux fragments de cornes d'appel, dont un exemplaire

particulièrement bien conservé avait été mis au jour sur le flanc d'un fossé, lors des premières années de fouille du château. Quelques pièces de monnaie et petits objets métalliques, comme des clous, complètent cet inventaire.

La découverte des structures appartenant à la *domus plana* décrite dans l'enquête delphinale de 1339 et celle du vide sanitaire incitent à développer la fouille plus au nord. Ces travaux permettront de découvrir l'emprise complète de la *domus* et de comprendre son organisation intérieure. |

**Michelle Joguín Regelin**

SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE  
RUE DU PUIS-SAINTE-PIERRE 4  
CH-1204 GENÈVE  
michelle.joguin-regelin@etat.ge.ch

**3** Détail de l'angle sud-ouest, le négatif de la poutre verticale est bien marqué dans l'angle. Le négatif du bras de force est visible en biais.





4 Vue générale de la *domus plana* et de sa façade sud.

#### NOTES

- 1 Terrier 2010, pp.161-169.
- 2 Carrier/De La Corbière 2005, pp.126-133.

#### BIBLIOGRAPHIE

**Terrier 2010.** J. Terrier, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2008 et 2009. *Genava*, n.s., LVIII, 2010, pp. 161-169.

**Carrier/De La Corbière 2005.** N. Carrier et M. De La Corbière, *Entre Genève et Mont-Blanc au 14<sup>e</sup> siècle*. Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève 63, 2005.

**Joguin Regelin 2006.** M. Joguin Regelin, Le château de Rouelbeau (Meinier, Suisse). In: *Château-Gaillard 22 : études de castellologie médiévale*, actes du colloque international de Voiron (Isère, France), 28 août-4 septembre 2004; Caen 2006, pp. 189-194.

**Joguin Regelin (à paraître).** M. Joguin Regelin, Rouelbeau : un château en bois du 14<sup>e</sup> siècle aux frontières du Faucigny. In: *Château-Gaillard 26 : études de castellologie médiévale*, actes du colloque international d'Aabenraa (Danemark), Caen.

**Terrier 2009.** J. Terrier, avec une contribution de M. Joguin Regelin, Rouelbeau : un château en

bois édifié en 1318 au sommet d'un tertre artificiel. *as.* 32.2009.2, pp. 54-63.

**Terrier/Joguin Regelin 2009.** J. Terrier et M. Joguin Regelin, Le château de Rouelbeau : une bâtisse en bois édifée au bas Moyen Age dans les environs de Genève. *Moyen Age (Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins)* 14, 2009/4, pp. 113-134.

#### REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré sur ce chantier et plus particulièrement Manuel Picarra et David Peter (Cuénod Constructions SA) qui ont effectué tous les travaux de fouilles et de protection du chantier, les résultats n'auraient pas été aussi spectaculaires sans leurs compétences. Philippe Ruffieux, Anne de Weck, Evelyne Broillet et Marion Berti (SCA) sont venus en renfort pour assurer une partie des photos et la documentation graphique : je leur adresse toute ma reconnaissance. J'exprime toute ma gratitude à Patricia Berndt (SCA) qui doit interpréter le journal de fouille pour le dactylographe. Enfin, mes remerciements vont tout particulièrement à Jean Terrier (SCA) pour sa confiance et son soutien dans l'étude de ce magnifique projet depuis 2001.

#### CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

SCA, Ph. Ruffieux, 1 ;  
M. Joguin Regelin, 2-4.

## Trouvailles monétaires dans le canton de Genève en 2010 et 2011



**1** Royaume de France, jeton de compte de l'administration royale, 1328-1364. Avers: roi couronné debout sous un arc. Revers: croix dans un polylobe. Laiton, 1,32 g, diam. env. 22 mm. Mitschiner I, p. 160 ss. Rouelbeau 2010 M 14.

**2** Royaume de France, jeton de compte de la reine, 14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècles. Avers: I dans un polylobe, entouré de fleurs de lys. Revers: R dans un polylobe, entouré de fleurs de lys. Laiton, 1,52 g, diam. env. 22 mm, axe des coins 360°. Mitschiner I, p. 157.367 v., Rouelbeau 2010 M 15.

**COMME À L'ACCOUÛMÉE, LA DESCRIPTION SOMMAIRE DES TROUVAILLES NUMISMATIQUES DU SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE AU COURS DE CES DEUX DERNIÈRES ANNÉES COMPLÈTE LE PANORAMA DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES<sup>1</sup>. LE NOMBRE DE PIÈCES QUI SONT VENUES S'AJOUTER EN 2010-2011 AUX TROUVAILLES MONÉTAIRES CONSERVÉES AU CABINET DE NUMISMATIQUE DE GENÈVE EST SENSIBLEMENT LE MÊME QUE CELUI DES TROUVAILLES MONÉTAIRES DES DEUX ANNÉES PRÉCÉDENTES: UNE QUARANTAINE.**

Au château de Rouelbeau, les bonnes surprises ne sont pas terminées après la découverte d'une bulle papale en 2001 : ce ne sont pas moins de trois jetons de compte français du Moyen Age qui attendaient cette fois la truelle des fouilleurs **FIG. 1 - 3**<sup>2</sup>. Leur emploi au château confirme l'importance régionale du lieu: la perception de l'impôt au château fournit l'explication la plus probable de leur présence dans les fouilles de Rouelbeau. A part ces trois pièces, exceptionnelles par leur état de conservation comme par leur concentration, ce sont les monnaies médiévales, dont la présence avait déjà été signalée dans les fouilles de 2008 et 2009, qui ont fait encore une fois surface. Un nouveau denier d'Asti représente la monnaie la plus ancienne attestée sur le site. La datation de ces deniers est mal assurée, il n'est pas sûr qu'il faille les faire remonter au 12<sup>e</sup> siècle, mais ils datent indubitablement du 13<sup>e</sup> siècle. Etant donné ce que l'on sait sur l'occupation du site de Rouelbeau, ces pièces sont demeurées dans la circulation monétaire très longtemps, progressivement remplacées par les monnaies de Milan, de Savoie et de Lausanne, vers le milieu du 14<sup>e</sup> siècle **TAB. I**<sup>3</sup>.

Les fouilles de l'église de Corsier ont livré dix-neuf monnaies **TAB. II**<sup>4</sup>. On relèvera que les découvertes



3 Royaume de France, jeton de compte, 1418-1437 env. Avers: agneau sacrificiel. Revers: croix dans un polylobe. Laiton, 1,94 g, diam. env. 26 mm, axe des coins 45°. Rouelbeau 2010 M 16

de 2009-2010 ont comblé une lacune dans les trouvailles monétaires des deux années précédentes. Le Moyen Age, qui n'y était pas représenté<sup>5</sup>, est attesté cette fois avec sept monnaies, soit un bon tiers du total. Il s'agit, en particulier, de deux monnaies de Lausanne du type *Beata Virgo*, bien datées, et de deux deniers anonymes de l'évêché de Genève, dont la datation demeurait jusqu'ici très vague **FIG. 4-6**. Ceux-ci sont – selon l'étude que nous avons faite des trouvailles monétaires de Vuillonex – contemporains des deniers de Lausanne en question<sup>6</sup>.

Le site fouillé à Perly a donné un nombre important, en termes relatifs, de monnaies du Haut Empire romain – trois sur dix –, dans un état d'usure qui confirme ce qui a souvent été constaté: manifestement ces monnaies ont souvent continué à circuler au-delà du temps de leur circulation légale, soit le milieu du 3<sup>e</sup> siècle **TAB. III**<sup>7</sup>.

A Onex **TAB. IV**, au cours d'une fouille de sauvetage, quatre monnaies et deux objets monétaires ont fait surface. La monnaie d'Auguste frappée à Lyon était courante dans nos régions. Il lui est souvent réservé une fonction funéraire, due de toute évidence à la représentation d'un autel au



4 Evêché de Lausanne, denier, 1216-1220. Avers: *BEATA VIRGO*, tête de la Vierge couronnée. Revers: croix pattée. Billon, 0,86 g, diam. 18 mm, axe des coins 300°. Corsier 2011 M 16.

5 Evêché de Genève, denier, premier quart 13<sup>e</sup> siècle. Avers: tête de saint Pierre. Revers: croix pattée. Billon, 1 g, diam. 15 mm, axe des coins 350°. Corsier 2011 M 19.

6 Evêché de Lausanne, denier, 1216-1220. Avers: *BEATA VIRGO*, tête de la Vierge couronnée. Revers: croix pattée. Billon, 0,93 g, diam. 17,3 mm, axe des coins 200°. Corsier 2011 M 25.

revers (autel du Sanctuaire fédéral des Trois Gaules, à Lyon). Deux monnaies romaines sont très rares : cela s'explique par la brièveté du règne de leur titulaire **FIG. 7-8**. Le sesterce de l'empereur Pupienus, trouvé le 24 septembre 2009, est en outre remarquable par son excellent état de conservation, qui indique qu'il a été vite thésaurisé. La monnaie M4 est un antoninien d'un usurpateur du nord, que nous croyons pouvoir identifier avec Bonosus, le général de Probus (avant 280). Nous manquons d'éléments confirmant notre identification de la dernière pièce découverte (M6) comme un sceau commercial en plomb, dit « plomb de scellé », et plus précisément comme un plomb de sac à farine, car il est totalement lisse et anépigraphé. Sa datation peut aller de l'Antiquité tardive à une époque relativement récente. Il faudrait le soumettre à des analyses compliquées pour en savoir plus.

Signalons enfin, à Chancy, la trouvaille d'un as isolé qui nous paraît devoir être daté de la première moitié du 2<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Et, pour finir, la seule pièce qui provient de fouilles menées en ville est une monnaie tardive trouvée à Saint-Gervais : il s'agit d'un antoninien à l'effigie de Gordien III (238-244)<sup>9</sup>.

Même lorsque les trouvailles monétaires sont en apparence modestes, elles constituent un fil rouge chronologique qui ponctue l'étude des fouilles. |

**Matteo Campagnolo**

CONSERVATEUR, DÉPARTEMENT D'ARCHÉOLOGIE  
CABINET DE NUMISMATIQUE  
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE  
RUE CHARLES-GALLAND 2, CP 3432  
CH-1211 GENÈVE 3



**7** Empire romain, Pupienus (mars – juin 238), sesterce, Rome. Avers: l'empereur portant la couronne de laurier. Revers: Paix intérieure de l'Empire, assise. Orichalque, 21,45 g, diam. 31,5 mm, axe des coins 360°. RIC IV/2, p. 175.22a. Onex 2010 M 2.

**8** Empire romain, Bonosus usurpateur (avant 280?), antoninien. Avers: l'empereur portant la couronne radiée. Revers: figure debout. RIC V/2, p. 592. Cuivre, 1,32 g, diam. 17,5 mm, axe des coins 180°. Onex 2010 M 4.



**Tableau I** Rouelbeau

Autres N°	N° d'inventaire	Dénomination	Auteur	Datation	Technique	Atelier	Découverte	
M 13	CdN 2011-0018-dt	Denier	Evêché de Lausanne, anonyme	env. 1274-1350	Billon	Lausanne	Rouelbeau	2010
M 14	CdN 2011-0019-dt	Jeton de compte	Royaume de France	1328 - 1364	Laiton		Rouelbeau	2010
M 15	CdN 2011-0020-dt	Jeton de compte	Royaume de France	XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> s.	Laiton		Rouelbeau	2010
M 16	CdN 2011-0021-dt	Jeton de compte	Royaume de France, Charles VII	1418 - 1437 (env.)	Laiton		Rouelbeau	2010
M 17	CdN 2011-0265-dt	Denier	Evêché de Genève	I <sup>er</sup> quart XIII <sup>e</sup> s.	Billon	Genève	Rouelbeau	2011
M 18	CdN 2011-0266-dt	Obole	Evêché de Lausanne, anonyme	env. 1350-1375	Billon	Lausanne	Rouelbeau	2011
M 19	CdN 2011-0267-dt	Obole	Evêché de Lausanne, anonyme	env. 1274-1350	Billon	Lausanne	Rouelbeau	2011
M 20	CdN 2011-0268-dt	Denier	Asti, Commune	1140-1275	Billon	Asti	Rouelbeau	2011
M 21	CdN 2011-0269-dt	Obole	Evêché de Lausanne, anonyme	env. 1274-1350	Billon	Lausanne	Rouelbeau	2011

**Tableau II** Corsier

Autres N°	N° d'inventaire	Dénomination	Auteur	Datation	Technique	Atelier	Découverte	
M 13	CdN 2011-0001-dt	Aes 4	Empire romain, Constance II	341 - 346	AE	Lyon	Corsier	2010
M 14	CdN 2011-0271-dt	Six-quarts	République de Genève	1678	Billon	Genève	Corsier	2011
M 15	CdN 2011-0272-dt	Deux-quarts	République de Genève	1677	Billon	Genève	Corsier	2011
M 16	CdN 2011-0273-dt	Denier	Evêché de Lausanne	1216-1220	Billon	Lausanne	Corsier	2011
M 17	CdN 2011-0274-dt	Deux-quarts	République de Genève	1646	Billon	Genève	Corsier	2011
M 18	CdN 2011-0275-dt	Denier	Baronie de Vaud, Louis I <sup>er</sup>	XV <sup>e</sup> s.	Billon	Nyon	Corsier	2011
M 19	CdN 2011-0276-dt	Denier	Evêché de Genève	I <sup>er</sup> quart XIII <sup>e</sup> s.	Billon	Genève	Corsier	2011
M 20	CdN 2011-0277-dt	Denier	Comté de Savoie, Amédée VI	1356-1360	Billon	Ind.	Corsier	2011
M 21	CdN 2011-0278-dt	Denier	Evêché de Genève	I <sup>er</sup> quart XIII <sup>e</sup> s.	Billon	Genève	Corsier	2011
M 22	CdN 2011-0279-dt	Denier	Evêché de Lausanne, Sébastien de Montfalcon	1517-1536	Billon	Lausanne	Corsier	2011
M 23	CdN 2011-0280-dt	3 Sols	République de Genève	1640	Billon	Genève	Corsier	2011
M 24	CdN 2011-0281-dt	Deux-quarts	République de Genève	1677	Billon	Genève	Corsier	2011
M 25	CdN 2011-0282-dt	Denier	Evêché de Lausanne	1216-1220	Billon	Lausanne	Corsier	2011
M 26	CdN 2011-0283-dt	Mezzo soldo	Duché de Savoie, Charles-Emmanuel I <sup>er</sup>	1640-1642	Billon	Ind.	Corsier	2011
M 27	CdN 2011-0284-dt	Denier	Evêché de Genève	I <sup>er</sup> quart XIII <sup>e</sup> s.	Billon	Genève	Corsier	2011
M 28	CdN 2011-0285-dt	Denier	Evêché de Lausanne	1491-1536	Billon	Lausanne	Corsier	2011
M 29	CdN 2011-0286-dt	Deux-quarts	République de Genève	1654	Billon	Genève	Corsier	2011
M 30	CdN 2011-0287-dt	Soldo	Duché de Savoie, Charles-Emmanuel II	1640-1643	Billon	Ind.	Corsier	2011
M 31	CdN 2011-0288-dt	Deux-quarts	République de Genève	1650 (?)	Billon	Genève	Corsier	2011

## 7. Trouvailles monétaires dans le canton de Genève en 2010 et 2011

**Tableau III** Perly

Autres N°	N° d'inventaire	Dénomination	Auteur	Datation	Technique	Atelier	Découverte	
M 1	CdN 2011-0008-dt	As? Dupondius ?	Empire romain, Auguste	9 - 14	AE	Lyon	Perly	2010
M 2	CdN 2011-0009-dt	4 centimes	République et Canton de Genève	1839	Billon	Genève	Perly	2010
M 3	CdN 2011-0010-dt	Obole	Evêché de Lausanne, Georges de Saluces	1440 - 1461	Billon	Lausanne	Perly	2010
M 4	CdN 2011-0011-dt	Deux-quarts	République de Genève	1754 - 1776	Billon	Genève	Perly	2010
M 5	CdN 2011-0012-dt	Soldo	Duché de Savoie, Emmanuel-Philibert	1563 - 1581	Billon	Ind.	Perly	2010
M 6	CdN 2011-0013-dt	Quart de gros	indéterminé	fin 15 <sup>e</sup> s. (?); début 16 <sup>e</sup> s. (?)	Billon	Ind.	Perly	2010
M 7	CdN 2011-0014-dt	Aes 3	Empire romain, ind.	364 - 378	AE	Rome	Perly	2010
M 8	CdN 2011-0015-dt	As	Empire romain, Tibère	21 - 22	AE	Ind.	Perly	2010
M 9	CdN 2011-0016-dt	As	Empire romain, Tibère	22/23 - 30	AE	Ind.	Perly	2010
M 10	CdN 2011-0017-dt	10 centimes	Confédération Helvétique	1912	Cuivre/Nickel	Berne	Perly	2010

**Tableau IV** Onex

Autres N°	N° d'inventaire	Dénomination	Auteur	Datation	Technique	Atelier	Découverte	
M 1	CdN 2011-0002-dt	As	Empire romain, Auguste	9 - 14	Aes	Lyon	Onex	2010
M 2	CdN 2011-0003-dt	Sesterce	Empire romain, Pupienus	mars - juin 238	AE	Rome	Onex	2010
M 3	CdN 2011-0004-dt	2 centimes	Confédération Helvétique	1850 - 1899	Bronze	Berne	Onex	2010
M 4	CdN 2011-0005-dt	Antoninien	Empire romain, Bonosus, usurpateur	avant 280 ?	Bronze	Rome	Onex	2010
M 5	CdN 2011-0006-dt	Bouton		Moyen Age	AE		Onex	2010
M 6	CdN 2011-0007-dt	Plomb de scellé		?	Plomb		Onex	2010

### NOTES

- Voir les contributions de M. Campagnolo placées de 1996 à 2010 à la suite des « Chroniques archéologiques » parues tous les deux ans dans *Genava* (Campagnolo 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010).
- Terrier 2002, p. 380; Campagnolo 2002, pp. 398, 404. Voir aussi l'article de M. Joguin Regelin dans le présent volume, pp. 62-65.
- Terrier 2002, p. 376, avec bibliographie.
- Voir la notice 2 du présent volume, pp. 73-74 (I. Plan et M. Berti).
- Campagnolo 2010, pp. 183, 186.
- Campagnolo 2010, p. 183, et Terrier 2010, pp. 159-160.
- Voir la contribution de D. Genequand dans le présent volume, pp. 16-35.
- Hadrien? Chancy, fouilles 2011, M1 (CdN 2011-270dt). Voir la contribution de A. de Weck et G. Zoller dans le présent volume, pp. 36-46.
- Trouvée en 2010: M 586 (CdN 2011-22dt).

### BIBLIOGRAPHIE

- Campagnolo 1996.** M. Campagnolo, La fouille et le hasard · Récentes trouvailles monétaires. *Genava*, n.s., XLIV, 1996, pp. 43-50.
- Campagnolo 1998.** M. Campagnolo, Trouvailles monétaires dans le canton de Genève en 1996 et 1997. *Genava*, n.s., XLVI, 1998, pp. 25-30.
- Campagnolo 2000.** M. Campagnolo, Trouvailles monétaires dans le canton de Genève en 1998 et 1999. *Genava*, n.s., XLVIII, 2000, pp. 205-220.
- Campagnolo 2002.** M. Campagnolo, Trouvailles monétaires dans le canton de Genève en 2000 et 2001. *Genava*, n.s., L, 2002, pp. 397-400.
- Campagnolo 2004.** M. Campagnolo, Trouvailles monétaires dans le canton de Genève en 2002 et 2003. *Genava*, n.s., LII, 2004, pp. 205-213.
- Campagnolo 2006.** M. Campagnolo, Trouvailles monétaires dans le canton de Genève en 2004 et 2005. *Genava*, n.s., LIV, 2006, pp. 365-370.
- Campagnolo 2008.** M. Campagnolo, Trouvailles monétaires dans le canton de Genève en 2006 et 2007. *Genava*, n.s., LV, 2008, pp. 107-112.

- Campagnolo 2010.** M. Campagnolo, Trouvailles monétaires dans le canton de Genève en 2008 et 2009. *Genava*, n.s., LVIII, 2010, pp. 183-186.
- Mitchiner 1988.** M. Mitchiner, *Jetons, Medalets & Tokens [...] Volume One*. Londres 1988.
- RIC IV/2.** H. Mattingly, E. A. Sydenham et al., *The Roman Imperial Coinage, Vol. 4, part 2, Macrinus to Pupienus*. Londres 1938.
- RIC V/2.** P. H. Webb, *The Roman Imperial Coinage, Vol. 5, part 2, Probus to Amandus*. Londres 1933.
- Terrier 2002.** J. Terrier, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2000 et 2001. *Genava*, n.s., L, 2002, pp. 355-388.

### CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

Musée d'art et d'histoire, Genève, Cabinet de numismatique, P. Reis, 1-8.



# Notices

## Campagne

### 1. Hermance, rue du Couchant 10 Sondages préventifs

Coord. 2°508'118 / 1°128'439, alt. 399 m

Des sondages ont été programmés en prévision de la construction d'une annexe à la Fondation Auer Ory pour la Photographie<sup>1</sup>. La propriété se situe dans le Bourg-Dessus, proche de la tour et du tracé de l'enceinte observés à la rue du Levant<sup>2</sup>. Elle était donc susceptible de receler des vestiges archéologiques liés au château, aux fortifications ou au parcellaire médiéval.

Dans l'un des sondages effectués au centre de la parcelle, une démolition constituée de gros moellons et de tuiles, probablement médiévale, a été observée. Un autre sondage, réalisé à 3 m de la façade de la propriété, a révélé l'existence d'un puits constitué de moellons et de brèches, probablement du 19<sup>e</sup> siècle, traversé par une canalisation moderne. Il était entouré d'une chape d'argile utilisée comme isolant. Enfin, au nord-ouest de la parcelle, un tronçon de mur a été repéré, aménagé contre le mur de clôture de la propriété. La tranchée de fondation est comblée par un remblai qui contient de la céramique vernissée du 19<sup>e</sup> siècle. Le mur est lié à un sol en béton maigre, installé sur ce remblai. Il s'agit d'une petite dépendance qui figure sur un extrait cadastral de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

Cette série de sondages n'a donc révélé aucun matériel ni vestige archéologique nécessitant une fouille plus étendue.

A. de Weck



Sondage dans lequel apparaît un ancien puits (photo: AdW, SCA).

- 1 Les sondages ont été réalisés à la pelle mécanique par J.-P. Cipolla (Cuénod Constructions S.A.). Nous profitons de remercier Michel Auer, propriétaire des lieux et maître d'ouvrage, de son accueil bienveillant et des informations utiles qu'il nous a fournies sur l'histoire de la propriété, notamment un ancien plan de la parcelle. Nous remercions également Mathias Buchi, architecte (Atelier d'architecture Brodbeck-Roulet S.A.) de sa collaboration.
- 2 L. Blondel, *Hermance, Commune, rive gauche du lac, canton de Genève*. Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, série 4, 7, 1956, pp. 304-312. G. Deuber, *L'enceinte médiévale du Bourg-Dessus à Hermance*. *Genava*, n.s., LII, 2004, pp. 191-194.
- 3 Nous sommes reconnaissants à Isabelle Brunier (Inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Genève/DU) qui a identifié la nature du plan, dont nous ne connaissons pas l'origine.

### 2. Corsier, église Saint-Jean-Baptiste Etablissements antiques et médiévaux

Coord. 2°506'547 / 1°124'190, alt. 430 m

La campagne de fouilles entreprise en 2009 sur une parcelle en pré à proximité de l'église de Corsier village s'est poursuivie quelques mois en 2010<sup>4</sup>. Ouverte sur environ 400 m<sup>2</sup>, la parcelle a été fouillée jusqu'au terrain naturel.

Si aucune structure antérieure à l'époque romaine n'a été mise en évidence malgré une faible présence de mobilier de La

Tène D, les structures mises au jour dès 2009 ont par contre rapidement confirmé la présence d'une occupation gallo-romaine, connue dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle par les découvertes effectuées dans des jardins privés non loin de l'église<sup>5</sup>. Les vestiges sont peu nombreux et épars, il pourrait s'agir d'une zone du jardin de la *villa*, ou de la partie rurale du domaine.



Corsier, vue aérienne. La parcelle fouillée, en pré, se situe entre le cimetière et l'église (Blom Asa, Oslo, Norvège).

Côté nord, la parcelle fouillée est traversée d'est en ouest par un mur de 20 m de long, sans refend, qui pourrait correspondre à une limite de propriété. L'hypothèse de voir là le mur stylobate du portique de la villa ne s'est pas vérifiée.

Ce mur est associé à un niveau de chantier caractérisé par des aires de gâchage de mortier, de débitage de schiste et par de la céramique datant de la fin du 1<sup>er</sup> et du début du 2<sup>e</sup> siècle. Il est également associé à un épais remblai qui comprend des matériaux de construction de très belle qualité (enduits peints, mortier, fragments de moulures et placages de marbre, *tubuli*, etc.) ainsi qu'à un abondant mobilier céramique du 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> siècle suggérant une phase de travaux dans la villa.

### 3. Choulex, chemin des Princes 137 Proximité d'un établissement antique

Coord. 2°50'028 / 1°11'8'976, alt. 428,00 m

La construction d'un bâtiment de service au sein d'une exploitation maraîchère a nécessité l'intervention préalable du Service cantonal d'archéologie. En effet, la parcelle concernée est située à environ 100 m d'un établissement rural d'époque romaine – peut-être une dépendance de la villa de Vandœuvres – repéré et partiellement documenté en 1942 par Louis Blondel<sup>6</sup>. Les sondages effectués à la pelle mécanique n'ont révélé aucune couche archéologique, mais une succession de couches de terre arable,

Côté sud de la parcelle et suivant la déclivité du terrain, une canalisation d'évacuation d'eau, avec murets maçonnés, fond en *tegulae* et couverture irrégulière de dalles de schiste, est indéniablement un ouvrage extérieur.

La continuité de l'occupation après la phase de travaux dans la villa est attestée par la présence de céramique du 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> siècle, de tessons du Haut Moyen Age et par une suite de structures. Un mur en pierres sèches d'une dizaine de mètres de long et au moins deux rangées de trous de poteaux d'environ 60 cm de diamètre, s'étalant sur plus de 20 m de long, rendent compte de l'existence de plusieurs constructions. L'édifice en pierre semble antérieur à l'architecture de bois qui s'organise selon un axe différent.

Au mois de novembre 2011, des fouilles archéologiques ont été ouvertes dans l'église, en amont des travaux de restauration et de l'installation d'un chauffage par le sol. Les résultats de cette étape en cours seront relayés dans la prochaine édition des *Découvertes archéologiques dans le canton de Genève*.

#### I. Plan et M. Berti

- 4 Voir *Genava*, n.s, LVIII, 2010, pp.169-170. Les campagnes 2009 (juin à novembre) et 2010 (juin à septembre) se sont déroulées sous la direction de l'auteur avec la collaboration de M. Berti (SCA), J.-F. Cipolat, F. Moreira, J. Rodrigues Campos (Cuénod S.A.).
- 5 B. Reber, *Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien Evêché de Genève*. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève XXIII, Genève 1888-1894, pp. 294-297.

dont l'une renfermait de rares fragments de tuiles et de céramique commune dont la provenance reste incertaine<sup>7</sup>.

#### Ph. Ruffieux

- 6 L. Blondel, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1941 et 1942. *Genava* XXI, 1943, pp. 37-38.
- 7 Les sondages ont été effectués par l'entreprise Cuénod Constructions S.A., sous la direction de l'auteur. Nous remercions Thomas Descombes, exploitant, et Sergio Vidal, architecte.

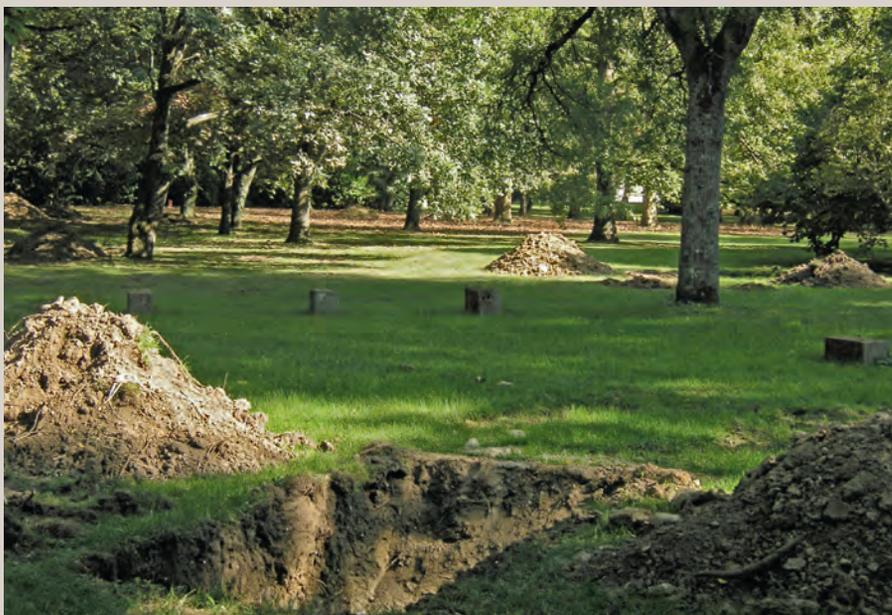
## 4. Coligny, chemin de la Gradelle 1 – chemin de la Tuilette 5 Sondages préventifs

Coord. 2°503'010 / 1°118'100, alt. 426 m

Des sondages préventifs ont été effectués en raison d'un projet immobilier de grande envergure prévu dans le parc de la propriété<sup>8</sup>. Située à environ 300 m du tracé d'une voie romaine, dont deux tronçons ont été observés en 1923 près de Frontenex, la zone était sensible<sup>9</sup>. Toutefois aucun vestige archéologique n'a été observé. Les profils stratigraphiques se composaient de remblai de démolition dans la partie est du parc. Le reste du terrain était constitué d'une couche de terre végétale, d'un limon argileux avec graviers et cailloux et d'une couche d'argile. Aucun matériel archéologique n'a été identifié.

**A. de Weck**

- 8 Les sondages ont été réalisés à la pelle mécanique par M. Limeres (Cuénod Constructions S.A.). Nous remercions Eric Donzé, architecte (Atelier d'architectes A. Spitsas & D. Zanghi) de son aimable collaboration et de son aide tout au long de nos travaux.
- 9 L. Blondel, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1922. *Genava* I, 1923, pp. 80-82; L. Blondel, La route romaine de la rive gauche du lac: de Genève à Veigy. *Genava* XVII, 1939, pp. 63-73.



Sondages effectués dans la partie ouest du parc (photo: AdW, SCA).

## Ville

### 5. Genève, Hôtel de Ville, tour Baudet Sondages préalables du bâti médiéval

Coord. 2°500'267 / 1°117'405, alt. 402.01 m

En amont d'un vaste projet de restauration de l'Hôtel de Ville, une série de vérifications archéologiques a été demandée par l'Office du patrimoine et des sites<sup>10</sup>. Ces investigations concernaient la tour Baudet et plus particulièrement le premier étage de l'édifice, ainsi que l'escalier qui relie ce niveau aux étages supérieurs. Dans cet espace, communément appelé « petite grotte », les observations ont montré que le niveau de marche, probablement en bois, avait disparu mais que tant la charpente que les voûtains du plafond avaient été construits au plus tard en 1490, ainsi que l'assurent les analyses dendrochronologiques réalisées

simultanément à nos sondages. Cette date corrobore, par ailleurs, les deux textes du registre du Conseil (IV, p. 208, 30 juin 1489 et p. 210, 9 juillet 1489) qui attestent que la salle « aux archères » (la « petite grotte ») ainsi que le viret qui y mène sont en passe d'être achevés en 1489<sup>11</sup>.

L'escalier à vis, qui permet l'accès du premier niveau au troisième, semble contemporain de ces travaux et avoir été édifié d'un seul tenant. Une réfection postérieure a toutefois été observée aux abords du deuxième palier, causant l'abaissement de l'accès à la salle du Conseil d'Etat, de même que la modification du rythme des marches de l'escalier. Il



Hôtel de Ville, tour Baudet, escalier à vis (ou viret) de la « petite grotte » construit en 1490 (photo EBR, SCA).

faut en conclure que les aménagements intérieurs de certains étages de la tour Baudet, érigée entre 1455 et 1457<sup>12</sup>, témoignent d'un écart de construction de plus de 30 ans.

#### E. Broillet-Ramjouié

10 La surveillance des travaux, menée par l'auteur, s'est effectuée entre septembre et octobre 2011. Nous sommes reconnaissants à M. Picarra (Cuénod Constructions S.A.) pour la réalisation des sondages archéologiques et à J. Léal (Cuénod Constructions S.A.) pour l'intendance du chantier. Nos remerciements s'adressent également à H. Amadio, architecte (Frei-Stéfani, Architecture et Développement) pour son intérêt et son soutien.

11 Voir le rapport du Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon (Réf. LRD11/R6592), pp. 2-3, 14-15 et 21 à 24. Nous remercions N. Schätti, alors coordinateur et auteur à l'Inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Genève (OPS), de nous avoir accompagnés dans cette recherche et de nous avoir transmis cette information.

12 Voir J. Bujard, *La Maison de Ville médiévale de Genève, Apports de l'archéologie*. In : P. Bissegger, M. Fontannaz, Ph. Broillet (dir.), *Hommage à Marcel Grandjean. Des pierres et des hommes : matériaux pour une histoire de l'art monumental régional*, Bibliothèque historique vaudoise 109, Lausanne 1995, pp. 65-80, en part. pp. 72-74.

## 6. Genève, place du Grand-Mézel 4 – rue de la Tertasse 3 Suivi de chantier – Vestiges du bâti médiéval et terrasses des 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles

Coord. 2°500'090 / 1°117'579, alt. 388 à 396 m



Place du Grand-Mézel – rue de la Tertasse, murs de terrasse du 18<sup>e</sup> siècle (photo EBR, SCA).

Le Service cantonal d'archéologie a été amené à suivre le projet de transformation des jardins de l'hôtel particulier situé au n° 4 de la place du Grand-Mézel<sup>13</sup>.

Cette belle résidence à façade Louis XIII fut construite au début du 18<sup>e</sup> siècle à l'emplacement de quatre parcelles d'origine médiévale. Elle s'intégrait, à l'époque, à un mouvement d'embellissement général de la ville qui s'étendra sur toute la face sud de la colline, lui conférant une physionomie des plus avantageuses. L'établissement de ce nouveau quartier patricien nécessita toutefois d'importants travaux de soutènement afin de compenser la pente naturelle,

particulièrement prononcée à cet endroit<sup>14</sup>. Ainsi, l'hôtel Cramer, du nom de son premier propriétaire, se voit dès l'origine contre-forté par deux niveaux de terrasses, dominant la rue de la Tertasse, dont l'évolution a pu être observée. Elle restitue, de fait, des étapes nombreuses et complexes qui ont été réalisées au cours des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles : on y constate d'anciennes limites de parcelles, de même que les vestiges d'un passage qui reliait autrefois la rue de la Tertasse aux niveaux supérieurs. Les travaux ont, par ailleurs, mis au jour un bassin calcaire circulaire, datant probablement du 18<sup>e</sup> siècle. Débutées en septembre 2011, les observations archéologiques se poursuivront en 2012.

#### E. Broillet-Ramjouié

13 Nous exprimons notre reconnaissance à O. de Beaumont, propriétaire des lieux et maître d'ouvrage, pour son accueil et son soutien. Nous sommes aussi redevables à Ch. Seydoux (C&S Transfo S.A.), M. Fedel (bureau d'ingénieurs Pierre Moser), G. Palazzo (architecte) et A. Lefèvre, conducteur de travaux (DMB S.A.) pour leur collaboration. Menée par l'auteur, la surveillance archéologique s'est effectuée avec l'aide ponctuelle de Ph. Ruffieux et A. de Weck, archéologues (SCA), et de M. Picarra (Cuénod Constructions S.A.). Nous sommes particulièrement reconnaissants à M. Lopez, contremaître (DMB S.A.), pour l'appui technique que lui et son équipe nous ont régulièrement accordé.

14 Voir M. De La Corbière (dir.), *Genève, Ville forte*. Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, t. III, Genève 2010, pp. 55-61. Nous remercions particulièrement A. Winiger-Labuda et M. De La Corbière (Inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, OPS) pour les informations historiques qu'ils nous ont transmises au cours de nos investigations.

## 7. Genève, rue Charles-Bonnet 8 Suivi de travaux de rénovation

Coord. 2°50'605 / 1°11'7'010, alt. 395.30 m

Le chantier de rénovation du Conservatoire populaire de musique impliquait la prolongation en profondeur d'une cage d'ascenseur, ainsi que l'excavation de plusieurs espaces pour permettre un accès plus aisé à la salle de concert du deuxième sous-sol<sup>15</sup>. Celle-ci se situait, au moment de sa création dans les années 1970, sur le tracé des galeries de mines de la contrescarpe du bastion du Pin. Construits entre 1725 et 1726, ces passages voûtés, qui servaient à placer des mines pour défendre les abords de la

ville, furent repérés et identifiés en 1950 par Louis Blondel<sup>16</sup>. Les reprises en sous-œuvre, engagées entre mai et juin 2011, n'ont toutefois révélé aucun vestige complémentaire à ces ouvrages.

### E. Broillet-Ramjouié

15 Nous remercions G. Aymon, architecte (Frei-Stefani, Architecture et Développement) de nous avoir informés des travaux envisagés sur les lieux.

16 L. Blondel, Chronique archéologique pour 1950. *Genava* XXIX, 1951, pp. 23-55, en part. pp. 53-54.

## 8. Genève, Saint-Jean, chemin du Ravin Intervention d'urgence – Cave moderne

Coord. 2°49'156 / 1°11'7'809, alt. 381,87 m

La réalisation d'une chambre de jonction par les Services industriels de Genève aux abords du prieuré de Saint-Jean a fortuitement mis au jour les vestiges d'une construction aménagée en terrasse dans la pente menant vers le Rhône, en contrebas du chemin du Ravin<sup>17</sup>.

Explorée en urgence en mai 2011, la pièce, conservant encore une partie de ses élévations sur 1,50 m de haut pour 0,35 m de large, contenait, sous un épais niveau de démolition, une grande quantité d'objets remontant à la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle (ensembles de toilette en faïence, céramiques de conserve, bouteilles, boîtes de toilette en écaille, outils en fer, etc.)<sup>18</sup>. Il devait s'agir d'une cave appartenant à une habitation dont le plan a complètement disparu. Elle ne peut toutefois être identifiée à la cave du 16<sup>e</sup> siècle, attestée sur le plan Deharsu (1749) à l'arrière de la chapelle nord de l'église<sup>19</sup>, mais son alignement sur celle-ci, légèrement plus à l'est, pourrait indiquer qu'elle avait tenu compte d'un bâtiment plus ancien.

### E. Broillet-Ramjouié

17 Nous remercions Ph. Badertscher (Unité Programmes et projet de construction des Services industriels de Genève) de nous avoir tenus informés des trouvailles réalisées sur le chantier mentionné. L'intervention archéologique d'urgence, placée sous la responsabilité de l'auteur, a bénéficié de la collaboration de Ph. Ruffieux, archéologue (SCA), de M. Picarra et de D. Peter (Cuénod Constructions S.A.).



18 Nous remercions M. Joguin Regelin, archéologue (SCA), pour l'identification du matériel céramique prélevé sur la fouille (faïences Sarreguemines et Villeroy & Boch).

19 Voir M. De La Corbière, Un ensemble conventuel prestigieux aux portes de Genève : le prieuré de Saint-Jean. *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* 30-31, 2000-2001, pp. 3-26, en part. fig. 2, p.10.

Saint-Jean, chemin du Ravin, stratigraphie et murs de la cave du 19<sup>e</sup> siècle (photo EBR, SCA).

PATRIMOINE ET ARCHITECTURE  
SÉRIE ARCHÉOLOGIE N° 1  
JUIN 2013

UNE PUBLICATION DE L'OFFICE DU PATRIMOINE  
ET DES SITES, SERVICE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE  
PUITS-SAINT-PIERRE 4  
CH 1204 GENÈVE  
+41 22 327 94 49  
[www.ge.ch/patrimoine/sca/](http://www.ge.ch/patrimoine/sca/)

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
SABINE NEMEC-PIGUET  
DIRECTEUR DE LA SÉRIE ARCHÉOLOGIE  
JEAN TERRIER  
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION  
EVELYNE BROILLET-RAMJOUÉ

ABONNEMENT ET COMMANDE  
OFFICE DU PATRIMOINE ET DES SITES  
CASE POSTALE 22  
1211 GENÈVE 8  
+41 (0)22 546 61 01  
[www.ge.ch/patrimoine](http://www.ge.ch/patrimoine)

COORDINATRICE  
LUCIE STEINER, ARCHEODUNUM SA

CORRECTRICE  
MARTINE PARATTE JAIMES

ÉDITIONS  
INFOLIO, CH - GOLLION, [www.infolio.ch](http://www.infolio.ch)  
GRAPHISME  
ANNE-CATHERINE BOEHI EL KHODARY, INFOLIO  
PHOTOLITHOGRAPHIE  
KARIM SAUTEREL, INFOLIO

IMPRESSION  
ATAR ROTO PRESSE SA, VERNIER

N° ISSN 1420-7095  
© OFFICE DU PATRIMOINE ET DES SITES 2013